UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission



RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

SOMMAIRE

INTROD	UCTION	4
RESUME	E ANAL YTIQUE	5
1. ENVIR	CONNEMENT INTERNATIONAL	11
1.1 PRO	DUCTION	11
1.2 PRIX	X ET INFLATION	12
1.3 EVO	LUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE	13
	LUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES	
	TION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES	
2.1 SITU	VATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	
2.1.1.	PRODUCTION	
2.1.2.	PRIX ET INFLATION	
2.1.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	
2.1.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	
2.1.5	SITUATION MONETAIRE	
2.1.6. 2.1.7	ETAT DE LA CONVERGENCECONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	
2.2 SITU	JATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO	24
2.2.1.	PRODUCTION	
2.2.2.	PRIX ET INFLATION	
2.2.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUECOMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	27
2.2.4	SITUATION MONETAIRESITUATION MONETAIRE	
2.2.5 2.2.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	
2.2.0.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	
	UATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE	
2.3.1	PRODUCTION	
2.3.2	PRIX ET INFLATION	
2.3.3 2.3.4	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUECOMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	
2.3.4	SITUATION MONETAIRE	
2.3.5	ETAT DE LA CONVERGENCE	
2.3.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	
2 / SITI	UATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE GUINEE-BISSAU	
2.4.1.	PRODUCTIONPRODUCTION	
2.4.2.	PRIX ET INFLATION	
2.4.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	
2.4.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	
2.4.5.	SITUATION MONETAIRE	
2.4.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	44
2.4.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	45
2.5 SITU	UATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI	47
2.5.1.	PRODUCTION	47
2.5.2.	PRIX ET INFLATION	50
2.5.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	
2.5.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	51
2.5.5.	SITUATION MONETAIRE	
2.5.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE	
2.5.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	
2.6. SITU	UATION ECONOMIQUE ET FINANIERE DU NIGER	56
2.6.1.	PRODUCTION	
262	PRIX ET INFLATION	59

2.6.		59
2.6.	4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	60
2.6.		
2.6.	** = = =	
2.6.	7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	63
2.7 SI	TUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL	
2.7.		
2.7.		
2.7.		
2.7.		
2.7.		
2.7.		
2.7.	7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	71
2.8. SI	TUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO	
2.8.		
2.8.		
2.8.		75
2.8.		
2.8.		
2.8.		
2.8.	7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	79
3. SITU	IATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	80
3.1	PRODUCTION	80
3.2	PRIX ET INFLATION	81
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	82
3.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	
3.5	SITUATION MONETAIRE	
	ETAT DE LA CONVERGENCE	
3.6		
3.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	
	ENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS M	
DE L'U	NION AU TITRE DE L'ANNEE 2010	91
4.1.	GESTION DE LA DETTE INTERIEURE	91
4.2	LES MESURES POUR ATTENUER L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE	
INTE	RNATIONALE ET RELANCER LES ECONOMIES DE L'UNION	93

INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2008. Il fournit également des indications sur les prévisions pour l'année 2009, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2010.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- Penvironnement international;
- la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- là situation économique et financière de l'Union ;
- les propositions d'orientation de politique économique pour l'année 2010.

Les propositions d'orientation de politique économique pour l'année 2010 sont axées sur la question de la gestion des arriérés intérieurs et sur les mesures pour atténuer l'impact de la crise économique et financière en cours sur les économies des Etats membres.

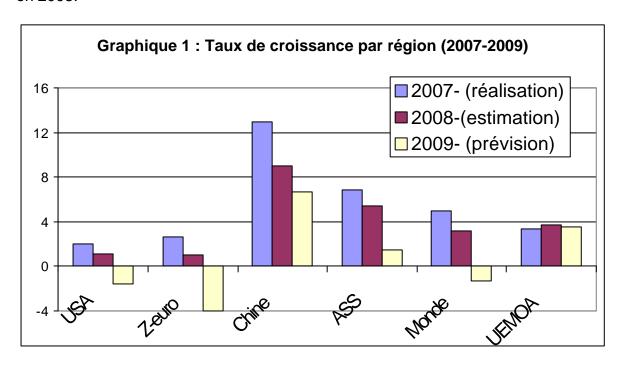
Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique, conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA. Toutefois, pour le Bénin, le Burkina Faso et la Guinée-Bissau, certaines données exploitées proviennent du FMI.

RESUME ANALYTIQUE

Les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué en 2008 dans un environnement mondial défavorable, marqué par l'envolée des prix des denrées alimentaires, des produits pétroliers, des turbulences financières qui ont induit la récession économique dans les pays développés et le ralentissement de la croissance économique dans les pays émergents. Les prévisions présagent d'une dégradation du cadre macroéconomique et de l'emploi en 2009. Le taux de croissance de l'activité économique mondiale passerait de 3,2% en 2008 à -1,3% en 2009, soit le plus fort recul jamais enregistré depuis la deuxième guerre mondiale. Les économies des pays avancés seraient les plus affectées avec une baisse de la croissance économique de 3,8% (baisse de 4,2% pour la zone Euro) contre une progression de 0,9% en 2008 et une forte progression du taux de chômage, malgré la mise en œuvre de mesures monétaires et surtout budgétaires de relance.

Une forte décélération de la croissance serait également enregistrée dans les pays émergents et en développement. Le taux de croissance du PIB passerait de 6% en 2008 à moins de 2% en 2009 en rapport avec le reflux des capitaux extérieurs, l'effondrement des marchés boursiers, la détérioration générale des conditions de financement et le repli de la demande extérieure qui ralentiront le rythme des investissements dans ces pays.

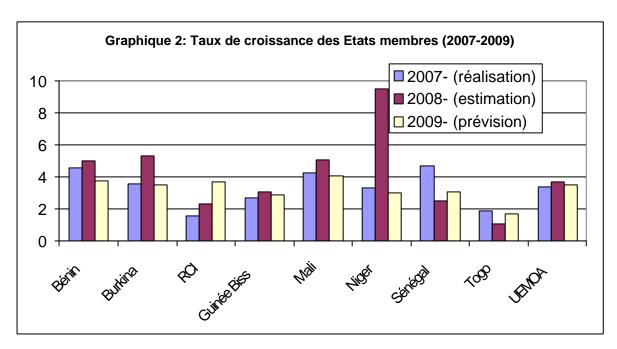
En Afrique subsaharienne, après plusieurs années d'expansion soutenue, le taux de croissance du PIB de la région devrait fléchir pour se situer à 1,7% en 2009 contre 5,4% en 2008 (pour le Nigéria, le taux projeté est de 2,9% contre moyenne annuelle de 7% sur les 12 dernières années et pour l'Afrique du Sud, il serait de -6,0%, pour la première fois en récession depuis 17 ans). La chute des prix de la plupart des produits de base aurait des conséquences pour tous les pays de la région. Dans les pays exportateurs de pétrole, le taux de croissance baisserait à 3,3 % contre 6,8% en 2008.



Toutefois, contrairement à la situation de fortes tensions sur les prix notées en 2008, une baisse de l'inflation serait observée en 2009. Les taux d'inflation des pays avancés se situeraient au dessous de 1,5% contre 3,8 % en 2008. Cette évolution résulterait de l'augmentation des capacités de production et de la baisse des cours des produits de base, le pétrole en particulier. En effet, le cours du baril après avoir atteint un niveau record de 147 dollars US/baril en juillet 2008, a plongé pour se situer autour de 40 dollars au cours des premiers mois de l'année 2009. Depuis la mi-mai 2009, il tourne autour de 62 dollars suite notamment à l'annonce de la baisse des réserves des Etats-Unis.

Les économies de l'UEMOA, en raison de leur faible intégration à l'économie mondiale, ne semblent pas avoir été fortement affectées par la crise financière internationale. En effet, le taux de croissance du PIB réel de l'Union s'est situé à 3,7% en 2008 contre 3,4% en 2007. Cette légère amélioration s'explique principalement par les bonnes performances du secteur primaire, en rapport avec des conditions climatiques satisfaisantes. Toutefois, ce taux est en retrait par rapport aux prévisions initiales d'un taux de croissance de 4,4%. La révision à la baisse a concerné tous les Etats membres, à l'exception du Burkina Faso et du Niger.

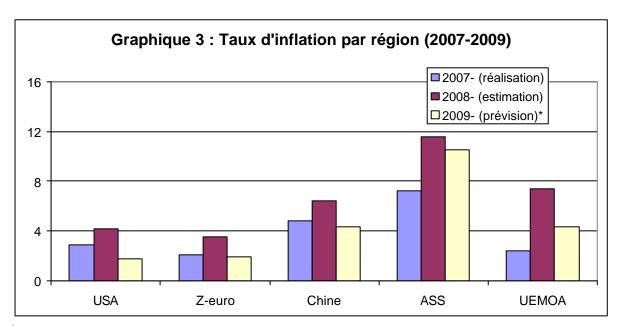
Pour 2009, il est attendu un taux de croissance de 3,5% pour des prévisions initiales de 4,9%. La révision à la baisse a concerné tous les Etats membres. Elle s'explique en partie par la récession dans les pays de l'OCDE qui induit une contraction de la demande et un recul des cours de la plupart des matières premières exportées par les Etats de l'Union. Outre le commerce extérieur, la tourmente financière pourrait affecter les économies de l'Union par d'autres canaux tels que l'activité touristique, les transferts privés et des entrées nettes de capitaux, notamment des investissements directs étrangers et l'aide publique au développement, le système bancaire et le marché financier régional.



En ce qui concerne l'inflation, une baisse est attendue en 2009, en liaison avec la baisse du prix de l'énergie et des marges des industriels et des distributeurs. Cette

situation favorisera une atténuation des pressions inflationnistes et par conséquent une amélioration de la compétitivité des économies des Etats membres de l'Union. Les résultats obtenus au cours des cinq premiers mois de l'année 2009 avec un taux d'inflation de 4,3% contre 5,1% pour la même période en 2008, attestent d'un repli de l'inflation et d'une poursuite des tensions inflationnistes, en rapport avec la persistance de la hausse des prix des produits alimentaires.

La légère tendance à la baisse observée au cours des premiers mois pourrait être ralentie par la perspective d'une hausse des tarifs de l'énergie électrique. L'augmentation est déjà effective au Sénégal et elle ne devrait pas tarder dans les Etats membres comme le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo. A cela, il convient d'ajouter les incertitudes qui pèsent sur la campagne agricole en cours, des organismes spécialisés annonçant des conditions climatiques moins favorables. La maîtrise de l'inflation devrait donc demeurer encore une priorité en 2009.



^{*} Pour l'UEMOA, le taux d'inflation en 2009 représente le glissement des cinq premiers mois de l'année.

Par contre, au plan des finances publiques, l'année 2009 se révèlerait difficile. Le déficit du solde budgétaire hors dons et du solde global se dégraderaient en s'établissant à 5,9% et 2,8%, respectivement contre 4,5% et 1,8% en 2008. Cette contreperformance serait liée à la baisse des recettes non fiscales ramenant ès recettes budgétaires à 17,3% du PIB contre 17,5% en 2008 et à la progression des dépenses totales et prêts nets qui représenteraient 23,5% du PIB en 2009 contre 22,2% en 2008. Cette situation pourrait s'aggraver en cas de baisse des appuis financiers aux pays du Sud dans le contexte actuel de récession et de destruction massive des emplois. Dans ces conditions, le maintien du niveau des dépenses publiques, notamment celles portant sur les programmes d'investissement dans les infrastructures socioéconomiques, serait un grand défi, principalement pour les Etats membres de l'Union.

S'agissant de la dette publique, la situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2008, l'encours de la dette publique a représenté 44,2% du PIB contre 49,0% à fin décembre 2007. Cette baisse est liée principalement aux allègements

obtenus par le Togo et la Côte d'Ivoire qui ont atteint le point décision de l'Initiative PPTE en novembre 2008 et mars 2009, respectivement. La baisse se poursuivrait en 2009. La bonne exécution des programmes en cours avec les Institutions de Bretton Woods devrait permettre à la Côte d'Ivoire, à la Guinée Bissau et au Togo d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et d'ouvrir la voie à d'autres allègements.

En matière de convergence, des résultats insuffisants ont été enregistrés en 2008. Ils s'expliquent par le manque de vigueur de la croissance économique des différentes économies de l'Union, la lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles, la vulnérabilité des économies nationales de l'Union par rapport aux chocs exogènes, les sérieuses difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, la faiblesse de la pression fiscale, la hausse des dépenses.

Les conditions d'accès à la phase de stabilité à compter du 1^{er} janvier 2009 n'étant pas réunies, et prenant en compte les effets de la crise économique actue**l**e, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a décidé de reporter l'horizon de convergence au 31 décembre 2013, lors de sa réunion tenue le 17 mars 2009 à Ouagadougou.

De par sa complexité et des incertitudes sur sa durée, la crise financière pose de défis exceptionnels aux décideurs des Etats membres de l'Union. Au regard des multiples sources de contagion de la crise, il y a des risques majeurs d'une remise en cause des acquis au plan macroéconomique et de mouvements sociaux. Les principaux risques immédiats qui se dessinent sont :

- la baisse des investissements publics ;
- l'accumulation des arriérés de paiements intérieurs ;
- le ralentissement de la croissance économique de l'Union en 2009 contrairement à l'optimiste des prévisions actuelles ;
- la fragilisation de l'intermédiation financière ;
- l'aggravation de la situation de la pauvreté;
- les revendications sociales pour l'amélioration des conditions de vie.

Des dispositions doivent être prises pour amoindrir les effets de la crise. Ainsi, les premières mesures prises pour contenir les effets de la crise, notamment au niveau du système financier, ont consisté à renforcer le suivi des établissements de crédit, à injecter davantage de liquidité au sein du système bancaire par l'organisation régulière d'opérations d'adjudications et à poursuivre la concertation avec les représentations professionnelles ainsi que les autres établissements financiers.

Au regard de la menace du ralentissement de la croissance économique, une politique de relance devrait être axée, au plan monétaire, sur la poursuite des injections de liquidité et le maintien de la confiance du système financier de l'Union. La Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest devrait poursuivre cette politique. Comme l'atteste la baisse des taux directeurs de la BCEAO de 4,75% à 4,25%, le 11 juin

2009. Par ailleurs, un suivi régulier du système bancaire et une plus grande vigilance permettant d'appréhender, au plus tôt, les facteurs de vulnérabilité dans les institutions financières et d'y apporter des solutions appropriées s'imposent.

Au plan budgétaire, dans le contexte actuel, une baisse des recettes est probable. Cette situation pourrait conduire à une remise en cause des acquis en matière de renforcement du cadre macroéconomique avec notamment l'aggravation des déficits budgétaires et un risque d'accumulation d'arriérés intérieurs.

Ces diverses préoccupations justifient les propositions d'orientations de politique économique qui s'articulent autour des deux points suivants :

- la gestion efficace de la dette intérieure ;
- les mesures pour atténuer l'impact de la crise financière internationale et relancer les économies de l'Union.

Ainsi, afin d'éviter que la propagation de la crise ne plombe durablement l'activité économique, les pouvoirs publics devront prendre des dispositions pour soutenir le secteur privé. Cela pourrait s'opérer efficacement à travers l'apurement progressif du stock de la dette intérieure et surtout la non accumulation de nouveaux arriérés de paiement intérieurs.

Parallèlement, l'accent doit être mis sur la nécessité de renforcer l'intégration régionale. Ainsi, outre les mesures facilitant la fluidité des échanges intracommunautaires et l'effort de recouvrement des ressources intérieures, les Etats membres doivent soutenir les initiatives régionales de promotion de la culture boursière afin de permettre aux entreprises et même aux pouvoirs publics de disposer de financement pour poursuivre les investissements, particulièrement dans les infrastructures. Celles-ci sont indispensables à l'amélioration de la compétitivité, à l'accélération de la croissance économique et à l'efficacité des programmes de réduction de la pauvreté dans l'Union.

Enfin, par rapport à l'accompagnement financier extérieur, les Etats membres de l'Union devront être attentifs et surtout actifs afin de capter les ressources issues des initiatives d'institutions financières internationales telles que la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire international (FMI).

En effet, dans le cadre de l'élaboration des réponses rapides à la crise financière internationale qui se propage en Afrique, la BAD a, outre la conception d'un plan d'action, mis en place de nouveaux instruments de financement dont les deux principaux sont la Facilité de liquidé d'urgence – à laquelle sont éligibles les pays membres régionaux, les institutions financières et les entreprises - et l'Initiative pour le financement du commerce.

Parallèlement et sous l'influence de la Conférence de Dar Es-Salaam des 10 et 11 mars 2009, qui a réuni les Ministres des Finances et les Gouverneurs de Banques centrales Africains ainsi que les Communautés Economiques Régionales (CER), et des conclusions du G20 du 2 avril 2009, le FMI a opté pour l'assouplissement des conditionnalités et le doublement des limites d'accès au financement y compris au

titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). Il a également concrétisé la Facilité contre les chocs exogènes.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'activité économique mondiale, éprouvée par la crise financière et l'effondrement de la demande, se contracterait de 1,3% en 2009 contre une progression de 3,2% en 2008, enregistrant ainsi le plus faible taux de croissance depuis la deuxième guerre mondiale. Malgré la mise en œuvre de vigoureuses mesures de relance, les économies des pays avancés seraient en récession avec un taux de croissance économique de -3,8% contre une progression de 0,9% en 2008.

Par contre, la croissance dans les pays émergents et en développement ralentirait pour se situer à moins de 2,0% en 2009 contre une hausse de 6,0% en 2008. Le reflux des capitaux extérieurs, l'effondrement des marchés boursiers et la détérioration générale des conditions de financement ont porté un coup d'arrêt à l'accroissement des investissements dans ces pays.

1.1 PRODUCTION 1

<u>Aux Etats-Unis</u>: la contraction du PIB serait de 2,8% en 2009, niveau jamais observé depuis le début des années 1980. En effet, l'économie américaine souffrirait davantage des perturbations sur les marchés financiers consécutifs à la crise des « subprimes ». Par ailleurs, les pertes d'emplois observées depuis décembre 2008, soit 600 000 par mois, combinées à la forte baisse des prix de l'immobilier, pèseraient sur le moral des ménages et la consommation.

<u>Dans la Zone Euro</u>: le PIB se contracterait de 4,2% contre une progression de 0,9% en 2008. En effet, les perspectives de dégradation de la situation économique mondiale conduiraient les entreprises de la zone à ajourner leurs plans d'investissement. La consommation privée baisserait également de 1,3% contre une hausse de 0,5% en 2008.

<u>Dans les pays émergents d'Asie</u>: la récession mondiale commence à se faire ressentir. En effet, depuis novembre 2008, la région subit le choc de l'effondrement du commerce mondial des produits industriels, sur fond de ralentissement de la demande interne. Ainsi, les perspectives de croissance ont été revues à la baisse. Cette croissance passerait de 6,9% en 2008 à 3,3% en 2009. En Chine, la croissance serait de 6,5% en 2009 contre 9,0% en 2008.

<u>En Amérique Latine</u>: l'activité économique reculerait de 1,5% en 2009 contre une progression de 4,2% en 2008. Les pays qui entretiennent des liens étroits avec les États-Unis, notamment dans le domaine du commerce (plus particulièrement le Mexique), souffriraient du déclin de la production dans les secteurs automobile et manufacturier ainsi que de la baisse des transferts de fonds des travailleurs émigrés aux États-Unis.

En Afrique subsaharienne: après plusieurs années d'expansion soutenue, le taux de croissance du PIB de la zone devrait fléchir pour se situer à 1,7% en 2009 contre 5,5% en 2008. La chute des prix des produits de base serait lourde de

11

¹ Les données de la production sont celles parues dans le World Economic Outlook paru en avril 2009.

conséquences pour tous les pays de la région, et les pays exportateurs de pétrole verraient leur croissance ralentir pour s'établir à 3,3% contre 6,8% en 2008.

1.2 PRIX ET INFLATION²

Dans tous les pays du monde, l'inflation serait poussée à la baisse par deux effets que sont la nette décrue des prix des matières premières, qui réduit notamment les prix de l'énergie et les coûts de production, et la compression des marges des industriels et des distributeurs liée au recul de la demande.

Dans les pays avancés, l'inflation globale sur 12 mois est tombée à 1,0% en février 2009, encore que l'inflation tendancielle reste dans l'ordre de 1,5% à 2,0%. En 2009, le taux d'inflation annuel se situerait à -0,2% contre une hausse de 3,4% en 2008. Cependant, dans certains pays la dépréciation de la monnaie atténuerait le mouvement de baisse du niveau général des prix.

<u>Aux Etats-Unis</u>: au cours des trois premiers mois de l'année 2009, des signes de déflation apparaissent même si elle n'est pas généralisée. En mars 2009, pour la première fois en 55 ans, le taux d'inflation annuel est ressorti négatif. La baisse de l'IPC sur 12 mois provient exclusivement d'une chute de 23% des prix de l'énergie alors que les prix des aliments sont en hausse de 4,4%. Pour les prochains mois, il est attendu un recul de l'indice des prix à la consommation. Au total, en 2009, le taux d'inflation annuel se situerait à -0,9% contre 3,8% en 2008.

<u>Dans la zone euro</u>: après le pic historique de 4,0 % enregistré en juin 2008, l'inflation a nettement ralenti ces derniers mois, dans le sillage du repli des prix du pétrole et du ralentissement de l'économie. En effet, l'inflation a atteint en mars 2009 son plus bas niveau historique, à 0,6% sur un an. Une baisse continue du taux d'inflation est attendue jusqu'en juillet 2009. Au regard de l'étendue de la crise, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 0,4% en 2009 contre 3,3% en 2008.

<u>Dans les pays émergents d'Asie</u>: l'augmentation de la disparité des revenus ainsi que la baisse des prix des matières premières depuis mi-2008 conduiraient à atténuer les pressions inflationnistes et la déflation dans quelques pays de la zone. En 2009, les prix à la consommation progresseraient de 0,4% contre 4,5% en 2008.

En Amérique Latine: compte-tenu du ralentissement de la demande et l'impact du ralentissement de l'économie mondiale sur les prix des matières premières, l'inflation a baissé dans la plupart des pays de la zone. En effet, le taux d'inflation annuel moyen a atteint un pic de 8,9% en octobre 2008 avant de baisser à 7,5% en mars 2009. Deux des pays qui utilisent le dollar comme monnaie courante (El Salvador et le Panama) ont connu les plus fortes baisses du taux d'inflation dans le sillage des Etats-Unis.

<u>En Afrique subsaharienne</u>: l'inflation a diminué dans la zone, sous l'effet de l'effondrement des cours des produits pétroliers, au second semestre 2008, et du ralentissement de l'activité économique mondiale survenu par la suite. Le taux d'inflation devrait, en effet, passer de 11,5% en 2008 à 10,5% en 2009. L'inflation

² Les données sur les prix sont celles parues dans le World Economic Outlook paru en avril 2009.

pourrait diminuer plus rapidement si les cours des produits de base baissaient davantage, mais elle pourrait diminuer plus lentement en raison d'anticipations inflationnistes et d'une répercussion tardive de la baisse des cours mondiaux du pétrole sur les prix à la pompe. Dans certains pays, la dépréciation du taux de change fait monter les prix.

1.3 EVOLUTION DES TAUX D'INTERET ET DES MARCHES DE CHANGE

Depuis octobre 2008, les politiques monétaires sont marquées par une intervention conjointe des grandes banques centrales de plus en plus accommodantes avec des taux d'intérêts très bas, voire proches de zéro.

<u>Aux Etats-Unis</u>: la réserve fédérale (Fed) a fixé en décembre 2008 une borne de fluctuation de 0,0% à 0,25% pour l'objectif de ses fonds fédéraux contre un taux de 2,0% en septembre 2008. Au premier trimestre 2009, la Fed n'a pas modifié la marge de fluctuation pour son objectif du taux des fonds fédéraux et le taux effectif s'est stabilisé entre 0,15% et 0,20%.

<u>Dans la zone euro</u>: jusqu'en octobre 2008, la Banque centrale européenne a décidé de ne pas assouplir sa politique monétaire comme l'avait fait la Fed dès le début de la crise en juin 2007. En effet, en juillet 2007, elle a plutôt procédé à une hausse de 25 points de base en portant son taux de refinancement à 4,25%. Face aux menaces de récession et surtout de déflation, la Banque centrale européenne a abaissé en novembre 2008, en décembre, en janvier 2009, puis en mars 2009, portant le total de la baisse depuis octobre à 275 points de base, avec un taux de refinancement de 1,50%. En avril 2009, ce taux a été porté à 1,0%.

<u>Dans les pays émergents d'Asie</u>: beaucoup de pays ont la possibilité de réduire leurs taux d'intérêt du fait de la faiblesse de l'inflation sous-jacente. Cependant, l'impact de la forte baisse des taux d'intérêt déjà initiée a été atténué par la baisse de l'inflation. Ainsi, le taux d'intérêt réel est resté constant ou à augmenté dans certains pays. Les autorités monétaires devraient envisager des politiques non conventionnelles telles que le rachat des obligations, pour améliorer le marché des crédits et réduire les coûts d'emprunt. En effet, les politiques monétaires utilisées jusque-là deviennent inefficaces d'autant plus que les taux d'intérêt avoisinent zéro.

<u>En Amérique Latine</u>: alors que l'activité économique et les pressions inflationnistes connaissent un ralentissement, les Autorités monétaires ont procédé à un cycle d'allègement des politiques monétaires. En effet, les taux d'intérêts ont été réduits dans tous les pays de la zone. La Colombie a commencé à baisser ses taux en décembre 2008 avec une réduction de 50 points de base, alors que le Chili a vu ses taux réduits de 650 points de base jusqu'en avril 2009. Les assouplissements sont survenus également en République Dominicaine, Honduras, Paraguay et Venezuela. Les conditions monétaires ont été restrictives dans quelques pays de la zone à cause de leur situation économique particulière.

<u>En Afrique subsaharienne</u>: la plupart des banques centrales ont durci leur politique monétaire pour faire face à la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, mais la moitié de celles qui avaient pris la décision au premier semestre 2008 se sont vite ravisées au semestre suivant.

<u>Sur le marché des changes</u>: le dollar a plutôt bénéficié de son statut de valeur refuge dans un environnement trouble et difficile à analyser (crise financière et économique). Il s'est en effet établi en mars 2009 à 1,3291 pour un euro contre 1,4077 en septembre 2008, soit une hausse de 6,0% en six mois. L'évolution du dollar face au yen a été très erratique. En six mois, le yen s'est apprécié de 7,1% vis-à-vis du dollar, en s'établissant 105 pour un dollar en mars 2009 contre 99 en septembre 2008. Face à l'euro, il s'est apprécié de 13,5% au cours de cette période.

1.4 EVOLUTION DES COURS DES MATIERES PREMIERES

L'année 2008 a été caractérisée globalement par une hausse des cours des matières premières exportées par les Etats membres de l'UEMOA, en liaison avec la forte demande des pays de l'OCDE. Les augmentations ont été enregistrées tant pour les produits agricoles comme le cacao (+31,3%), le café (+21,3%), les huiles d'arachide (+56,4%) et de palme (+21,3%) et le coton (+12,6%) que pour le pétrole (+33,9%) et les principaux produits miniers, les phosphates (+27,3%) et l'or (+25,1%).

Le retournement des marchés internationaux est intervenu en juin 2008, parallèlement au recul marqué des cours du pétrole. Au cours du deuxième semestre 2008, la chute de la demande mondiale a entraîné un effondrement des cours des produits de base. Le mouvement de forte baisse des cours, sur la période de juillet 2008 à février 2009, a particulièrement affecté les cours du café (- 43,5%) qui sont passés de 2 540 dollars la tonne à 1 769 dollars la tonne, de l'huile de palme (- 49,1%) qui se sont situés à 574,0 dollars la tonne contre 1 129 dollars la tonne, de l'huile d'arachide (- 56,7%) qui se sont établis à 1 545 dollars la tonne et du coton (- 28,6%).

<u>Le cacao</u>: en 2008, les cours internationaux de la fève de cacao ont été supérieurs à ceux des quatre années précédentes. Au cours du premier trimestre 2009, les cours se sont situés à 259,7 cents/ Kg contre 247,7 au premier trimestre 2007. Les prévisions tablent sur un déficit de production plus important en raison du recul prévu de la production de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, parallèlement à une croissance de la demande qui devrait chuter en raison de la récession économique mondiale.

<u>Le café</u>: le redressement des prix du café enregistré en 2005 s'est accentué en 2008, le prix composite moyen de l'OIC s'établissant à 124,25 cents USD/livre en 2008 contre 45,60 cents d'USD/livre en 2001. Les cours sont passés de 328,5 au premier trimestre 2008 cents à 283,9 cents au premier trimestre 2009 soit une baisse de 13,57%. Cependant, les indicateurs de base du marché continuent à laisser prévoir des cours élevés car est il est peu probable qu'une augmentation substantielle de la production brésilienne en 2008/09 provoque un excédent sur le marché mondial.

Le coton: malgré une hausse en début mars 2008, lorsqu'il a atteint 1,04 dollars la tonne métrique, le cours moyen a commencé à fléchir en juillet 2008, en raison de la crise financière mondiale. En avril 2009, le cours est tombé à 0,053 dollars, soit près de 30,0% de moins que son niveau moyen entre janvier et juillet 2008.

<u>La noix de cajou</u>: les cours poursuivent la tendance à la baisse observée depuis 2007. Ils se sont établis à 413 dollars/tonne en 2008 contre 651,7 dollars en 2007. Cette tendance se poursuivrait en 2009. En effet au premier trimestre 2009, les cours se situés à 450 dollars/tonne. Cette évolution résulte du recul de la demande aux Etats-Unis du fait d'informations publiées et selon lesquelles les graines comporteraient des substances nuisibles à la santé.

<u>L'or</u>: les cours ont baissé de 2,1% entre avril 2008 et avril 2009, le gramme d'or passant de 32.09\$ en avril 2008 à 31,4\$ en avril 2009, en liaison avec la dégradation continue de la situation économique internationale.

<u>Le pétrole</u>: le cours moyen mensuel du baril s'est établi à 92 dollars le baril en janvier 2008, puis à 133 dollars en juillet 2008 (avec un niveau record à 147 dollars) avant de revenir à 40,0 dollars en décembre 2008. En février 2009, les cours ont diminué de plus de 67,0% par rapport à leur record de juillet 2008, même s'ils restent plus élevés, en termes réels, qu'au cours des années 90. Pour l'année 2009, le cours moyen du baril se situerait à 44,0 dollars.

<u>Les phosphates</u>: Pendant de nombreuses années, la tonne de minerai de phosphates valait environ 50 à 60 dollars sur le marché international. A la suite d'une demande mondiale en rapide augmentation, celle-ci approche maintenant les 400 dollars. Au premiers mois de l'année 2009, les cours ont baissé pour se situer à 193,3 dollars la tonne métrique contre 234,4 dollars au premier trimestre 2008.

<u>L'uranium</u>: après avoir enregistré une progression sensible 22,0% en 2007, en liaison avec la hausse anticipée de la demande mondiale, soit 1 796 dollars la tonne en juin 2007, les cours se sont nettement inscrits en retrait à partir de janvier 2008, à 1 255 dollars la tonne. Sur l'année 2008, le cours moyen s'est établi à 970 dollars la tonne, soit un repli de 35,7%"par rapport aux cours moyen de 2007. Ce recul s'est amplifié au deuxième semestre 2008 et s'est poursuivi au cours du premier trimestre 2009.

<u>L'huile de palme</u>: les cours ont poursuivi une hausse jusqu'en juin 2008, en raison notamment de l'insuffisance persistante de l'offre mondiale. Cette hausse a culminé en juillet à 1216 dollars la tonne. Ils se sont inscrits en baisse jusqu'au mois de novembre 2008. La tendance s'est une fois inversée avec une hausse de 43% entre novembre 2008 et avril 2009.

<u>L'huile d'arachide</u>: les cours ont continué a bénéficié en 2008 de l'insuffisance générale de l'offre d'oléagineux et ont enregistré une progression sensible de 56,4% par rapport au cours moyen de 2007. Entre avril 2008 et avril 2009, les cours ont reculé de 46%.

2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2008, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,0% contre 4,6% en 2007, pour un objectif de 6,8% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Cette évolution, imputable aux performances des activités de l'ensemble des secteurs de l'économie, s'est déroulée dans un contexte marqué par de fortes tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 7,9% contre 1,3% en 2007. En 2009, l'activité économique enregistrerait un ralentissement de la croissance avec un taux de croissance de 3,8%. L'inflation pourrait se situer au-delà de la norme communautaire de 3% maximum.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une dégradation du déficit global qui est ressorti à 0,6% du PIB contre un excédent de 1,8% en 2007. Cette évolution du solde global est essentiellement imputable à une progression plus importante des dépenses totales que celle des recettes. En 2009, le déficit global s'établirait à 1,9% du PIB.

S'agissant des comptes extérieurs, ils ont été caractérisés par une réduction du déficit courant rapporté au PIB. Il est ressorti à 8,4% contre 9,0% en 2007, en rapport avec un déficit de la balance des services stable et une amélioration du solde positif des transferts courants. En 2009, il est attendu une aggravation avec un déficit de 9,3% expliquée par la baisse attendue des exportations.

A fin décembre 2008, la situation monétaire s'est caractérisée par une augmentation des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 27,3% par rapport à fin décembre 2007.

En matière de convergence, un seul critère de premier rang n'a pas été respecté en 2008. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen. Au niveau des critères de second rang, seul le critère relatif au déficit extérieur courant n'a pas été respecté.

2.1.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 5,0% en 2008 contre 4,6% en 2007. Cette évolution est liée aux performances des différents secteurs de l'économie.

En effet, le secteur primaire a progressé de 4,2% en 2008, le même taux de croissance qu'en 2007, sous l'impulsion de la production agricole, notamment vivrière qui a augmenté de 6,1%. Ainsi, la production de mil et de sorgho s'est établie à 219 700 tonnes, en progression de 44%. Celle du riz est en hausse de 64,9% avec 115 400 tonnes. Les productions d'igname et de manioc se sont établies à 2 181 600 tonnes et 2 649 900 tonnes, soit des progressions respectives de 29,7% et 16%.

Quant aux principales cultures d'exportation, la production du coton a enregistré une baisse de 10,3% pour s'établir à 241 000 tonnes. Ce recul de la production cotonnière est lié à la tombée tardive des pluies et au non démarrage des semis à

bonne date. La production d'arachide s'est située à 146 187 tonnes, en hausse de 27,7% et celle d'ananas a été doublée en s'établissant à 287 738 tonnes en liaison avec un meilleur rendement et un essor des activités de transformation et d'élargissement des marchés d'exportation, notamment vers le Nigéria.

Quant au secteur secondaire, il a progressé de 5,6% contre 3,2% en 2007 sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, notamment celles de transformation du coton. Les activités des BTP, en hausse de 8,3%, ont été soutenues, quant à elles, par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du projet des grands travaux entrepris par le Gouvernement, notamment, ceux de bitumage et de construction d'échangeurs.

S'agissant du secteur tertiaire, sa valeur ajoutée a augmenté de 6,7% contre 5,7% en 2007. Il a été tiré par les activités commerciales, notamment de réexportation vers le Nigeria et l'amélioration de l'activité portuaire. Ce secteur a bénéficié également d'une hausse des activités de la branche «Transports et télécommunications» soutenue par l'accroissement des activités de transit et celles des sociétés de téléphonie mobile suite aux réformes réalisées dans ce secteur en 2007 et l'arrivée d'un nouvel opérateur en 2008.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 1,1 point, 1,0 point et de 2,9 points.

Du côté de la demande, la croissance a été soutenue principalement par la formation brute de capital fixe (FBCF) et la consommation finale. En effet, la FBCF totale a augmenté de 8,3% en liaison avec la poursuite de la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté et de l'exécution des grands travaux d'infrastructures économiques et sociales. Quant à la consommation finale, elle a progressé de 3,7%, sous l'impulsion de sa composante publique dont la progression a été de 4,9%. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations en volume ont été en hausse respectivement de 6,7% et 11,0%.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,9 points, 0,7 point et 1,4 point.

Le taux d'épargne intérieure brute s'est légèrement amélioré pour représenter 12,1% du PIB. Quant au taux d'investissement global, il s'est établi à 20,5% contre 20,0% un an plus tôt.

Les perspectives en 2009, révisées à la baisse, tablent sur un taux de croissance de 3,8% contre une prévision initiale de 6,1%. Cette décélération de l'activité économique serait imputable aux effets néfastes de la crise financière internationale sur l'économie béninoise. En effet, l'impact de cette crise pourrait se transmettre à travers notamment, la baisse des cours du pétrole qui vont induire une diminution de la demande de réexportations du Bénin vers le Nigéria. Un autre mécanisme de transmission des effets de la crise est le repli attendu des fonds envoyés par les travailleurs émigrés, en raison de la forte progression du chômage en Europe et aux Etats-Unis. En 2008, le Bénin a reçu environ 105 milliards de FCFA de ses

ressortissants émigrés, dont la majorité des transferts provient des Etats-Unis et de l'Europe. Par ailleurs, la baisse des cours du coton, entre 10 et 15% en 2009, pourrait créer une désaffection des producteurs.

Au niveau du secteur primaire, la croissance serait principalement impulsée par la hausse attendue de la production vivrière en liaison avec les mesures d'accompagnement adoptées par le Gouvernement, notamment la distribution gratuite des intrants agricoles pour soutenir la production vivrière. Ce secteur bénéficierait des retombées de la mise en œuvre du programme d'urgence de relance de la production du riz et des effets attendus de la mise en œuvre effective du programme de diversification des activités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ce programme vise le développement de nouvelles filières notamment, la noix de cajou, l'ananas, le manioc, les cultures maraîchères et les crevettes.

Dans le secteur secondaire, la croissance serait soutenue par le dynamisme des activités de la branche des BTP, impulsé par la poursuite de la construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du projet des grands travaux entrepris par le Gouvernement. Ce secteur se ressentirait des conséquences de la baisse de la production du coton, consécutive aux difficultés internes de la filière et la baisse des cours sur le marché mondial.

Quant au secteur tertiaire, il subirait fortement l'impact de la crise économique internationale à travers la baisse de la demande de réexportations à destination du Nigeria. Toutefois, ce secteur pourrait bénéficier du dynamisme des activités des transports et télécommunications.

2.1.2. PRIX ET INFLATION

L'évolution des prix intérieurs a été marquée par des tensions inflationnistes au cours de l'année 2008. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 7,9%. Ces tensions inflationnistes sont imputables principalement au renchérissement des produits alimentaires, consécutif à la hausse des prix de ces produits à l'échelle mondiale. Cette évolution des prix aurait été plus importante en l'absence des mesures prises par le Gouvernement pour atténuer son impact sur le pouvoir d'achat de la population. Ces mesures concernent essentiellement la suspension temporaire des droits de douane et de la TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise à la disposition des couches vulnérables, de céréales à des prix sociaux. Epousant le même profil, le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 5,9% en 2008 contre 2,0% un an plus tôt.

En glissement annuel sur les cinq premiers mois de l'année 2009, l'inflation a été de 5,3% contre 4,6% au cours de la même période en 2008. Cette situation s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires de 12,3% contre 10,0% pour la même période en 2008. Si cette tendance se poursuivait, la norme communautaire de 3,0 % au maximum par an pourrait ne pas être respectée.

Toutefois, la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international ainsi que la mise en œuvre des programmes de production de riz et de maïs amélioreraient la tendance à la baisse de l'inflation.

2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une dégradation du déficit global qui est ressorti à 0,6% du PIB contre un excédent de 1,8% en 2007, suite à une progression plus importante des dépenses totales que celle des recettes. En effet, les recettes budgétaires ont progressé de 6,2% pour représenter 19,5% contre 20,7% du PIB en 2007. Cette évolution des recettes est en liaison avec la chute des recettes non fiscales, exceptionnelles encaissées un an plus tôt. Quant aux recettes fiscales, elles ont connu une hausse de 14,9% en 2008. Dans l'ensemble, le recouvrement des recettes a bénéficié des effets favorables des mesures relatives à l'informatisation, au renforcement des capacités de recouvrement des régies financières, à la sécurisation des documents douaniers et à la simplification des opérations d'enlèvement des marchandises. En ce qui concerne les dons, ils se sont inscrits en baisse de 3,2% pour représenter 2,8% du PIB en 2008 contre 3,3% un an plus tôt.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 16,5% pour s'établir à 22,9% du PIB contre 22,2% en 2007. Cette progression des dépenses est imputable à la hausse des dépenses courantes de 17,9%, les dépenses en capital ayant baissé. Les dépenses en capital ont concerné, entre autres, la construction des villas et des logements dans le cadre de l'organisation du 10è Sommet de la CEN-SAD en juin 2008. Le déficit global hors dons s'est établi à 3,4% du PIB contre 1,5% en 2007.

Pour l'année 2009, les recettes budgétaires totales progresseraient de 18,7% pour représenter 22,1% contre 19,5% du PIB en 2008. Cette évolution serait imputable à une progression de 20% des recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 8,5%. Cette performance serait attribuée aux effets favorables des mesures engagées ces dernières années pour renforcer les capacités de recouvrement des régies financières ainsi que le renforcement des dispositifs contre la fraude fiscale. En ce qui concerne les dons, ils seraient en hausse de 22,6% soit 3,3% du PIB en 2009 contre 2,8% un an plus tôt.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse de 25,0% pour s'établir à 27,4% du PIB contre 22,9% en 2008. La hausse des dépenses en capital expliquerait principalement cette progression des dépenses totales. En effet, les dépenses en capital augmenteraient de 75,7% contre un recul de 7,8% un an plutôt. Cette hausse des dépenses en capital serait en rapport avec la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures économiques et sociales. Ces dépenses concernent également les dépenses de lutte contre la pauvreté et de l'appui aux filières agricoles, notamment le Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire. Quant aux dépenses courantes, elles seraient en hausse de 16,0%. Cette évolution des dépenses courantes, notamment la masse salariale, vise à répondre aux revendications d'ordre social des travailleurs. En effet, la progression de la masse salariale et les paiements des intérêts seraient à l'origine de la hausse des dépenses courantes.

Au total, les principaux soldes budgétaires se dégraderaient en 2009. Ainsi, le déficit global hors dons s'établirait à 5,2% du PIB contre 3,4% en 2008 et le déficit global représenterait 1,9% du PIB contre 0,6% en 2008.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 19,1% contre 15,0% en 2007. Le service dû de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 5,3% contre 3,7% en 2007. En 2009, l'encours de la dette totale rapporté au PIB nominal s'établirait à 20%, en rapport principalement avec l'accroissement de la dette publique intérieure.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le déficit des transactions courantes a enregistré une légère augmentation en 2008, en ressortant à 250,5 milliards contre 237,0 milliards. Cette dégradation du compte courant est liée essentiellement à la hausse de 4,7% des importations, sous l'effet de l'accroissement des achats de produits énergétiques, de biens d'équipement et de produits alimentaires. Les exportations, pour leur part, ont augmenté de 3,4%, en liaison notamment avec l'augmentation des réexportations et des ventes de coton.

Les déficits des services nets et des revenus se sont stabilisés respectivement à 96,0 milliards et 4,9 milliards, alors que le solde créditeur des flux de transferts courants est ressorti à 135,2 milliards contre 128,7 milliards en 2007. Hors dons, le déficit courant s'établirait à 9,4% du PIB contre 10,0% en 2007.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est ressorti en baisse de 21,9%, à 283,9 milliards en 2008, en relation avec la baisse des investissements directs et des investissements de portefeuille. Au total, la balance des paiements en 2008 a affiché un solde global excédentaire de 33,4 milliards contre 141,4 milliards en 2007.

En 2009, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 10,0 milliards, après celui de 33,4 milliards en 2008. Le déficit des transactions courantes s'aggraverait pour ressortir, hors dons, à 11,4% du PIB contre 9,4% en 2008, du fait de la dégradation du solde des échanges de biens et de services. Cette évolution défavorable résulterait du recul des exportations, en liaison avec la chute des cours et de la production du coton et de l'augmentation des importations soutenue par la mise en œuvre des projets de construction d'infrastructures.

La détérioration du compte courant serait toutefois atténuée par le quasi-doublement des appuis budgétaires.

Le compte de capital et d'opérations financières serait en hausse de 7,9% pour se situer à 306,3 milliards, en relation avec l'augmentation des entrées nettes de capitaux publics, en particulier les dons-projets.

2.1.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets se sont établis à 690,2 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 33,4 milliards par rapport à la même période de l'année 2007.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 442,3 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 210,2 milliards par rapport à fin décembre 2007. La position nette

créditrice du Gouvernement s'établirait à 182,1 milliards à fin décembre 2008 contre 287,9 milliards un an plus tôt, soit une détérioration de 105,8 milliards. Cette évolution traduit l'effet de la hausse des concours bancaires à la suite des émissions de titres publics (bons et obligations du Trésor d'un montant total de 70,1 milliards).

L'encours des crédits au secteur privé a progressé de 104,4 milliards, pour ressortir à 624,4 milliards, en liaison avec l'augmentation de 110,7 milliards des crédits ordinaires. La hausse des crédits ordinaires résulterait essentiellement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agroindustrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, de la micro-finance, du commerce général et des services.

La masse monétaire a augmenté de 27,3% sur la période sous revue, pour s'établir à 1 106,5 milliards en décembre 2008. L'accélération de la croissance de la masse monétaire est imputable à la progression de 51,4% de la circulation fiduciaire et de celle de 18,1% des dépôts en banque.

2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal s'est établi à 1,6% contre 4,2% en 2007 pour un objectif de 0,9% fixé dans le programme pluriannuel 2008-2010. En 2009, le solde budgétaire de base s'établirait à 1,2% du PIB ;
- Le taux d'inflation annuel moyen a été de 7,9% contre 1,3% en 2007 pour un objectif de 2,9% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Cette évolution de l'inflation est principalement liée à la crise alimentaire et à la crise énergétique. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 6,4% contre 1,3% en 2007. Au regard de la tendance observée sur les cinq premiers mois de l'année 2009, la norme communautaire de 3% maximum pourrait ne pas être respectée;
- Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal s'est établi à 19,1% en 2008 contre 15,0% en 2007. En 2009, ce ratio s'établirait à 20%, imputable à la progression de la dette publique intérieure ;

• Les arriérés de paiement :

- non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la période de la gestion courante a été respectée en 2008 et le serait en 2009 ;
- non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la période de la gestion courante a été respectée en 2008 et le serait en 2009 ;

Critères de second rang

- Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales a été de 35,6% en 2008 pour un objectif de 33,1% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Corrigé des dépenses salariales financées sur dons courants et ressources PPTE, ce ratio s'est établi à 34,1%. En 2009, le ratio corrigé représenterait 30,9% des recettes fiscales ;
- Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales s'est établi à 23,7% en 2008 contre 21,0% en 2007 pour un objectif de 23,7%. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur dons courants et ressources PPTE, ce ratio a représenté 22,7%. En 2009, ce ratio s'établirait à 27,3% des recettes fiscales ;
- Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics rapporté au PIB nominal est ressorti à -9,4% en 2008 contre -10,0% en 2007. En 2009, ce ratio se situerait à -11,4%;
- Le taux de pression fiscale s'est situé à 17,2% pour un objectif de 16,9% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Les performances en matière de recouvrement expliqueraient ce résultat. En 2009, la pression fiscale atteindrait 19,7% du PIB.

En matière de convergence, excepté le taux d'inflation, les trois autres critères de premier rang ont été respectés en 2008. Au niveau des critères de second rang, seul celui relatif au déficit extérieur courant hors dons n'a pas été respecté. Au titre de l'année 2009, tous les critères de premier rang seraient respectés. Toutefois, des risques persistent sur le respect du taux d'inflation annuel moyen au regard de son évolution au cours des cinq premiers mois de l'année.

2.1.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2008, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,0% contre 4,6% en 2007. Cette performance proviendrait de l'ensemble des secteurs de l'économie, essentiellement du secteur tertiaire. Au cours de l'année 2009, la situation économique se caractériserait par une décélération de l'activité sous les effets de la crise financière internationale, ce qui pourrait fragiliser la situation des finances publiques.

Pour consolider ces performances macro-économiques et assurer un respect durable des critères de premier rang, en particulier le solde budgétaire de base et le taux d'inflation annuel moyen, les Autorités béninoises sont invitées à :

- prendre des mesures appropriées pour une bonne application du programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire en vue d'assurer le développement de nouvelles filières agricoles;
- améliorer les circuits de distribution des produits alimentaires, notamment les céréales et les féculents afin d'atténuer les risques liés aux effets spéculatifs ;

- poursuivre la mise en œuvre des programmes de réformes structurelles, notamment, dans le secteur de l'énergie électrique afin de permettre une exploitation efficace des capacités de production ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires et de la lutte contre la fraude afin de limiter l'impact de la crise sur les finances publiques.

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique a été de 5,3% contre 3,6% en 2007. Cette accélération de la croissance est essentiellement imputable au secteur primaire, en rapport avec la reprise de la production de céréales et de la production de coton. La croissance a été réalisée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 10,7% contre -0,3% en 2007. En 2009, le taux de croissance ralentirait, du fait d'une plus faible croissance du secteur primaire, pour se situer à 3,5%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une réduction du déficit global qui s'est établie à 4,4% du PIB contre 5,7% en 2007. Cette diminution s'explique essentiellement par une maîtrise des dépenses courantes. En 2009, le déficit global ressortirait à 5,0%.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant extérieur, est passé de 8,3% du PIB en 2007 à 9,4% en 2008, en liaison avec l'aggravation du déficit commercial et une baisse des transferts publics. En 2009, il est attendu une réduction du ratio qui ressortirait à 7,8%, en rapport avec la forte hausse attendue notamment des exportations de coton.

S'agissant de la situation monétaire à fin décembre 2008, elle a été caractérisée par une contraction des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire a progressé de 12,0%.

En matière de convergence, trois critères dont deux de premier rang ont été respectés en 2008. Les critères de premier rang respectés sont ceux relatifs à la dette publique et à la non accumulation d'arriérés. Au niveau des critères de second rang, seul le ratio relatif aux investissements financés sur ressources internes a été respecté. En 2009, aucune amélioration sensible n'est attendue.

2.2.1. PRODUCTION³

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique s'est amélioré. Il s'est établi à 5,3% contre 3,6% en 2007. Cette évolution est essentiellement liée aux performances du secteur primaire avec un taux de croissance de 10,4% contre une baisse de 4,3% en 2007, grâce à la hausse des productions de céréales et des cultures de rente. L'agriculture a bénéficié d'un retour à la normale des conditions pluviométriques, après les difficultés enregistrées en 2007 et des mesures prises par le Gouvernement pour accompagner les producteurs. Il s'agit notamment, de la fourniture de semences améliorées et de la facilitation de l'acquisition de matériel agricole, induisant une amélioration de la productivité au niveau des cultures. Il en est résulté pour la production céréalière, une hausse de 36,4% contre une baisse de 16,1% en 2007.

En ce qui concerne les cultures de rente, elles restent marquées par la prépondérance de la culture du coton. Ce dernier a bénéficié, en plus des mesures

-

³ Selon les estimations du FMI, le taux de croissance serait de 5,0% en 2008. Pour 2009, la projection utilisée est celle du FMI. Les sources sectorielles de la croissance ou leurs emplois n'étaient pas encore disponibles à mijuin 2009.

ci-dessus énumérées, de la hausse du prix au producteur qui est passé de 145 F à 165 F le kilogramme et de la subvention de 6,5 milliards qui a permis de stabiliser le prix de cession des intrants. Ainsi, la production de coton a progressé de 45,5% pour atteindre 517 000 tonnes, après la chute enregistrée en 2007, du fait de la poursuite de la baisse du prix au producteur et du retard dans les paiements. Toutefois, ce niveau de production demeure encore largement inferieur à ceux atteints en 2005 et en 2006.

Par ailleurs, la branche de l'élevage a bénéficié de l'amélioration de la situation socio politique en Côte d'Ivoire qui a permis une consolidation de la reprise des exportations des animaux sur pied et de la viande en direction de ce pays. Le taux de croissance est ressorti à 1,4% contre 1,1% en 2007. Cette performance ne doit cependant pas masquer les difficultés rencontrées, notamment l'insuffisance et la pauvreté des pâturages naturels, liées aux conditions climatiques enregistrées et la faiblesse de la production agricole en 2007.

Au niveau du secteur secondaire, le taux de croissance a été de 6,5% contre 8,1% en 2007. Cette évolution est imputable au regain d'activités dans les industries extractives, aux performances de l'égrenage de coton, des autres industries manufacturières modernes et au dynamisme des BTP. Les industries extractives, avec un taux de croissance de 133,4%, ont bénéficié de la mise en exploitation des mines d'or de Mana, de Youga et de Kalsaka. La production d'or a atteint 5,375 tonnes contre 1,5 tonne en 2007. L'activité dans les BTP a enregistré un taux de croissance de 4,1%, soutenue par la poursuite des grands travaux de construction, notamment le bitumage de la route Ouagadougou-Kongoussi, la réfection de l'aéroport de Ouagadougou, la construction des échangeurs, les projets d'aménagement des quartiers périphériques.

Au niveau du secteur tertiaire, la croissance a ralenti pour ressortir à 0,7% contre 5,7% en 2007, en rapport avec la baisse des services non marchands (-1,0% contre 3,8% en 2007) et le ralentissement des services marchands (1,9% de taux de croissance contre 6,9% en 2007). Au niveau des services marchands, une vigueur a été observée en liaison avec le dynamisme du commerce et des postes et télécommunications.

Le dynamisme du commerce s'explique par l'apport, entre autres, des activités commerciales telles que le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) qui a également favorise la restauration, l'hôtellerie et les transports urbains, notamment. Par ailleurs, la fluidité du trafic sur les axes inter-Etats, la reprise du trafic ferroviaire avec la Côte d'Ivoire, l'intensification des échanges sur les autres corridors « Cotonou, Tema et Lomé » ont contribué à l'essor des services marchands.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,9 points, 2,1 points et 0,3 point.

Du côté de la demande, la croissance du PIB a été tirée principalement par l'investissement. La consommation a reculé de 13,4% contre une hausse de 3,3% en 2007. Ce repli est imputable principalement à la consommation privée qui a chuté de 17,0%, en liaison avec la diminution de la demande privée, consécutive à la baisse

des revenus des ménages agricoles et à la hausse des prix des biens et services. La consommation publique a reculé de 2,6%, en rapport avec la maîtrise des dépenses courantes.

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a connu une hausse de 13,4% après celle de 29,9% en 2007. Cette hausse a été portée ses deux composantes. En effet, la FBCF privée a progressé de 17,2%, portée par les investissements dans le secteur des mines, de la téléphonie mobile, des banques et des investissements au niveau des ménages. En ce qui concerne la FBCF publique, elle a augmenté de 5,7% après une baisse de 7,5% en 2007.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations ont enregistré un taux de croissance de 14,9% contre 1,3% en 2007. Cette évolution est liée au dynamisme de l'activité économique et aux importations de bien d'équipement. De même, les exportations ont progressé de 25,7% contre 7,4%, en rapport avec les exportations du secteur minier.

Le taux d'investissement s'est établi à 23,2% contre 15,3% en 2007 et le taux d'épargne intérieure brute s'est élevé à 7,0%.

Les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de -12,9 points, 18,2 points et 0,0 point.

Les effets de la crise économique et financière internationale pourraient affecter l'activité économique en 2009. Dans l'immédiat, les canaux de transmission seraient la baisse de la demande mondiale, la baisse du cours du coton, le ralentissement des importations et donc des recettes y relatives. Dans une seconde étape, les transferts privés, les investissements directs étrangers les crédits commerciaux pourraient être également affectés. Prenant en compte ces différents effets, le taux de croissance économique de 5,5% initialement prévu a été ramené à 3,5%. Avec la baisse du prix au producteur fixé à 160 F le kilogramme pour la campagne 2009/2010 contre 165 F la campagne précédente, il est attendu une progression de la production de coton plus faible que prévue. Elle sera soutenue par les effets induits de la bonne production de coton graine de la campagne 2008/2009 et les bonnes perspectives de la production industrielle d'or, à la faveur de l'ouverture prochaine d'une nouvelle mine, celle de Belahouro.

2.2.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique en 2008 s'est déroulée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation annuel moyen de 10,7% contre -0,3% en 2007. Cette forte progression de l'inflation se justifie par une conjonction de facteurs, à savoir la crise alimentaire, la crise énergétique et les mauvais résultats de la campagne agricole 2007/2008. Ces fortes tensions inflationnistes ont été enregistrées, malgré les mesures prises par le Gouvernement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires. Quant au taux de l'inflation sousjacente, il a été de 6,7% contre 1,5% en 2007.

Les tensions inflationnistes ont persisté au cours des cinq premiers mois de l'année 2009. En effet, le taux d'inflation annuel moyen au cours de cette période a été de 6,6%, contre 8,0% observée au cours de la même période en 2008. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des produits alimentaires de 11,0% contre 17,7% pour la même période en 2008. Si la tendance observée se poursuit, la norme d'un taux d'inflation annuel de 3% au maximum, pourrait ne pas être respectée.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Au titre des finances publiques, les recettes budgétaires ont progressé de 9,9% pour représenter 13,3% du PIB contre 13,6% en 2007. Les recettes fiscales se sont accrues de 9,8%, induisant un taux de pression fiscale de 12,2% contre 12,5% en 2007. Cette évolution s'explique par la bonne tenue des taxes sur les biens et services, notamment de la TVA, en rapport avec les actions d'amélioration des recouvrements. Au titre de ces actions, on peut noter au niveau de la Direction Générale des Impôts, l'édition systématique de la liste des déclarants retardataires et défaillants de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) pour la TVA, le BIC et l'IUTS et la systématisation des lettres de rappel qui ont permis de réduire les taux de défaillance. Au niveau de la Direction Générale des Douanes, ces actions concernent l'effectivité de la mise à jour du fichier valeur dans tous les bureaux de douane informatisés.

Les performances des régies ont été quelque peu atténuées par les mesures prises par le Gouvernement pour contenir les effets de la flambée des prix sur les couches vulnérables. Ainsi, le Gouvernement avait suspendu entre mars et septembre 2008, la perception du droit de douane et taxes sur certains produits de grande consommation, occasionnant des pertes de recettes d'environ 5,3 milliards.

S'agissant des dons, ils ont chuté de 30,1% pour atteindre 146,9 milliards, représentant 4,0% du PIB contre 6,5% en 2007. Cette baisse s'explique par le retard dans la mobilisation de certains dons.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 5,1% pour représenter 21,7% du PIB contre 25,8% en 2007. Ce repli est imputable aux dépenses d'investissement, les dépenses courantes ayant progressé de 1,1%. La faible hausse des dépenses courantes s'explique par une maîtrise de l'évolution de la masse salariale (+6,0%), des transferts et subventions (+1,2%) et des dépenses de matériel et de fournitures (-8,3%).

Les dépenses d'investissement ont reculé de 15,2%, en raison de la chute de 45,6% de la composante financée sur ressources extérieures, en liaison avec le retard accusé dans la mise en œuvre de certains projets, notamment le barrage de Samandéni. Quant aux dépenses d'investissement financées sur ressources internes, elles ont connu une hausse de 36%. Cette hausse s'explique en partie, par le non décaissement aux dates prévues, de certains financements extérieurs attendus, obligeant l'Etat à suppléer dans certains cas, aux défaillances. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont réduits pour représenter 8,4% et 4,4% du PIB, respectivement, contre 12,2% et 5,7% en 2007.

En 2009, les recettes budgétaires progresseraient de 5,0% pour représenter 13,2% du PIB. Les recettes fiscales seraient en accroissement de 4,7% et le taux de pression fiscale ressortirait à 12,1%. La progression des recettes fiscales s'expliquerait principalement par la poursuite de la modernisation des régies, l'intensification des actions de sensibilisation et la poursuite de la lutte contre la fraude. Toutefois, il est attendu une baisse des recettes liées au commerce international, les déclarations en douane ayant baissé sensiblement au cours des deux premiers mois de l'année.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 18,9% pour se situer à 24,5% du PIB en rapport essentiellement avec l'augmentation des dépenses en capital de 43,3%. Cette forte progression s'expliquerait par un effet de rattrapage après la baisse enregistrée en 2008 ainsi que par la poursuite des programmes de construction d'infrastructures et de lutte contre la pauvreté dont certains auraient dû démarrer en 2008. Les dépenses courantes seraient en hausse de 4,9%, en rapport avec la progression de la masse salariale. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global s'aggraveraient pour ressortir à 11,3% et 5,0% du PIB, respectivement.

L'encours de la dette publique à fin décembre 2008 se chiffre à 845,6 milliards, soit 23,2% du PIB contre 22,5% en 2007. Le niveau relativement faible de ces différents ratios s'explique essentiellement par le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). En 2009, le ratio ressortirait à 22,0%.

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 40,3 milliards contre un excédent de 188,1 milliards en 2007. Ce déficit est induit par la dégradation du compte courant et le fort repli des flux d'investissements directs, à la suite du niveau élevé enregistré en 2007, du fait de la privatisation de l'Office National des Télécommunications (ONATEL).

Le déficit du compte courant extérieur, hors dons, s'est amplifié en ressortant à 11,9% du PIB contre 11,4% une année auparavant. Cette contre-performance est liée à celle de la balance commerciale, dont le déficit s'est accentué pour s'établir à 333,1 milliards, consécutivement à l'accroissement des importations. Les importations totales ont enregistré en effet, une hausse de 9,5% en 2008 pour s'établir à 640,8 milliards, sous l'effet du regain de dynamisme de l'activité économique intérieure et du renchérissement des cours mondiaux de pétrole et des produits alimentaires.

Les exportations se sont situées, pour leur part, à 307,7 milliards en hausse de 3,1%. Cette progression a découlé de l'augmentation des ventes extérieures d'or dont l'incidence a été atténuée par la chute de 27,1% des exportations de coton.

Le déficit des services a été de 190,5 milliards, accusant une détérioration de 16,5 milliards, en liaison avec la hausse du fret et de l'assurance payés sur les importations, tandis que les revenus nets ont été quasi stables en ressortant à -1,6 milliard. Les transferts courants excédentaires æ sont établis à 183,3 milliards en 2008 contre 193,3 milliards en 2007, en liaison notamment avec la baisse des dons publics.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital sont ressorties à 306,9 milliards durant l'année 2008, en baisse de 33,0% par rapport à 2007. Celle-ci est due au repli des investissements directs après l'opération de privatisation de l'ONATEL en 2007.

En 2009, le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 10,0 milliards, après le déficit de 40,3 milliards en 2008, en liaison avec la réduction du déficit du compte courant, conjugué à un relèvement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant se réduirait en effet de 34,5 milliards en s'établissant à 307,4 milliards, du fait essentiellement de l'amélioration du solde commercial découlant de la progression des exportations. Celles-ci s'accroîtraient de 14,8%, en relation avec la hausse de la production de coton destinée à l'exportation et l'entrée en production de nouvelles mines d'or.

La progression des importations serait limitée à 2,3%, l'incidence de l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement dans le cadre de la poursuite des programmes d'investissements publics devant être compensée par le recul de la facture pétrolière.

Le déficit courant hors dons s'établirait à 10,7% du PIB contre 11,9% en 2008.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital ressortiraient à 317,4 milliards en 2009 contre 301,6 milliards en 2008. Cette hausse proviendrait principalement de l'augmentation des dons-projets liée aux ressources du Millenium Challenge Account (MCA).

2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont contractés de 40,3 milliards, d'une année à l'autre pour s'établir à 369,0 milliards à fin décembre 2008.

L'encours du crédit intérieur en ressortant à 603,7 milliards à fin décembre 2008, s'est inscrit en hausse de 150,9 milliards ou 33,3%. La position nette créditrice du Gouvernement s'est dégradée de 34,1 milliards, pour s'établir à 59,7 milliards à fin décembre 2008, en liaison essentiellement avec la baisse des recettes fiscales de l'Etat. Les crédits à l'économie se sont établis à 663,4 milliards, en hausse de 21,4% par rapport à décembre 2007, du fait de la progression de 22,9% des concours ordinaires dont l'impact a été atténué par le repli de 22,1% des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires est dû aux concours accordés à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, des BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 12,0%, pour s'établir à 910,6 milliards, en rapport avec la hausse concomitante de 14,1% des dépôts en banque et de 5,5% de la circulation fiduciaire.

2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence en 2008 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est passé de -0,7% en 2007 à -1,2% en 2008 pour un objectif de -2,0%. Ce résultat, meilleur que prévu, s'explique principalement par la maîtrise des dépenses courantes. L'amélioration se poursuivrait en 2009 avec un ratio de -0,2%;
- Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 10,7% en 2008 contre -0, 3% en 2007. Cette hausse de l'inflation est principalement liée à la crise alimentaire et à la crise énergétique dont les effets ont affecté les prix de la plupart des biens de consommation. Le taux d'inflation sous-jacente a été de 6,7% contre 1,5% en 2007 ;

Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année 2009 se poursuivait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum pourrait ne pas être respectée en fin d'année;

- L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal a été de 23,2% en 2008 contre 22,5% en 2007 pour un objectif de 20,7%. En 2009, cet indicateur ressortirait à 22,0% en 2009 ;
- Les arriérés de paiement :
 - Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante: ce critère a été respecté en 2008 et le serait en 2009;
 - non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère a été respecté en 2008 et le serait en 2009 ;

Critères de second rang

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales est passé de 46,3% en 2007 à 44,7% pour un objectif de 43,2% en 2008. Corrigé des dépenses salariales financées sur dons courants et ressources PPTE, ce ratio a été de 38,7% pour un objectif de 35,5%. Le non respect de l'objectif est dû à la progression insuffisante des recettes fiscales, expliquée en partie par les mesures prises pour atténuer l'impact de la hausse des prix. En 2009, le ratio se situerait à 45,4% et le ratio corrigé à 38,4%;
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales est passé de 35,2% en 2007 à 43,7% en 2008. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur dons courants et ressources PPTE, ce ratio a été de 34,3%. En 2009, le ratio se situerait à 37,9% et le ratio corrigé à 28,9%;

- Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal a été de -11,9% contre -11,4% en 2007, pour un objectif de -12,4%. Il serait de -10,7% en 2009 ;
- Le taux de pression fiscale a été de 12,2% pour un objectif de 12,6%, contre 12,5% en 2007. La baisse du ratio est en partie liée à la suspension de la perception de certains droits sur une partie de l'année, pour atténuer l'impact de la crise alimentaire sur les couches vulnérables. La baisse pourrait se poursuivre en 2009 avec une prévision de 12,1%.

En 2008, deux critères de premier rang ont été respectés contre trois en 2007. Il s'agit des critères relatifs au taux d'endettement et à la non accumulation d'arriérés. Au titre des critères de second rang, comme les années précédentes, seul le critère relatif aux investissements financés sur ressources internes a été respecté. Aucune amélioration sensible n'est attendue pour 2009.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique et financière du Burkina Faso a été satisfaisante en 2008 en dépit des effets de la crise alimentaire et de la crise énergétique. Toutefois, la campagne cotonnière s'est achevée dans des conditions difficiles avec la baisse des cours. La campagne cotonnière 2009/2010 pourrait également se dérouler dans des conditions difficiles, au regard de la tendance des cours de coton dans le contexte actuel de crise financière internationale et de la hausse de ceux des principaux intrants et de la baisse du prix au producteur pour la campagne 2009/2010. Si les tendances actuelles se poursuivent, les sociétés cotonnières pourraient enregistrer de nouvelles pertes. Il est à craindre à cet effet que le Fonds de lissage ne dispose pas d'assez de ressources pour faire face aux demandes de tirage qui en résulteraient, ce qui pourrait sérieusement affecter la filière coton.

Pour améliorer les performances macroéconomiques, les Autorités sont invitées à :

- poursuivre l'assainissement de la situation financière de la filière coton, en vue de la rendre plus attractive au producteur, de relever son niveau de production et de renforcer sa compétitivité;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles en vue de la consolidation et de la diversification des bases de production;
- accroître la production vivrière et améliorer les circuits de distribution des produits de grande consommation;
- poursuivre les efforts visant à améliorer le recouvrement des recettes fiscales ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale;
- surveiller le rythme d'endettement et poursuivre l'orientation des ressources vers des projets porteurs de croissance.

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique a enregistré en 2008, un taux de croissance de 2,3% contre 1,5% en 2007. Cette amélioration est essentiellement le fait des secteurs secondaire et tertiaire. L'activité s'est déroulée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation annuel moyen de 6,3%, dues à la hausse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. En 2009, le taux de croissance atteindrait 3,7%, grâce notamment à une reprise de l'agriculture d'exportation.

La situation des finances publiques a été caractérisée par un déficit budgétaire global qui a représenté 0,4% du PIB contre 0,8% en 2007, expliqué par la forte progression des dons. En 2009, le déficit global resterait stable autour de 0,4% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le solde courant extérieur, rapporté au PIB, passerait de -0,7% en 2007 à 2,1% en 2008 en relation avec une progression des exportations. En 2009, il serait de 1,8%.

S'agissant de la situation monétaire, elle serait marquée en 2008, par un repli des avoirs extérieurs nets, un accroissement des crédits à l'économie et une hausse de la masse monétaire de 5,7%.

En matière de convergence, seul le critère relatif au solde extérieur courant a été respecté. En 2009, la Côte d'Ivoire pourrait respecter les quatre critères de premier rang ainsi que celui relatif au solde extérieur.

2.3.1 PRODUCTION

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique est ressorti à 2,3% contre 1,5% en 2007. Cette croissance a été portée par les secteurs secondaire et tertiaire, la valeur ajoutée du secteur primaire ayant régressé de 1,0% comme en 2007, du fait principalement de l'agriculture d'exportation dont la valeur ajoutée s'est contractée de 13,2%, en rapport avec les difficultés de la filière café-cacao.

En effet, la production de café a chuté de plus de la moitié pour se situer à 67 988 tonnes, contre 169 907 tonnes l'année précédente, suite à la mauvaise répartition de la pluviométrie. Il convient d'indiquer que la production de café connaît une baisse tendancielle depuis 2000, suite à une désaffection des producteurs, en raison de la baisse des cours. En ce qui concerne le cacao, sa production s'est contractée de 12,9% en 2008 pour se situer à 1 137 462 tonnes. Ce repli s'explique principalement par la recrudescence des maladies telles que le swollen shoot qui provoque la pourriture brune des cabosses. Ces maladies ont entraîné la destruction des vergers affectés. Les autres spéculations, à l'exception du caoutchouc, de l'huile de palme et de l'anacarde, ont également connu une évolution défavorable.

En ce qui concerne le secteur minier et pétrolier, il a pâti des problèmes d'ensablement des puits de pétrole qui n'ont pas pu connaitre un dénouement heureux. Il en a résulté une baisse de la production totale de pétrole qui est ressortie à 16 519 500 barils, contre 17 503 300 barils en 2007.

Par contre, l'agriculture vivrière a progressé de 2,9%, réduisant l'impact des contreperformances des autres branches sur les résultats du secteur primaire.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a augmenté de 3,7% contre 3,1% en 2007. La quasi-totalité des branches se sont bien comportées. La production industrielle a bénéficié du contexte de normalisation de la situation sociopolitique qui a entrainé le retour de la confiance des entreprises et des ménages. Les demandes intérieure et extérieure ont ainsi repris, stimulant l'offre des biens industriels et des produits des BTP.

La production agroalimentaire, en phase de rattrapage, a progressé de 8,6%, portée par les produits transformés du cacao, la confiserie, les boissons, les produits de la pâtisserie et les produits du tabac. L'offre des produits pétroliers a enregistré un rebond de 2,7%, après le retrait de 8,3% enregistré en 2007. Cette reprise a été réalisée grâce à la restauration de la stabilité des outils de production et à une meilleure sécurisation des installations techniques. En ce qui concerne la production des BTP, elle s'est accrue de 8,6% en 2008, en rapport surtout avec la poursuite des principaux chantiers de l'Etat, le transfert de la capitale et le prolongement de l'autoroute du Nord, notamment.

Le secteur tertiaire a poursuivi sa progression à un rythme de 3,2%, sous l'impulsion des télécommunications, du commerce et du transport. Les télécommunications ont maintenu leur dynamisme avec un taux de croissance de 10,9%, grâce à la progression de plus en plus importante du taux de pénétration du marché par la téléphonie. Les activités de transport, avec la vigueur dans toutes leurs composantes, ont progressé de 2,4%. Le transport maritime s'est redressé, grâce à la reconquête des marchés de l'hinterland perdus, du fait de la crise socio politique. Le transport aérien a enregistré dans son segment « arrivée » une hausse du nombre de voyageurs, suite à une réduction du risque-pays, consécutive à la normalisation progressive de la situation sociopolitique. Le commerce intérieur est resté dynamique avec un taux de progression de 3,8%, à la faveur du retour de la confiance des ménages.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de -0,3 point, 0,8 point et 1,8 point.

Au niveau de la demande, la croissance a été soutenue principalement par les investissements qui ont progressé de 10,1%, portés par les investissements publics dont le volume s'est accru de 16,7%, en liaison avec la poursuite des grands chantiers. De même, les investissements privés ont progressé de 7,6%, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires et du contexte sociopolitique. En ce qui concerne la consommation, elle s'est accrue de 3,1% sous les effets combinés d'un raffermissement de la consommation publique de 3,6% et de l'augmentation de la consommation des ménages de 3,0%.

Les exportations des biens et services ont connu un léger fléchissement avec un repli de 0,8%, du fait de la baisse de l'offre de cacao, de café, de coton et de pétrole brut. Quant aux importations, elles ont progressé de 2,4%, en rapport avec la relance de l'activité économique nationale.

En terme nominal, le taux d'investissement brut s'est établi à 9,9% contre 9,6% en 2007. Quant au taux d'épargne intérieure, il est ressorti à 16,1% contre 14,4% en 2007.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,7 points, 1,0 point et -1,4 point.

En 2009, les données disponibles indiquent que les conséquences de la crise financière internationale sur l'économie ivoirienne seraient limitées. La bonne orientation des cours du cacao notamment renforce a priori cette hypothèse. La croissance de l'activité économique serait de 3,7%, portée par le secteur primaire. La production du secteur primaire augmenterait de 4,8%, en relation avec les bonnes performances attendues de l'agriculture d'exportation dont la valeur ajoutée serait en hausse de 10,2% et de l'agriculture vivrière qui progresserait de 3,0%. L'amélioration de l'agriculture d'exportation serait attribuable au redressement des productions de cacao, de café et de coton, en liaison avec une bonne pluviométrie, le rattrapage des achats brousse de cacao en 2009 et la subvention de la filière coton pour l'achat d'intrants pour un montant de 10 milliards.

Plus spécifiquement, le café et le cacao bénéficieraient du renforcement du traitement du verger et de la poursuite du programme de régénérescence des plants. En ce qui concerne l'agriculture vivrière, sa progression serait imputable partiellement à la stratégie de relance de la production rizicole, d'un coût de près de 18 milliards, avec pour objectif de parvenir à l'autosuffisance en riz à l'horizon 2012.

Par ailleurs, l'extraction minière et pétrolière devrait connaitre une hausse avec la résolution des problèmes techniques dans les champs pétroliers. Toutes les composantes de l'extraction minière (pétrole, gaz et or) progresseraient.

Le secteur secondaire s'accroîtrait de 3,1% contre 3,7% en 2008. Ce ralentissement serait dû principalement au BTP, dont le taux de croissance ressortirait à 3,4%, contre 8,6% en 2008. La hausse modérée de la production des BTP serait due à l'insuffisance des ressources, retardant ainsi l'accélération des grands chantiers de l'Etat. L'activité des industries agroalimentaires poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 8,8%, en liaison avec la reprise de la demande. La production des produits pétroliers serait en hausse de 2,9%, tirant profit des mesures prises en 2008 pour limiter les pertes de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) et de la bonne marche des installations techniques.

La croissance du secteur tertiaire de 3,1% serait impulsée par les télécommunications, le transport, le commerce et les autres services marchands. Le transport et le commerce devraient se bonifier avec l'amélioration de la fluidité de la circulation des personnes et des biens.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,4 point, 0,7 point et 1,6 point.

La croissance du PIB en 2009 serait alimentée à la fois par l'absorption et par la reprise de la demande extérieure, à la faveur de la relance de l'agriculture d'exportation. La consommation finale resterait soutenue avec une progression de 3,0%, par la demande exprimée par les ménages, grâce au retour de la confiance, à la reprise des activités économiques et au retour à la normalisation. L'investissement total enregistrerait une augmentation de 8,0%, après 10,1% réalisé en 2008. L'investissement privé est attendu en hausse de 10,2%. Cette progression serait attribuable à l'amélioration du climat des affaires et au renouvellement de l'appareil productif notamment. L'investissement public enregistrerait une hausse de 2,8%, en liaison avec la poursuite des chantiers de l'Etat et le développement des projets socio-économiques.

Au niveau de la demande extérieure, les exportations de biens et services progresseraient de 3,6%, alimentées par le relèvement de la production agricole d'exportation et de la production minière. Les importations de biens et services s'accroîtraient de 3,2%, sous l'effet de l'achat des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des biens de consommation.

En terme nominal, le taux d'investissement demeurerait encore faible et se situerait à 10,4% et le taux d'épargne intérieure brute à 16,7%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 2,5 points, 0,8 point et 0,3 point.

2.3.2 PRIX ET INFLATION

En 2008, la croissance a été réalisée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation annuel moyen de 6,3% contre 1,9% en 2007. Ces pressions inflationnistes sont essentiellement dues aux crises alimentaire et énergétique qui ont entraîné la progression des prix des produits alimentaires et des transports. Quant au taux d'inflation sous-jacente, il a été de 4,0% contre 1,1% en 2007. La hausse de l'inflation aurait été plus importante en l'absence des mesures prises par le Gouvernement pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires.

Ces mesures concernent essentiellement la suspension de la perception du droit de douane et la réduction du taux de TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise en œuvre de la politique de prix concertée avec les opérateurs de la grande distribution.

Les tensions inflationnistes enregistrées en 2008 se sont poursuivies au cours des cinq premiers mois de l'année 2009. En effet, sur cette période, le taux d'inflation est ressorti à 4,4% contre 3,5% pour la même période en 2008. Cette évolution s'explique par l'accélération des prix des produits alimentaires et du transport, avec des hausses respectives de 8,7% et 8,3%, respectivement, contre 7,7% et 0,3% pour la même période en 2008. Si cette tendance se poursuivait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum, ne pourra pas être respectée.

2.3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, les recettes totales ont progressé de 8,3% pour représenter 18,8% du PIB contre 19,2% en 2007. Cette évolution s'explique par la progression des recettes fiscales de 10,4%, induisant un taux de pression fiscale de 15,5% comme en 2007. L'amélioration des recettes fiscales est liée aux efforts des régies financières pour accroître les ressources de l'Etat. Cette évolution ne doit cependant pas masquer les manque à gagner dus au non recouvrement des recettes dans les zones centre, nord et ouest et aux mesures de suspension de la perception des droits de douane et la réduction du taux de TVA sur certains produits de grande consommation qui ont coûté 54,2 milliards, dont 13,4 milliards imputable à la réduction du taux de TVA.

Les recettes de porte ont été négativement affectées par la baisse du volume de cacao exporté, qui a entraîné un manque à gagner de 37,2 milliards sur les droits uniques de sortie et de 10,2 milliards sur les droits d'enregistrement, malgré le relèvement du taux de cette taxe de 5% à 10%.

Les dons ont progressé pour représenter 1,7% du PIB contre 0,6% en 2007. Cette évolution a été obtenue en dépit du maintien de la suspension des décaissements de certains bailleurs, notamment la Banque Africaine de Développement.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,9% pour représenter 21,0% du PIB contre 20,5% en 2007. Cette évolution s'explique tant par la hausse des dépenses courantes que celle des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes ont augmenté de 9,9%, sous l'effet principalement de l'accroissement de la masse salariale (+11,2%) dont la progression est liée à la revalorisation de certains traitements et indemnités.

La progression des dépenses d'investissement de 26,0% est en rapport avec la réalisation des grands travaux d'investissement portant sur le transfert de la capitale à Yamoussoukro, l'extension du Port Autonome d'Abidjan, la construction du Mémorial Félix Houphouët-Boigny et la réhabilitation de l'Hôtel Ivoire. Ces investissements ont été principalement financés sur des ressources intérieures.

Au total, le déficit global hors dons a représenté 2,2% du PIB contre 1,4% en 2007. Quant au déficit global, il est ressorti à 0,4% contre 0,8% en 2007. Par ailleurs, la situation des finances publiques s'est traduite par des accumulations d'arriérés de 372,4 milliards dont 292,1 milliards au titre des arriérés extérieurs.

En 2009, les recettes budgétaires augmenteraient de 5,7% pour représenter 19,0% du PIB, grâce à la reprise de l'activité économique et à la poursuite de l'amélioration de l'efficacité des régies par des mesures administratives, ainsi que par le relèvement de la taxe spécifique sur les produits pétroliers et une réduction de la fiscalité sur le cacao. Toutefois, il sera observé une baisse des recettes du pétrole/gaz, en raison principalement de la baisse des cours mondiaux. Les efforts des administrations fiscales comprennent la reprise effective de la collecte des impôts et des droits de douane dans les zones CNO, le renforcement des Administrations des douanes et des impôts, le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, et un meilleur contrôle et une harmonisation des régimes

d'exonérations. Il en résulterait une hausse des recettes fiscales de 12,9% induisant de taux de pression fiscale de 16,7%.

Les dépenses totales et prêts nets se réduiraient de 1,4% pour représenter 19,8% du PIB. Les dépenses courantes seraient en baisse de 2,5%, du fait principalement du recul de 11,7% prévu au niveau des dépenses de matériel et de fourniture. Quant à la masse salariale, elle serait en progression de 4,7%. Cette évolution reflète l'impact en année pleine de la plupart des indemnités accordées en juillet 2008, les nouveaux statuts des enseignants et des employés dans le secteur de la santé et pour certains personnels de la justice, ainsi que les nouveaux recrutements, limités à 7 000 agents, dont 5 000 en faveur de l'éducation.

Les dépenses en capital reculeraient de 10,0%. Les investissements sont consacrés essentiellement aux programmes de réhabilitation des infrastructures de base, dont une partie concerne les projets retenus dans le Programme Économique Régional de l'UEMOA, notamment la construction des 300 puits dans les zones Est et Ouest. Vu les urgences de la reconstruction post-crise, le Gouvernement a freiné le rythme des grands travaux d'investissement de l'Etat. En 2009, les travaux basés sur des contrats de marchés publics, porteront sur une dotation budgétaire de 40 milliards de F CFA. Au total, le déficit global hors dons représenterait 0,8% du PIB et le déficit global 0,4%.

L'encours de la dette publique s'est établi à 7 494,1 milliards à fin décembre 2008, soit 71,5% du PIB contre 80,8% en 2007. Cette amélioration s'explique par l'annulation partielle de la dette vis-à-vis de la Banque Mondiale. Avec la conclusion d'un programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods et l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE en mars 2009, la dette publique de la Côte d'Ivoire devrait s'alléger rapidement.

2.3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les estimations tablent sur un solde global déficitaire pour la première fois depuis 1999. Le déficit s'est situé à 15,6 milliards en 2008, après un excédent de 212,6 milliards en 2007. Ce repli significatif traduit l'évolution du compte de capital et d'opérations financières, déficitaire de 234,2 milliards après un excédent de 262,3 milliards. Cette évolution reflète les efforts fournis pour limiter les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs, ainsi que le recul des entrées de capitaux privés.

L'incidence de la dégradation du compte de capital et d'opérations financières a été partiellement compensée par le redressement du compte des transactions courantes qui a affiché un excédent de 218,6 milliards, après le déficit accidentel de 66,6 milliards en 2007. L'embellie du compte courant est liée au renforcement de l'excédent commercial de 262,3 milliards par rapport à 2007, du fait du redressement des exportations. Ces dernières ont enregistré, en effet, une progression de 8,8%, après la baisse de 6,3% en 2007, en liaison avec le niveau élevé des cours du pétrole, ainsi que la hausse des ventes extérieures de cacao. Les importations ont augmenté de 3,5% en 2008.

L'évolution favorable des transactions courantes est également imputable à la baisse de 25,1 milliards du déficit des services et de 10,1 milliards des transferts courants.

Le solde courant, hors dons, rapporté au PIB s'est situé à 0,7%, après -1,3% en 2007.

En 2009, les échanges extérieurs devraient se solder par un excédent de 50,0 milliards de la balance des paiements, après le déficit de 15,6 milliards enregistré un an auparavant.

Cette évolution favorable résulterait d'une amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières, à la faveur de la normalisation des relations avec les partenaires au développement. En particulier, en liaison avec les mobilisations de ressources attendues dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) et les perspectives de rééchelonnement de la dette auprès des Clubs de Paris et de Londres, le déficit du compte de capital et des opérations financières devrait se réduire à 142,8 milliards en 2009, après un niveau de 234,2 milliards en 2008.

En revanche, le compte courant devrait connaître une détérioration due essentiellement à la chute des cours du pétrole. En effet, les exportations se replieraient de 14,6%, en liaison avec la baisse d'environ 40,0% des ventes extérieures de produits pétroliers. L'incidence du recul des recettes d'exportations sur le solde courant serait cependant atténuée par la diminution des importations découlant de celle des achats de produits pétroliers, ainsi que l'amélioration des soldes des services, des revenus et des transferts courants. Au total, le compte courant afficherait un excédent de 192,8 milliards, en repli de 25,8 milliards par rapport à 2008. Hors dons, cet excédent se situerait à 0,2% du PIB contre 0,7% du PIB en 2008.

2.3.5 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est repliée de 15,6 milliards, pour s'établir à 1.021,0 milliards à fin décembre 2008, imputable essentiellement à la contraction des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur a progressé de 141,2 milliards par rapport à son niveau de décembre 2007, pour s'établir à 2 103,7 milliards. La position nette débitrice du Gouvernement en s'établissant à 399,6 milliards s'est améliorée de 31,1 milliards au cours de la période sous revue, en liaison avec la baisse des concours des banques à l'Etat. L'encours des crédits à l'économie s'est situé à 1 704,1 milliards à fin décembre 2008, contre 1 531,8 milliards à fin décembre 2007, traduisant une hausse de 11,2%, induite notamment par l'accroissement de 12,1% des crédits ordinaires. L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie.

La masse monétaire est en hausse de 5,7% pour s'établir à 2.997,5 milliards à fin décembre 2008, du fait de la hausse de 7,0% des dépôts en banque et de celle de 3.4% de la circulation fiduciaire.

2.3.5 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence en 2008 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est ressorti à 1,2% en 2008 contre 0,5% en 2007, pour un objectif d'équilibre. L'amélioration observée est liée à la progression dons budgétaires. En 2009, le ratio ressortirait à 1,6%;
- Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 6,3% contre 1,9% en 2007. Cette progression s'explique par la hausse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers en liaison avec l'évolution des prix de ces produits sur les marchés internationaux. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 4,0% contre 1,1% en 2007. En 2009, si la tendance observée au cours des premiers mois se maintenait, la norme communautaire de 3% au maximum pourrait ne pas être respectée;
- L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal s'est établi à 71,5% contre 80,8% en 2007. Cette évolution est liée aux apurements d'arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale. Le bénéfice attendu des initiatives d'annulation de la dette multilatérale contribuerait à faire baisser davantage ce ratio. L'atteinte du point de décision en mars 2009, devrait accélérer le respect de ces conditions;

Les arriérés de paiement

- non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté, la Côte d'Ivoire ayant accumulé des arriérés intérieurs pour un montant de 80,3 milliards ;
- non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté, la Côte d'Ivoire ayant accumulé des arriérés extérieurs de 292,1 milliards;

Critères de second rang

- Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales est passé de 43,6% en 2007 à 43,9% en 2008 pour un objectif de 42,5%. Quant au ratio corrigé, il a été de 41,2% contre 43,4% en 2007. L'objectif retenu n'a pas été respecté en raison de la forte progression de la masse salariale. En 2009, il se situerait à 40,7% et le ratio corrigé à 40,1%;
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales est passé de 12,8% en 2007 à 14,9% en 2008. S'agissant du ratio corrigé, il est ressorti à 14,0% contre 12,7% en 2007. La faiblesse du niveau observé est liée à l'insuffisance des ressources extérieures, ce qui entraîne des arbitrages défavorables aux investissements. En 2009, ce ratio se situerait à 12,9% et le ratio corrigé à 12,7%;
- Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal est ressorti à 0,7% contre -1,3% en 2007, en rapport avec la hausse des exportations. En 2009, il ressortirait à 0,2%;

• Le taux de pression fiscale s'est établi à 15,5% comme en 2007. En 2009, le taux de pression fiscale se situerait à 16,7%.

L'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2008 montre que seul le critère relatif au déficit extérieur courant hors transferts publics a été respecté. Pour le critère relatif à l'encours de la dette, le repli entamé depuis plusieurs années s'est poursuivi rapprochant un peu plus ce critère de la norme communautaire. La récente conclusion d'un programme économique et financier soutenu par les ressources de la FRPC et l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE en mars 2009 devraient contribuer à une amélioration notable de la situation macroéconomique en 2009, ce qui se traduirait par une amélioration des performances en matière de convergence.

2.3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique s'est améliorée en 2008. La mise en œuvre du programme appuyé par les ressources de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance conclu en mars 2009 devrait permettre d'améliorer davantage la situation macroéconomique du pays. Ces perspectives favorables peuvent être renforcées par un déroulement dans des conditions satisfaisantes de l'élection présidentielle dont le premier tour est prévu pour le 29 novembre 2009. Toutefois, ces perspectives peuvent être remises en cause par la crise financière internationale.

Afin de renouer avec une croissance robuste et de réaliser les objectifs de convergence, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions nécessaires en vue de :

- consolider la stabilité socio-politique par la poursuite de la mise en œuvre des actions retenues dans le cadre des Accords de Ouagadougou;
- poursuivre les actions visant à accroître l'offre de produits vivriers et la circulation des produits alimentaires afin de contenir l'inflation;
- poursuivre les réformes structurelles, en particulier dans les filières café, cacao, coton, pétrole et l'organisation des autres filières (anacarde et horticulture) et renforcer le traitement du verger de cacao;
- poursuivre la mise en œuvre du programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale dont dépend le traitement de fond de la dette publique ;
- intensifier les efforts de recouvrement des recettes, notamment de la TVA, par le renforcement et la modernisation de l'Administration fiscale;
- mettre en place un dispositif de suivi des effets de la crise financière internationale pour proposer, en cas de besoin, les mesures correctrices nécessaires.

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE GUINEE-BISSAU

En 2008, la situation économique a été marquée par la mise en œuvre d'un programme économique et financier appuyé par les ressources d'Aide d'Urgence Post-Conflit. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB s'est établi à 3,1% en 2008 contre 2,7% en 2007. L'activité économique s'est, toutefois, déroulée dans un contexte de fortes pressions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen de 10,4 % contre 4,6% en 2007. En 2009, la croissance économique serait de 2,9%.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une évolution favorable des principaux soldes budgétaires. Le déficit global s'est réduit pour s'établir à 6,2% du PIB en 2008 contre 10,1% en 2007. En 2009, ce déficit représenterait 6,8% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit extérieur courant rapporté au PIB est ressorti à 5,5% contre 8,0% en 2007, en rapport avec une hausse des transferts publics. En 2009, le ratio représenterait 24,8% du PIB expliquée par une forte aggravation du déficit commercial.

S'agissant de la situation monétaire, elle a été caractérisée à fin décembre 2008 par une hausse des avoirs extérieurs nets, un accroissement du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 29,3%.

Il ressort de l'état de la convergence, que la Guinée Bissau n'a respecté aucun critère de convergence en 2008.

2.4.1. PRODUCTION

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique a progressé de 3,1% contre 2,7% en 2007. Cette croissance a été portée par tous les secteurs de l'activité économique. Le secteur primaire a enregistré une hausse de 2,3%, en dépit d'un léger repli de la production de la noix de cajou. Le développement des activités dans le secteur de la pêche a contribué également à la croissance du secteur primaire.

La croissance du secteur secondaire a été de 5,9% en 2008 contre un repli de 3,3% en 2007. Cette performance s'explique essentiellement par le dynamisme observé dans la branche « Bâtiments et Travaux Publics » en liaison avec la construction du Palais du Gouvernement et des résidences officielles.

Enfin, la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue de 3,0% en dépit de la crise énergétique qui a influencé négativement les services de transport.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 1,3 point, 0,7 point et de 1,1 point.

Pour 2009, les principaux objectifs du programme se fondent sur la détermination des Autorités à relancer la croissance économique. A cet effet, le Gouvernement

envisage la réalisation de certaines infrastructures, notamment la construction de digues pour accroître la production vivrière essentiellement celle du riz.

Cependant, dans un contexte économique mondial difficile, les Autorités tablent sur une croissance économique de 2,9% en 2009 contre 3,1% en 2008. Ces projections se fondent sous l'hypothèse d'une baisse de 30% des prix à l'exportation de la noix de cajou, principal produit d'exportation du pays.

2.4.2. PRIX ET INFLATION

L'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a été de 10,4% en 2008 contre 4,6% en 2007, du fait de la forte progression des prix des produits alimentaires et du relèvement du prix du gaz domestique. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 5,7% contre 2,2% en 2007.

En 2009, au cours des cinq premiers mois de l'année, le taux d'inflation a été de 4,6% contre 7,6% pour la même période en 2008. Le ralentissement de la progression des prix des produits alimentaires avec une hausse de 7,1% contre 11,9% sur la même période en 2008, explique cette évolution. La baisse de l'inflation pourrait se poursuivre le reste de l'année.

2.4.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par l'amélioration des principaux soldes budgétaires. Cette amélioration de la situation financière est due à la progression de 30,0% des recettes budgétaires totales qui se sont établies à 34,6 milliards, représentant 18,0% du PIB contre 14,7% du PIB en 2007. L'évolution des recettes budgétaires totales est imputable essentiellement aux recettes non fiscales qui sont passées de 7,8 milliards en 2007 à 13,7 milliards en 2008 et, dans une moindre mesure, aux recettes fiscales qui se sont établies à 20,9 milliards, soit 10,8% du PIB en 2008 contre 10,4% en 2007.

Quant aux dépenses totales, elles ont augmenté de 7,2 % en 2008 pour se situer à 40,1 % du PIB contre 39,7% du PIB en 2007. Cette évolution résulte de la hausse des dépenses en capital du fait de l'augmentation de l'enveloppe allouée aux programmes d'investissement public.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons a représenté 22,2% du PIB en 2008 contre 25,1% en 2007. Le déficit global s'est situé à 6,2% du PIB en 2008 contre 10,1% en 2007.

En 2009, la situation des finances publiques devrait se dégrader. En effet, les prévisions indiquent que les recettes budgétaires s'établiraient à 29,8 milliards et représenteraient 13,9% du PIB en 2009 contre 18,0% en 2008. Ces prévisions tiennent compte de la baisse de l'activité économique et des prix à l'exportation de la noix de cajou. Cette évolution serait imputable à la baisse des recettes fiscales et non fiscales de 9,6% et 20,4% en 2009 respectivement.

En ce qui concerne les dons, ils s'inscriraient en hausse de 12,1% pour s'établir à 34,4 milliards, représentant 16,0% du PIB et dont 18,9 milliards au titre des appuis budgétaires.

Les dépenses totales progresseraient de 2,1% pour représenter 36,7% du PIB contre 40,1% en 2008. Le gap de financement s'établirait à 4,8 milliards, représentant 2,2% du PIB. A l'issue de la mission, les modalités de financement du gap n'ont pas été identifiées.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons se dégraderait en s'établissant à 22,9% du PIB en 2009 contre 22,2% en 2008. Quant au déficit budgétaire global, il ressortirait à 6,8% du PIB en 2009 contre 6,2% en 2008. Enfin, le déficit du solde primaire se situerait à 17,1 milliards de FCFA représentant 8,0% du PIB en 2009 contre 5,9% du PIB en 2008.

S'agissant de la dette publique totale, l'encours de la dette publique totale s'est établi à 422,6 milliards, soit 219,3% du PIB contre 258,5% en 2007. En 2009, l'évolution de l'encours de la dette publique dépendrait de la mise place d'un programme avec le FMI. Il est projeté toujours élevé représentant 210,9% du PIB nominal.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global en 2008 est ressorti excédentaire à 15,1 milliards, en amélioration de 3,0 milliards par rapport à 2007. Cette situation a résulté principalement de la réduction du déficit du compte courant, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières étant en léger repli.

Le déficit courant est passé de 14,6 milliards en 2007 à 10,6 milliards en 2008. Hors transferts officiels, ce déficit a représenté 13,8% du PIB contre 18,1% une année auparavant. L'évolution favorable du compte courant est essentiellement liée à la hausse de 22,2% des transferts courants sous l'effet des compensations financières au titre des licences de pêche. La balance commerciale, pour sa part, s'est dégradée légèrement du fait de la hausse de 9,2% des importations liée au renchérissement de produits alimentaires et pétroliers et de l'augmentation de 9,3% des exportations, sous l'impulsion des exportations de la noix de cajou.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a été en léger recul, ressortant à 22,7 milliards contre 24,3 milliards en 2007, en liaison avec le recul des investissements directs étrangers.

En 2009, le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 2,0 milliards, en diminution de 13,1 milliards par rapport à 2008.

Le déficit du compte courant devrait enregistrer une nette dégradation en s'établissant à 53,3 milliards contre 10,6 milliards en 2008. Hors dons, rapporté au PIB, ce déficit se situerait à 36,3% contre 13,8% en 2008. L'aggravation du déficit courant est imputable à l'accroissement de 24,0% des importations lié à des besoins importants de biens d'équipement et intermédiaires, en rapport avec l'exécution du programme d'investissements publics. L'impact de la hausse des importations de biens serait accentué par le léger recul des exportations, sous l'impulsion de la noix

de cajou, la hausse du déficit des services nets, ainsi que le recul de transferts courants lié à la baisse des recettes au titre des licences de pêche accordées.

Le déficit du compte courant serait financé par un afflux de capitaux publics, singulièrement sous forme de dons-projets dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'investissements publics. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se situerait ainsi à 55,3 milliards contre 22,7 milliards en 2008, du fait du quadruplement des dons-projets.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 66,6 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 15,1 milliards par rapport à fin décembre 2007 en liaison avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission ainsi que ceux des banques qui se sont renforcés de 8,6 milliards et 6,5 milliards respectivement.

Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 7,0 milliards ou 33,8%, pour s'établir à 27,7 milliards à fin décembre 2008. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 1,1 milliard, pour se situer à 9,1 milliards à fin décembre 2008, en liaison avec l'accroissement des créances de l'Etat. Les crédits à l'économie se sont établis à 18,6 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 8,1 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la commercialisation de la noix de cajou.

La masse monétaire s'est accrue de 29,3%, pour se situer à 89,2 milliards à fin décembre 2008. Les dépôts en banque ont augmenté de 10,4 milliards ou 40,8% tandis que la circulation fiduciaire a progressé de 22,5%.

2.4.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est passé de -12,9 % en 2007 à -8,8,% en 2008. Ce résultat est en liaison avec la hausse des recettes et la maîtrise des dépenses courantes. Pour 2009, ce ratio s'établirait à -10,7%;
- Le taux d'inflation annuel moyen a été de 10,4% en 2008 contre 4,6% en 2007, en liaison avec le relèvement des prix des produits pétroliers intervenu et les répercussions de la hausse des produits céréaliers sur les marchés internationaux. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 8,0% contre 1,6% en 2007. Pour 2009, la norme communautaire de 3,0% maximum ne devrait pas être respectée;
- L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal s'est situé 219,3 % du PIB en 2008 contre 258,5% en 2007. En 2009, il s'établirait à 210,9% pour une norme communautaire 70,0% ;

• Les arriérés de paiement

- non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante: ce ratio n'a pas été respecté en 2008. Il a été enregistré une accumulation de paiement extérieurs de près de 10,7 milliards;
- non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio n'a pas été respecté en 2008. Il a été enregistré une accumulation de paiement extérieurs de près de 20,7 milliards ;

Critères de second rang

- Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales est passé de 116,5% en 2007 à 106,7 % en 2008. En 2009, il est projeté à 116,4% ;
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales s'est établi à 12,4% en 2008 contre 12,2% en 2007. Cette évolution serait liée à la progression des investissements financés sur ressource internes avec la réalisation de certains travaux d'infrastructures. En 2009, le ratio se situerait à 16,9%;
- Le ratio du solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal s'est établi à -19,9% contre -17,0% en 2007. En 2009, il s'améliorerait pour s'établir à -15,3%;
- Le taux de pression fiscale a été de 10,8% en 2008 contre 10,4% en 2007. En 2009, il s'établirait à 8,8%.

La situation décrite ci-dessus indique que l'objectif de convergence en 2008 n'est pas atteint. Le critère clé ainsi que les critères relatifs au taux d'inflation, à l'encours de la dette publique, au solde extérieur courant et au taux de pression fiscale, présentent des résultats non conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2009, aucun critère de convergence ne serait respecté.

2.4.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique et financière de la Guinée-Bissau est difficile. Les perspectives économiques sont défavorables. En vue de renforcer durablement le cadre macroéconomique, les Autorités de la Guinée-Bissau sont invitées à :

- consolider la normalisation de la situation socio politique ;
- accroître la production vivrière pour maîtriser l'inflation;
- assurer une bonne exécution du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit afin de favoriser une mobilisation accrue des ressources extérieures nécessaires au financement des projets d'investissement publics;

- maintenir l'effort d'assainissement des finances publiques, notamment la mobilisation accrue des ressources intérieures et la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes;
- accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des transports pour en faire des moteurs de la croissance;
- assurer un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire afin de créer un cadre rassurant pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire comme instrument privilégié de coopération financière avec les partenaires.

2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2008, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,2% contre 4,3% en 2007, en rapport avec une campagne agricole satisfaisante marquée par une production rizicole record. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de hausse du niveau des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé largement au dessus de la norme communautaire. Il est ressorti à 9,2% contre 1,4% en 2007. Pour l'année 2009, les prévisions indiquent un taux de croissance du PIB réel de 4,1%.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est ressentie des mesures spécifiques prises en vue de faire face à la crise économique caractérisée par la hausse des prix internationaux. Toutefois, la compression des dépenses a permis de contenir les déficits budgétaires. Le solde budgétaire global s'est établi à -2,2% du PIB contre -3,3% en 2007 et pour une prévision du programme pluriannuel de -3%. En 2009, les projections présagent un renforcement des dépenses d'investissements. Le déficit global s'aggraverait en se situant à 4,0% du PIB nominal.

S'agissant des comptes extérieurs, leur évolution s'est traduite par une stabilisation du ratio déficit extérieur courant rapporté au PIB au même niveau qu'en 2007, soit autour de 8,0%. En 2009, ce ratio s'améliorerait pour se situer à 7,2%.

Quant à la situation monétaire, elle a été caractérisée par un accroissement de 0,6% de la masse monétaire, reflétant ainsi l'évolution du crédit intérieur et des avoirs extérieurs nets.

Pour ce qui est de l'état de la convergence, le taux d'inflation et le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal sont les deux critères de premier rang non respectés. Les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes affichent des résultats conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2009, la situation de convergence serait encore marquée par le non respect du critère clé.

2.5.1. PRODUCTION

En 2008, la croissance réelle du PIB s'est établie à 5,1% contre 4,3% en 2007. Elle a été essentiellement tirée par les performances de l'agriculture et le dynamisme du secteur tertiaire.

Les activités du secteur primaire ont progressé de 13,2%, en rapport avec les efforts exceptionnels que l'Etat a déployés pour assurer une production record de riz, qui a augmenté de 48,5%, suite à «l'initiative riz» mise en place par le Gouvernement pour la campagne 2008 – 2009. Dans le même temps, la production cotonnière a régressé de 17,0%, en raison principalement des difficultés de dénouement des achats de coton graine au titre de la campagne 2007 – 2008 et des incertitudes relatives à la privatisation de la CMDT. Par ailleurs, les activités des branches élevage et pêche ont augmenté, respectivement, de 4,0% et 3,0%.

La production du secteur secondaire a encore diminué en 2008. Après un recul de 4,6% enregistrée en 2007, elle a fléchi à nouveau de 4,6%. Cette situation s'explique principalement par la baisse de la production aurifère, qui a été de 52,5 tonnes contre 55,3 tonnes en 2007. De même, la baisse continue de la production de coton graine, au cours de ces dernières années, a entraîné un recul de la production manufacturière. Ainsi, la branche agroalimentaire a enregistré une régression de sa production de 20,0% et la production de l'industrie textile a encore diminué de 34,0% après la baisse de 19,9% constatée en 2007. Quant aux branches « énergie » et « Bâtiments et Travaux Publics », elles ont progressé, respectivement, de 10,0% et de 4,5% en raison de la poursuite des travaux d'infrastructures et de constructions.

Au niveau du secteur tertiaire, l'activité économique a enregistré une croissance de 4,9% contre 10,4% en 2007. En dépit de cette décélération, ce secteur est resté très dynamique en rapport avec la vitalité des branches commerce et «transports et télécommunications », qui ont progressé, respectivement, de 4,4% et 9,2%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement de 4,4 points, -0,9 point et 1,7 point.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique a été portée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale a enregistré une hausse de 3,3% stimulée par ses deux composantes. La croissance de la consommation des administrations publiques estimée à 8,0% se justifie, d'une part, par les dépenses de transfert engagées par l'Etat pour lancer le programme riz et, d'autre part, par les recrutements et relèvement de salaires effectués au niveau de la Fonction publique. Quant à la FBCF, elle a progressé de 2,8% sous l'impulsion de sa composante privée. Cette dernière a crû de 10,6% en rapport avec la mise en œuvre du plan d'opération riz et les investissements relatifs à la recherche minière. Au niveau des échanges extérieurs, le Mali a profité de la remontée des cours de l'or sur le marché mondial. Les exportations ont progressé de 2,5%. Dans la même période, les importations ont augmenté de 4,5%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance ont été respectivement de 2,5 points, 3,1 points et -0,4 point.

Le taux d'investissement s'est contracté en se situant à 20,5% contre 21,0% en 2007. De même, le taux d'épargne intérieure brute a évolué dans le même sens en ressortant à 9,3% contre 12,0% en 2007.

En 2009, la croissance réelle du PIB s'établirait à 4,1% contre une prévision de 5%. Cette évolution de la croissance se justifierait notamment par une légère reprise de la production du secteur secondaire et le dynamisme des secteurs primaire et tertiaire.

Les prévisions relatives à l'activité économique dans le secteur primaire tablent sur une croissance de 5,8%, sous l'hypothèse d'une pluviométrie normale et bien répartie. Cette évolution s'expliquerait par la poursuite et la consolidation des efforts jusqu'ici entrepris en vue de développer la culture vivrière, notamment la production

rizicole qui progresserait de 6,6%. Au niveau de l'agriculture industrielle, la production cotonnière connaîtrait une reprise. Elle s'accroîtrait de 5,0%. De même, les autres cultures industrielles augmenteraient de 11,9% en rapport avec les efforts constamment fournis en vue de diversifier l'agriculture. Par ailleurs, les activités des branches élevage et «pêche et forêt» croîtraient, respectivement, de 4,2% et 5,7%, en raison de la poursuite de l'exécution des projets d'appui initiés dans ces différents domaines.

S'agissant des activités du secteur secondaire, elles enregistreraient une légère reprise en progressant de 0,9%. Cette évolution favorable se réaliserait en dépit d'une baisse de 2,4% de la production de l'industrie extractive. La production aurifère serait de 51 tonnes. Cependant, les activités de la branche énergie afficheraient une hausse de 9,0% du fait des importants investissements prévus en vue de l'accroissement de la couverture électrique du pays, de la réalisation de l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire et de l'accélération des activités de production de l'entreprise privée dénommée SAPAM. Dans le domaine des bâtiments et travaux publics, le taux de croissance réel serait de 7,5% en raison notamment, du démarrage des travaux de construction du troisième pont de Bamako et d'un échangeur au niveau de la cité administrative.

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de 4,2%, essentiellement tirée par le dynamisme des branches du commerce et des «transports et télécommunications », qui progresseraient respectivement de 3,5% et 7,3%. L'activité au niveau de la branche «transports et télécommunications » serait stimulée par la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie cellulaire et l'arrivée d'un nouvel opérateur privé suite à la privatisation de la SOTELMA.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement de 2,2 points, 0,1 point et 1,8 point.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait tirée par la consommation et les investissements. La consommation finale totale enregistrerait une hausse de 4,4% imputable à la fois à la consommation privée et à la consommation publique. L'accroissement de la consommation publique se justifierait essentiellement, par les hausses de salaires et la poursuite des recrutements dans la fonction publique. Au niveau de la FBCF, la progression projetée à 8,8% serait également le fait de ses deux composantes. La FBCF privée croîtrait de 8,5% en rapport avec les investissements prévus dans le cadre de la création d'un certain nombre d'unités industrielles. Dans le même temps, la FBCF publique serait en hausse de 9,2% en raison d'une reprise des investissements publics d'infrastructures. Au niveau des échanges extérieurs, les importations augmenteraient de 6,2% et les exportations évolueraient plus favorablement par rapport à l'année précédente, en progressant de 4%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance seraient respectivement de 3,1 points, 1,4 point et -0,4 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'améliorerait en se situant à 22,8%. Le taux d'épargne intérieure afficherait le même comportement en ressortant à 19,5%.

2.5.2. PRIX ET INFLATION

En ce qui concerne l'évolution des prix, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 9,2% contre 1,4% en 2007. Cette évolution est imputable à la flambée des prix des produits pétroliers et alimentaires, suite au renchérissement des cours mondiaux du pétrole et des céréales importées. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 13,1%, de même que ceux des produits pétroliers ont progressé de 6,1%. Le taux d'inflation sous-jacente s'est située à 8% contre 1,6% à la même période en 2007.

Cette situation de montée des prix a été contenue du fait des mesures spécifiques prises par le Gouvernement, pour soutenir l'offre des produits alimentaires, notamment des exonérations, l'établissement de magasins témoins et la fixation de prix.

Sur les cinq premiers mois de l'année 2009, la tendance à la hausse des prix a nettement ralenti. Le taux d'inflation moyen sur la période allant de janvier à mai 2009 est ressorti à 4,4% contre 7,0% sur la même période en 2008. Si cette tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum pourrait être respectée.

2.5.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Sur le plan des finances publiques, l'évolution de la situation a été marquée par une compression des dépenses publiques, qui a permis de contenir les déficits budgétaires. Le déficit global hors dons attendu à 7,4% s'est établi à 5,6% du PIB et le déficit global est ressorti à 2,2% du PIB, pour un objectif de 3%.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 6,6% pour s'établir à 15,5% du PIB. Cette performance se justifie par l'accroissement des recettes fiscales de 6,6% en rapport avec la poursuite de l'informatisation des centres fiscaux et la modernisation des services. Les recettes non fiscales, provenant essentiellement des dividendes des sociétés minières, ont diminué en passant de 22,2 milliards à 21,2 milliards. De même, les dons ont baissé de 17,3%.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets ont régressé de 2,0% pour représenter 21,2% du PIB nominal. Cette évolution se justifie par une baisse des dépenses budgétaires de 7,4% liée à une diminution des dépenses d'investissement de 24,2%. En effet, la contraction des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures a permis d'accroître les dépenses courantes de 5,7%, en rapport avec les mesures spécifiques prises pour atténuer les conséquences de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers. Ainsi, la masse salariale a enregistré une hausse de 14,2% en raison notamment de l'augmentation des salaires de la Fonction Publique. De même, les dépenses de transfert et subvention sont restées pratiquement au même niveau que l'année précédente, en ressortant à 94,3 milliards, notamment à cause de l'engagement de l'Etat dans la mise en œuvre du programme riz.

En 2009, les projections présagent un renforcement des dépenses d'investissements. Cette situation contribuerait à aggraver les déficits budgétaires. Le déficit global hors dons représenterait 9,0% du PIB nominal pour un objectif de 7% du programme pluriannuel, tandis que le déficit global rapporté au PIB, initialement estimé à 2,6%, se situerait à 4,0%.

Les recettes budgétaires augmenteraient de 15,3% pour se situer à 16,7% du PIB nominal. Cette évolution serait le fait des recettes fiscales, qui croîtraient de 16,0% en liaison avec un meilleur suivi du secteur minier, la maîtrise des exonérations, l'intensification de la lutte contre la fraude et la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Action Gouvernementale relatif à l'Amélioration et à la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP). Le niveau des recettes non fiscales progresserait également, en passant de 21,2 milliards en 2008 à 26 milliards du fait principalement des dispositions envisagées pour assurer un meilleur suivi du patrimoine de l'Etat. De même, les dons enregistreraient une hausse de 56,6% en se situant à 210,2 milliards.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 30,1% pour représenter 25,7% du PIB nominal. Cette situation se justifierait principalement par le renforcement des dépenses d'investissement, notamment la poursuite des efforts d'investissements publics dans les secteurs de base et la réalisation des travaux d'infrastructures. Ces dépenses d'investissement augmenteraient de 46,6% pour se situer à 10,3% du PIB nominal, en liaison avec l'accroissement des ressources extérieures confortées par les dons projets.

Dans la même période, les dépenses courantes enregistreraient une hausse de 20,6% en s'établissant à 15,2% du PIB nominal. Cette évolution des dépenses courantes serait essentiellement le fait du renforcement des dotations en fonctionnement des services publics et de l'augmentation de la masse salariale. La hausse de la masse salariale de 16,7% serait consécutive à la poursuite de la mise en œuvre du calendrier de revalorisation de la rémunération des agents de la fonction publique, aux recrutements prévus dans divers secteurs et à la prise en charge des avancements statutaires des agents de l'Etat.

En ce qui concerne la dette publique totale, l'annulation du stock de la dette multilatérale dans le cadre de l'initiative du G8 a contribué à réduire considérablement le niveau de son encours. Ce dernier évalué à 1 466,6 milliards en 2008 représente 37,5% du PIB nominal. Le service de la dette publique totale est ressorti à 90,6 milliards et représente 12,7% des recettes budgétaires. Selon les prévisions, l'encours de la dette publique totale pourrait ressortir, en 2009, à 1 618,8 milliards pour représenter 38,7% du PIB nominal.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

S'agissant des comptes extérieurs, la situation est marquée par une nette dégradation du déficit commercial, qui est passé de 138,9 milliards en 2007 à 216,3 milliards en 2008. Cette évolution découle d'un accroissement de 24,7% des importations de biens imputable aux produits alimentaires et pétroliers. Les exportations ont enregistré une progression de 18,9% soutenue par l'or monétaire, mais amoindrie par la chute de 40,8% des ventes extérieures de coton. Le déficit du

compte courant s'est accentué en ressortant à 313,1 milliards contre 278,5 milliards en 2007, nonobstant l'évolution favorable des revenus nets, en liaison avec la baisse des dividendes des sociétés minières, ainsi que la hausse des transferts courants. Hors dons, ce déficit est estimé à 8,6% contre 9,0% en 2007. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 282,9 milliards, en hausse de 11,0% par rapport à 2007, du fait de l'augmentation des investissements directs, en particulier les recettes de privatisation de la Banque Internationale pour le Mali (BIM). Au total, le déficit global de la balance des paiements s'est renforcé, passant de 10,7 milliards en 2007 à 30,2 milliards en 2008.

En 2009, le solde global de la balance des paiements est prévu à 8,0 milliards contre un déficit de 30,2 milliards en 2008. Le solde courant devrait s'améliorer, en liaison avec l'orientation favorable de la balance commerciale, passant de 313,1 milliards en 2008 à 301,1 milliards en 2009. Hors dons, le déficit courant s'établirait à 8,1% contre 8,6% en 2008. Le déficit de la balance commerciale est prévu à 101,8 milliards, en baisse de 114,5 milliards, sous l'effet combiné d'une hausse de 4,5% des exportations et d'un repli de 6,7% des importations. L'amélioration du solde de compte courant serait toutefois limitée par l'évolution défavorable de ses autres composantes. En particulier, le déficit des revenus se creuserait, en raison des paiements de dividendes par les sociétés minières, tandis que l'excédent des transferts courants baisserait de 21,5% en liaison avec le repli des envois de fonds des migrants. Le solde du compte de capital et d'opérations financières est attendu à 309,1 milliards, soit une progression de 26,2 milliards, en relation avec la hausse des tirages publics.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Pour ce qui est de l'évolution des agrégats monétaires, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 496,2 milliards à fin décembre 2008, en retrait de 30,2 milliards par rapport à la même période de 2007, reflétant essentiellement une baisse de 36,5 milliards des avoirs extérieurs nets des banques. Les avoirs extérieurs de la Banque Centrale qui sont ressortis à 466,8 milliards ont progressé de 6,3 milliards.

Pour sa part, l'encours du crédit intérieur est ressorti à 516,2 milliards, en progression de 4,3% par rapport à la période correspondante de l'année 2007. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 31,5 milliards, pour se situer à 155,0 milliards à fin décembre 2008, en liaison avec l'accroissement de 37,9 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, atténué par la hausse de 6,4 milliards de ses engagements. L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 8,6%, pour atteindre 671,2 milliards, à la suite de la hausse des crédits ordinaires. Les mises en place ont concerné des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général, ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises, dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2008/2009.

La masse monétaire s'est située à 1 024,8 milliards, en hausse de 0,6% par rapport à fin décembre 2007. Les dépôts en banque se sont renforcés de 1,7% tandis que la circulation fiduciaire a reculé de 1,7%.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est ressorti à -0,1% contre -1,5% en 2007 et pour un objectif de 0,8% inscrit dans le programme pluriannuel 2008-2010. En 2009, ce critère se situerait -0,3%;
- Le taux d'inflation annuel moyen se situe à 9,2% contre 1,4% en 2007.
 Cette évolution se justifie par l'impact de la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires. Le taux de l'inflation sous-jacente s'est située à 8,0% contre 1,6% en 2007. En 2009, si la tendance à la baisse observée au cours des premiers mois se maintenait, la norme communautaire pourrait être respectée;
- Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal est ressorti à 37,5% contre 39,7% en 2007, pour un objectif de 23,9% du programme pluriannuel 2008-2010. Selon les projections, ce ratio se situerait à 38,7% en 2009 ;
- Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs
 - non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère est respecté en 2008 et le serait également en 2009 ;
 - non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère serait respecté en 2008 et le serait également en 2009.

Critères de second rang

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales s'est établi à 35,8% contre 33,4% en 2007 et pour un objectif de 33,2% du programme pluriannuel. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE, ce critère s'est situé à 29,9% contre 27,7% en 2007. En 2009, ce critère pourrait se situer 36,0%, en raison de l'augmentation des salaires des fonctionnaires et de la poursuite des recrutements. Cependant, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE, il ressortirait plutôt à 28,4%;
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales est ressorti à 23,5% contre 33,1% en 2007 pour un objectif de 28,2% prévu dans le cadre du programme pluriannuel. Ce critère corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE se situe à 21,2% contre 30,5% en 2007. Il serait de 21,3% en 2009 ;

- Le ratio du solde extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal se situe à -8,6% contre -9,0% en 2007 pour un objectif de -9,4% du programme pluriannuel. En 2009, il se situerait à -8,1% pour un objectif initial de -7,6%;
- Le taux de pression fiscale est passé de 14,2% en 2007 à 13,3% en 2008 pour un objectif de 15,9% du programme pluriannuel. En 2009, ce critère se situerait à 14,4% pour un objectif initial de 15,9%.

L'appréciation des conditions de convergence en 2008 indique que l'économie malienne s'est ressentie de l'impact des hausses des prix sur le marché international. Les critères relatifs au solde budgétaire de base et au taux d'inflation ne sont pas respectés. Toutefois, be deux autres critères de premier rang affichent des résultats conformes aux normes communautaires. Pour ce qui concerne les critères de second rang, seuls ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes sont respectés.

En 2009, les prévisions indiquent que le critère clé ne serait pas respecté. Les critères de second rang respectés seraient encore ceux relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes.

2.5.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2008, la croissance économique a été essentiellement tirée par les effets bénéfiques de « l'initiative riz », qui a été mise en œuvre en ue de faire face à l'aggravation de la crise relative à la flambée des prix des céréales. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par les efforts déployés par l'Etat pour contenir l'inflation.

Il apparaît à travers ces constats que l'amélioration de la situation économique à moyen terme, nécessite de conforter la base économique en engageant des actions susceptibles d'aider à exploiter au mieux le potentiel dont dispose le pays et en renforçant la capacité financière de l'Etat, de sorte à lui permettre de prendre en charge les contraintes qu'entraînent les divers chocs aléatoires.

Par rapport à ces orientations, les Autorités maliennes est invitées à :

- poursuivre et consolider l'initiative riz, tout en veillant à la maîtrise du circuit de distribution;
- restructurer la filière coton et poursuivre les réformes structurelles, notamment la privatisation de la CMDT;
- poursuivre la politique de développement des infrastructures ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires afin de respecter le critère relatif au taux de pression fiscale;
- maîtriser les dépenses courantes et mettre en œuvre les réformes budgétaires et financières arrêtées notamment dans le cadre du Plan d'Action

Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM / GFP).

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANIERE DU NIGER

En 2008, le taux de croissance de l'activité économique a été de 9,5% contre 3,3% en 2007. Cette forte accélération de l'activité économique est essentiellement imputable à la production agricole. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de forte hausse des prix, en rapport avec la crise alimentaire mondiale conjuguée à une faible disponibilité des produits locaux. Ainsi, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 11,3% en 2008 contre 0,0% en 2007. En 2009, le taux de croissance enregistrerait un ralentissement pour s'établir à 3,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une amélioration des principaux soldes, notamment, du fait d'une augmentation des recettes budgétaires plus importante que celle des dépenses publiques. Le solde global s'est établi à 1,7% du PIB contre -1,0% en 2007. En 2009, la situation se détériorerait. Le solde global s'établirait à - 4,4%.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit de la balance courante s'est aggravé en passant de 8,3% du PIB en 2007, à 13,6% en 2008, ceci en rapport avec le niveau élevé des importations et des frets. En 2009, le déficit représenterait 14,0% du PIB.

A fin décembre 2008, la situation monétaire a été caractérisée par un raffermissement des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur et un accroissement de la masse monétaire de 12,1%.

En matière de convergence, excepté le taux d'inflation, tous les autres critères de premier rang ont été respectés en 2008. Quant aux critères de second rang, ceux relatifs à la masse salariale sur les recettes fiscales et aux investissements publics financés sur les ressources internes ont été également respectés.

2.6.1. PRODUCTION

En 2008, l'activité économique s'est consolidée avec un taux de croissance de 9,5% contre 3,3% en 2007. Cette forte progression est en rapport avec le bon déroulement de la campagne agricole 2008/2009.

Le secteur primaire a enregistré une hausse de 16,7% en 2008 contre 4,0% en 2007. Cette forte évolution du secteur est, pour une large part, imputable à l'augmentation de la production agricole qui a progressé de 25,0% au cours de l'année après 3,8% en 2007. Cette progression de la production agricole résulte de la bonne pluviométrie enregistrée l'année sur l'ensemble des zones agricoles du pays, de l'accroissement des rendements, aux effets des programmes d'irrigation, notamment la petite irrigation ainsi que les aménagements hydroagricoles.

L'impulsion est particulièrement donnée par la production céréalière, notamment le mil, le sorgho et le riz ainsi que le niébé qui a connu une augmentation de 29,5% contre 2,8% en 2007.

Le secteur secondaire constitue le maillon faible de l'économie nigérienne. Il ne représente que 12,0% du PIB. Dans ce secteur, les activités d'extraction, notamment

d'uranium, constituent plus du tiers de la valeur ajoutée. En 2008, le secteur a connu une légère reprise avec un taux de croissance de 1,0% contre une baisse de 1,1% en 2007. Cette évolution est imputable au rebond de la production énergétique et au dynamisme des activités des BTP. En effet, la branche énergétique a enregistré une forte accélération de 8,8% contre 3,3% en 2007. Quant à la branche construction, son rythme de croissance s'est situé à 4,8%, après 3,1% en 2007. En revanche, malgré la bonne orientation des prix de l'uranium, la production minière a connu un nouveau recul en volume en 2008, 2,5% après 7,2% en 2007.

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de 4,2% en 2008 contre 3,9% en 2007. Ce bon comportement du secteur se justifie par les performances des branches transports et communications et des services publics qui ont connu des croissances respectives de 5,0% et 5,5%. Le poids du secteur informel dans ce secteur représente 85,6% de la valeur ajoutée en 2008.

En 2008, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement de 7,2 points, 0,3 point et 2,0 points.

Du côté de la demande, la croissance économique est impulsée par une forte augmentation de la consommation et des investissements. La consommation finale des ménages qui est la plus importante composante du PIB, en a représenté 69,6% en 2008. Elle est en hausse de 5,6% contre 3,9% en 2007, grâce à la bonne récolte et à l'amélioration du niveau des revenus. La consommation finale des administrations publiques a continué son accélération avec une hausse de 6,8% contre 5,8% en 2007. Du côté des investissements, une forte croissance est enregistrée, aussi bien dans le secteur privé (15,0%) que le secteur public (7,0%), en liaison avec la poursuite des investissements dans les domaines de la recherche minière, notamment uranifère et pétrolifère, de l'énergie, des communications et l'augmentation des dépenses publiques d'équipement.

Au plan des échanges extérieurs, les importations ont connu une hausse de 7,1%. Cette évolution est en rapport avec l'augmentation des besoins en biens d'équipement et des produits alimentaires. Les exportations ont progressé de 15,6%, grâce à l'uranium et aux produits agropastoraux.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 5,0 points, 3,2 points, et 1,3 point.

En terme nominal, le taux d'investissement total est ressorti à 25,7% contre 23,3% en 2007. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il a progressé pour être à 14,4% contre 10,9% en 2007.

En 2009, l'activité économique enregistrerait une décélération. Le taux de croissance s'établirait à 3,0%. Elle serait soutenue essentiellement par les secteurs secondaire et tertiaire. En effet, les investissements réalisés en 2008 et ceux prévus en 2009 renforceraient le rythme de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Dans le secteur primaire, la politique de réhabilitation et de développement des systèmes d'irrigation serait poursuivie. Dans la perspective d'un bon déroulement de

la campagne agricole 2009/2010, le secteur progresserait de 1,5% contre 16,7% en 2008, en prévision d'une stagnation de la production agricole, suite à l'augmentation exceptionnelle des 25,0% en 2008. Par contre la valeur ajoutée de « l'élevage », de la « sylviculture et chasse » et de la « pêche, pisciculture et aquaculture » progresseraient respectivement de 4,4%, 2,9% et 4,9%.

Le secteur secondaire devrait croître de 7,6%, en rapport avec le dynamisme des BTP et du secteur minier. Les activités dans les BTP seraient confortées par la construction des routes, des ouvrages hydrauliques, du barrage de Kandadji, du deuxième pont de Niamey et les constructions des logements sociaux aux populations. De même, les investissements en cours pour l'exploitation de l'or, la mise en exploitation de nouveaux gisements d'uranium, l'exécution des projets de recherche et d'exploitation pétrolière et la construction d'une raffinerie doperaient la croissance du secteur.

L'activité manufacturière croîtrait de 4,7%. Le dynamisme de la branche « Electricité, eau et gaz » serait entretenu par l'électrification des zones rurales, le renforcement des réseaux interconnectés, l'extension des capacités de production de la NIGELEC et de la Société nigérienne de charbon d'Azawak (SNCA) ainsi que l'augmentation du taux de couverture des installations en eau potable.

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 3,6%. Cette évolution serait imputable aux performances des branches « transports et communications » et « commerce » en progrès respectivement, de 6,5% et 3,2%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 0,7 point, 0,8 point et 1,5 point.

Du côté de la demande, la croissance serait tirée en 2009 par la consommation, en hausse de 4,1%, et par les investissements avec un taux de 3,9%. La consommation finale privée enregistrerait une hausse de 4,0% tandis que celle des administrations publiques connaîtrait une hausse de 4,7%. La FBCF privée et la FBCF publique connaîtraient des croissances respectives de 4,3% et 3,1%, en liaison avec l'augmentation des dépenses publiques d'équipement et la poursuite des investissements dans les domaines de la recherche minière, notamment uranifère et pétrolifère, de l'énergie et des communications.

Les échanges extérieurs se caractériseraient par une hausse simultanée des importations de 5,1% et des exportations de 5,3%. Cette évolution est en rapport avec la politique d'augmentation des besoins en biens d'équipement pour les investissements et des revenus attendus de l'exportation de l'uranium, de l'or et des produits agropastoraux.

Ainsi, les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 3,5 points, -0,2 point, et -0,3 point.

En terme nominal, le taux d'investissement total ressortirait à 24,1% tandis que le taux d'épargne intérieure brute serait à 19,8%.

2.6.2. PRIX ET INFLATION

En 2008, l'activité économique a été réalisée dans un contexte de hausse généralisée des prix, en liaison notamment avec la crise alimentaire mondiale et la faible production agricole enregistrée au cours de la campagne agricole 2007/2008. Le taux d'inflation annuel moyen a enregistré une hausse de 11,3% en 2008 contre un taux nul en 2007. Cette évolution est essentiellement imputable à la progression de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 20,5%. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 7,0% contre 2,7% en 2007.

En glissement annuel, sur les cinq premiers mois de l'année 2009, la hausse des prix est ressortie à 9,2% contre 8,1% pour la même période en 2008. Cette hausse est imputable aux prix des produits alimentaires qui ont augmenté de 20,7% contre 13,4% sur la même période en 2008. Si la tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum ne sera pas respectée.

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, l'exécution des finances publiques s'est ressentie de la poursuite des politiques et réformes économiques visant l'accroissement des recettes, la qualité de la dépense et la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Au titre de l'année, les recettes budgétaires ont progressé de 43,1% pour représenter 18,4% du PIB contre 15,2% en 2007. Les recettes fiscales ont crû de 20,6% pour se situer à 11,7% du PIB contre 11,5% en 2007. Cette évolution est imputable essentiellement aux recettes fiscales internes et de porte. La part des recettes de la fiscalité de porte reste importante en dépit des mesures prises par le Gouvernement pour le désarmement tarifaire et douanier dans le cadre de la CEDEAO sur certains produits de grande consommation. Le bon comportement de la fiscalité intérieure se justifie par un meilleur recouvrement sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les recettes non fiscales ont progressé de 123,0% pour atteindre 158,8 milliards en 2008 soit 6,6% du PIB contre 3,5% en 2007, en rapport avec les nouvelles recettes liées aux permis miniers et au bonus de signature sur cession de permis pétrolier et aux dividendes exceptionnels des sociétés minières. En outre, il a été mobilisé un montant de 142,0 milliards de dons représentant 5,9% du PIB contre 7,2% en 2007.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 14,3% en 2008, pour se situer à 22,7% du PIB contre 23,4% en 2007. Les dépenses courantes ont crû de 25,9% pour s'établir à 10,5% du PIB, sous l'impulsion des transferts et subventions et de la masse salariale.

Les dépenses en capital ont connu une hausse de 8,3% résultant d'une progression de 36,5% des dépenses d'investissement sur ressources intérieures et d'une baisse de 8,2% des dépenses en capital financées sur ressources extérieures. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une amélioration sensible des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le solde global hors dons et le solde global se sont établis à -4,3% et 1,7% du PIB, respectivement, contre -8,2% et -1,0% en 2007.

En 2009, les recettes budgétaires baisseraient de 29,4% pour représenter 12,4% du PIB, en raison principalement du faible niveau des recettes non fiscales projeté. En effet, malgré la progression des recettes fiscales de 6,4% en 2009, les recettes non fiscales chuteraient de 93,6% pour ne représenter que 0,4% du PIB contre 6,6% en 2008. Ainsi, les recettes non fiscales reviendraient à leur niveau normal sans la moindre mobilisation des recettes exceptionnelles qui intervenaient chaque année depuis 2006.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient en 2009 de 15,9% pour atteindre 25,0% du PIB. Cette évolution se justifierait par l'importance du taux d'accroissement des deux composantes des dépenses. En effet, les dépenses en capital sous l'impulsion du financement extérieur, connaîtraient une croissance de 22,9% pour atteindre 12,5% du PIB contre 10,7% en 2008. Les dépenses courantes augmenteraient plus modestement de 13,7% pour être à 11,3% du PIB. Au total, en 2009, les différents soldes budgétaires se dégraderaient. Le solde global hors dons et le solde global s'établiraient à -12,6% et -4,4%.

Au niveau de la dette publique totale, son encours est estimé à fin 2008, à 481,3 milliards, soit 20,1% du PIB contre 490,8 milliards à fin décembre 2007 représentant 24,1% du PIB. Le service de la dette extérieure est estimé à 3,2% des recettes budgétaires et 3,5% des exportations de biens et de services. En 2009, la situation de la dette publique devrait évoluer à la hausse avec une progression de 28,2% de l'encours de la dette extérieure. L'encours de la dette publique remonterait à 573,5 milliards et, rapporté au PIB nominal s'établirait à 22,7%.

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Le solde global de la balance des paiements s'est situé à 58,4 milliards contre 68,2 milliards en 2007, en rapport avec la dégradation du compte courant.

Le déficit du compte courant a enregistré en effet, une nette hausse, en passant de 168,3 milliards en 2007 à 326 milliards en 2008, du fait de toutes ses composantes à l'exception des transferts courants. Rapporté au PIB, le déficit courant hors dons est passé de 9,6% en 2007 à 15,1% en 2008.

La balance commerciale est ressortie à -202,8 milliards, soit une dégradation de 82,3 milliards par rapport à 2007, en raison d'une progression des importations plus forte que celle des exportations. Les importations ont augmenté de 37,1% pour ressortir à 600,9 milliards sous l'impulsion des produits pétroliers et des biens d'équipement. Les exportations, pour leur part, se sont situées à 398,1 milliards contre 317,9 milliards en 2007, tirées par celles de l'uranium, en hausse de 40,5% par rapport à 2007.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières a dégagé un excédent de 390,7 milliards en 2008, en hausse de 59,3% par rapport à 2007. Cette augmentation est due essentiellement à la réception par l'Etat de 123,4 milliards au titre du bonus de signature sur la cession de permis pétrolier à une entreprise chinoise, ainsi qu'à la hausse des flux entrants au titre des investissements directs étrangers.

En 2009, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 5,0 milliards, en fort recul par rapport à 2008, du fait singulièrement de la détérioration du solde du compte courant et de celui du capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant s'aggraverait en effet, passant de 326,0 milliards en 2008 à 353,4 milliards en 2009. Rapporté au PIB, ce déficit se situerait, hors dons à 17,2% contre 15,1% en 2008.

En 2009, le déficit commercial ressortirait à 226,7 milliards contre 202,8 milliards en 2008 du fait de la hausse sensible des importations, en relation essentiellement avec les produits pétroliers et les biens d'équipement. Les importations de biens d'équipement devraient, en particulier, s'accroître de façon significative, en liaison avec l'exécution des grands chantiers miniers et de construction d'infrastructures.

Le solde de la balance des services se dégraderait également de 50,1 milliards du fait du fret, tandis que le déficit des revenus nets s'accentuerait de 14,0 milliards. La dégradation du compte courant serait atténuée par la poursuite de la hausse des exportations de biens et l'afflux d'aides budgétaires qui devraient plus que doubler.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'établirait à 358,4 milliards en 2009, en régression de 9,0% par rapport à 2008. Cette évolution résulterait d'une baisse du solde du compte de capital, après les entrées exceptionnelles enregistrées en 2008 au titre de la cession de permis miniers. Ce reflux serait toutefois atténué par une amélioration du solde du compte d'opérations financières, liée à la hausse des tirages publics et des investissements directs étrangers

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie en hausse de 58,4 milliards, pour ressortir à 283,5 milliards à fin décembre 2008, contre 225,1 milliards un an plus tôt.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 5,7 milliards ou 4,0%, pour s'établir à 147,8 milliards à fin décembre 2008. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 65,0 milliards, pour se chiffrer à 114,8 milliards, du fait de la hausse de 77,1 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. L'encours des crédits à l'économie s'est situé à 262,6 milliards, en hausse de 36,8% par rapport à leur niveau de décembre 2007, en liaison avec l'augmentation de 70,7 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires a été essentiellement due aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services.

La masse monétaire a enregistré une augmentation de 12,1%, pour s'inscrire à 399,2 milliards à fin décembre 2008. Cette hausse de la liquidité globale s'est traduite par un accroissement de 12,8% des dépôts en banque et une progression de 10,8% de la circulation fiduciaire.

2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence se présente comme suit :

Critères du premier rang :

- Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal s'est établi à 5,0% en 2008 contre 3,1% en 2007 pour un objectif de 0,3% au programme pluriannuel 2008-2010. Cette évolution s'explique par la progression des recettes non fiscales. En 2009, ce ratio se détériorerait à -0,7% en raison de la forte baisse attendue des recettes non fiscales ;
- Le taux d'inflation annuel moyen en 2008 a été de 11,3% en rapport avec la hausse des prix des produits alimentaires importés et du pétrole. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 7,0% contre 2,7% en 2007. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année se maintenait, la norme communautaire de 3% au maximum ne sera pas respectée en 2009 ;
- Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal s'est situé à 20,1% contre 24,1% en 2007 pour une norme communautaire maximale de 70%. En 2009, le taux remonterait à 22,7%;
- Les arriérés de paiement :
 - la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion courante a été respectée en 2008 ;
 - la non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion courante a été respectée en 2008.

En 2009, il est envisagé la poursuite du respect de ce critère.

Critères de second rang

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales s'est situé à 29,8% en 2008 contre 31,0% en 2007 pour un objectif de 29,4% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Corrigé des dépenses salariales financées sur appuis budgétaires et ressources PPTE, ce ratio est passé de 28,6% en 2007 à 27,6% en 2008. En 2009, ce ratio corrigé s'améliorerait pour se situer à 25,3%;
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales est à 42,4% contre 37,5% en 2007 pour un objectif de 30,4% contenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur ressources PPTE et des appuis budgétaires, il s'établit à 34,8% contre 29,2% en 2007. En 2009, ce ratio corrigé serait de 35,7%;
- Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal s'est aggravé en se situant à -15,1% en 2008 contre -9,6% en 2007 pour un objectif de -13,0% au programme pluriannuel 2008-2010. Cette aggravation,

est en rapport avec une forte progression des importations dans le secteur minier et des produits alimentaires. En 2009, ce ratio se situerait à -17,5%;

• Le taux de pression fiscale s'est inscrit à 11,7% contre 11,5% en 2007 et pour un objectif de 11,7% au programme pluriannuel 2008-2010, pour une norme communautaire minimale de 17,0 %. Il est projeté à 11,9% en 2009.

Au total, excepté le taux d'inflation, tous les autres critères de premier rang ont été respectés en 2008. Quant aux critères de second rang, ceux relatifs à la masse salariale sur les recettes fiscales et aux investissements publics financés sur les ressources internes ont été également respectés

2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique s'est caractérisée en 2008, par une forte accélération de la croissance sous l'impulsion de bonnes performances du secteur primaire dues essentiellement à la bonne production agricole de la campagne 2008/2009.

En 2009, l'activité économique enregistrerait un ralentissement avec un taux de croissance estimé à 3,0%.

Pour renforcer le cadre macroéconomique et favoriser la convergence de l'économie, les Autorités nigériennes sont invitées à prendre les dispositions suivantes :

- accélérer la politique d'organisation de la production agricole et des filières d'exportation, notamment l'oignon, le niébé, le souchet, la gomme arabique et les produits de l'élevage en vue de renforcer les bases de la croissance économique et d'améliorer le solde extérieur courant;
- poursuivre l'accroissement de la production vivrière en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de contribuer ainsi à une meilleure maîtrise de l'inflation;
- poursuivre les efforts d'élargissement de l'assiette fiscale et d'amélioration du recouvrement des recettes fiscales ;
- maîtriser les dépenses courantes, notamment les dépenses relatives aux matériels et fournitures et les transferts et subventions.

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

L'activité économique a enregistré en 2008, un taux de croissance de 2,5% contre 4,7% en 2007 pour un objectif de 6,1% retenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Ce ralentissement s'explique par le fléchissement du secteur secondaire. Pour l'année 2009, le taux de croissance économique serait de 3,1%.

L'activité économique en 2008 s'est déroulée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes induites par la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 5,8% contre 5,9% en 2007.

La situation des finances publiques a été caractérisée par la persistance des tensions sur la trésorerie de l'Etat, qui se sont traduites par une détérioration des soldes budgétaires. Le déficit global s'est établi à 4,4% du PIB en 2008 contre 3,8% en 2007. En 2009, le déficit global s'établirait à 4,2% du PIB.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit courant s'est établi à 11,2% du PIB contre 8,9% en 2007. En 2009, ce ratio se situerait à 10,3%.

La situation monétaire a été marquée en 2008 par une baisse des avoirs extérieurs nets, un accroissement des crédits à l'économie et une augmentation de la masse monétaire de 1,8%.

S'agissant des indicateurs de convergence, cinq critères dont deux de premier rang ont été respectés en 2008 comme en 2007. Les critères relatifs au solde budgétaire de base, à l'inflation et au solde extérieur courant n'ont pas été respectés. En 2009, six critères de convergence seraient respectés. Les critères relatifs au solde budgétaire de base et au solde extérieur ne seront pas respectés.

2.7.1. PRODUCTION

L'activité économique en 2008 a été marquée par les performances enregistrées par le secteur primaire. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 2,5% contre 4,7% en 2007. En effet, au niveau du secteur primaire, la croissance a été de 12,7% contre une baisse de 5,5% en 2007. La croissance enregistrée par l'agriculture a été de 24,6%, traduisant une reprise après la baisse de 15,8% en 2007. Cette performance a été favorisée par une pluviométrie bien répartie, de bonnes conditions phytosanitaires et la mise en œuvre effective de certaines réformes et projets identifiés dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA). Dans ce contexte, l'agriculture vivrière a progressé de 18,9% en 2008 contre une baisse de 15,6% un an plus tôt. L'agriculture industrielle ou destinée à l'exportation a été en hausse de 36,4% contre un recul de 16,1% en 2007. Quant au sous secteur de l'élevage et chasse, il a progressé de 3,0% contre 5,9% en 2007.

Le secteur secondaire a enregistré une baisse de 2,7% en 2008 après la hausse de 6,2% l'année précédente. Ce résultat est lié notamment au repli de 5,8% des activités extractives, en relation avec le retard accusé dans la livraison d'équipements et de l'outil de production des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). La fabrication de corps gras alimentaires a régressé de 40,2% après celle de 13,3%

en 2007. Dans la branche électricité, gaz et eau, la croissance a été de 8,6% en 2008 contre 7,8% un an plus tôt, en relation avec la résorption partielle des difficultés de la Société Africaine de Raffinage (SAR) et celles de la Société Nationale d'Electricité (SENELEC). La production des BTP a baissé de 0,3% contre une hausse de 10,1% en 2007. Ce recul s'explique essentiellement par la fin des travaux comptant pour le 11ème Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et du gel des autres grands chantiers de l'Etat.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la croissance s'est établie à 2,8%, essentiellement tirée par la branche «Transports, Postes et Télécommunications » qui a enregistré une progression de 7,2%, en relation avec le démarrage partiel des activités de la compagnie de téléphonie «SUDATEL ». Les activités commerciales ont augmenté de 2,8% en 2008 contre 4,9% en 2007.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement de 1,7 point, de -0,6 point et de 1,4 point.

Du côté des emplois du PIB, la consommation finale a progressé de 2,7%, en liaison avec la hausse de 3,5% de sa composante privée. La consommation finale publique a reculé de 2,2%. La FBCF s'est accrue de 2,8% contre une hausse de 11,7% en 2007. Ce ralentissement est engendré uniquement par la baisse de 8,7% enregistré dans le secteur public, en relation avec la suspension provisoire observée dans l'exécution des travaux relatifs au Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU). Quant à la FBCF privée, elle a progressé de 6,7%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 1,9 point, 0,7 point et -0,1 point.

En terme nominal, le taux d'investissement a été de 27,6% en 2008 contre 26,4% en 2007. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'est établi à 7,4% en 2008 contre 6,4 % en 2007.

En 2009, suivant les prévisions de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE) de trois ans, approuvé, le 2 novembre 2007 par le FMI l'activité économique progresserait de 3,1% sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs économiques.

Le secteur primaire poursuivrait son redressement observé en 2008. La croissance s'établirait à 3,9%, soutenue par la production agricole qui continuerait à bénéficier d'une part, de bonnes conditions climatiques et phytosanitaires et d'autre part, des politiques de maîtrise de l'eau et d'intensification de la production dans le cadre de la SCA et de la GOANA.

Quant au secteur secondaire, il enregistrerait une hausse de 3,4% sous l'impulsion de la branche extractive dont le taux de croissance s'établirait à 25,0%, au bénéfice de la fin des réparations et du remplacement du matériel d'extraction du phosphate et de l'exploitation des minerais de fer par la société «Arcelor Mittal Steel ». La branche « électricité, gaz et eau » progresserait de 5,0% grâce à un approvisionnement régulier et suffisant du marché intérieur en produits pétroliers et la consolidation des activités de la SAR.

Les BTP connaitraient une croissance réelle de 1,0%, soutenue par la timide reprise des programmes de construction de routes et d'ouvrages hydrauliques, scolaires et sanitaires ainsi que la mise en œuvre de grands projets d'infrastructures notamment, l'aéroport international Blaise Diagne de Diass, l'autoroute à péage, et la zone spéciale intégrée de Diamniadio. Il est attendu une baisse des transferts des émigrés dont une partie est consacrée à la construction de logements, en raison de la crise financière mondiale.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, le dynamisme soutenu des activités des télécommunications ainsi que le démarrage effectif des activités du nouvel opérateur devraient soutenir la croissance. Quant aux transports, ils continueront à bénéficier de la poursuite de renouvellement des cars rapides, débuté en 2006 et des taxis. Le taux de croissance du secteur s'établirait à 5,1%. Toutefois, l'arrêt momentané des activités d'Air Sénégal International pourrait limiter cette progression.

La contribution des différents secteurs à la croissance serait de 0,5 point pour le secteur primaire, de 0,7 point pour le secteur secondaire et de 1,9 point pour le secteur tertiaire.

Du côté des emplois du PIB, la consommation finale croîtrait de 3,2%, soutenue aussi bien par sa composante publique que privée, en progression de 3,4% et de 3,2% respectivement. La FBCF augmenterait de 4,7% contre 2,8% en 2008. La hausse serait engendrée par la reprise des travaux de construction d'infrastructures dont l'exécution a été ralentie en relation avec la mise en œuvre des mesures prises par les Autorités du Sénégal, notamment, l'augmentation des transferts et subventions, dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs seraient respectivement de 3,0 points, 1,3 point et -1,2 point.

En terme nominal, le taux d'investissement serait de 27,2% en 2009. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'établirait à 7,3% en 2009.

2.7.2. PRIX ET INFLATION

La croissance en 2008 s'est déroulée dans un contexte de forte inflation. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 5,8 % contre 5,9% en 2007. Cette situation est induite par la hausse du prix des denrées alimentaires et du transport suite aux renchérissements, notamment des produits pétroliers et des céréales. Le taux d'inflation sous-jacente pendant l'année 2008 a baissé pour ressortir à 4,2 % contre 4,9 % en 2007.

Pour l'année 2009, les cinq premiers mois sont marqués par une décélération de l'inflation. En effet, le taux d'inflation moyen sur la période janvier-mai 2009 est ressorti à 1,1% contre 5,4% un an plus tôt. L'inflation sous-jacente est de 0,2% sur la période contre 5,8% sur la même période de 2008. Cette baisse de l'inflation résulte des mesures prises par les Autorités du Sénégal pour limiter la hausse des prix des denrées alimentaires, grâce au contrôle et à la bonne campagne agricole 2008-2009.

Si cette baisse se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum pourrait être respectée.

2.7.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, la situation des finances publiques a été marquée par une progression de 4,7% des recettes budgétaires, représentant 19,4% du PIB contre 20,3% en 2007. Cette évolution a été impulsée par les recettes fiscales qui ont enregistré une hausse de 4,4% en 2008 en relation avec la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale, notamment, des mesures de renforcement de l'efficacité des régies financières grâce, d'une part, aux recrutements et à la formation du personnel et, d'autre part, à la surveillance continue et régulière opérés par l'Administration fiscale. Par ailleurs, l'augmentation des importations des produits alimentaires a contribué à cette bonne tenue des recettes fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles ont régressé de 9,7% pour représenter 1,1% du PIB comme en 2007. Les dons ont représenté 1,8% du PIB en 2008 contre 2,4% en 2007.

Les dépenses totales et prêts nets en 2008, ont progressé de 5,8% pour s'établir à 25,5% du PIB contre 26,5% l'année précédente. Les dépenses courantes ont augmenté de 10,1%, impulsées par les dépenses primaires courantes qui sont en hausse de 10,0%. Les transferts et subventions se sont accrus de 25,9% en liaison avec les mesures prises par les Autorités du Sénégal pour limiter les effets de la flambée du prix des denrées alimentaires. La masse salariale et les intérêts sur la dette publique ont augmenté respectivement de 5,8% et de 32,6%. Quant aux dépenses en capital, elles ont régressé de 0,5% dont 7,9% sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons, qui a été de 6,2% en 2008 est resté au même niveau que l'année précédente. Quant au déficit global, il passerait de 3,8% en 2007 à 4,4% en 2008.

En 2009, les finances publiques seraient marquées par une progression de 4,1% des recettes budgétaires, représentant 19,0% du PIB contre 19,4% en 2008. Cette évolution serait impulsée par les recettes fiscales qui enregistreraient une hausse de 7,8%, en relation avec la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale, telles que les taxes additionnelles sur l'usage de la route et la redevance sur les télécommunications. Les recettes devraient également bénéficier de la reprise totale des activités de la SAR et de l'abandon des mesures conjoncturelles prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Quant aux recettes non fiscales, elles régresseraient de 58,0% pour représenter 0,4% du PIB contre 1,1% en 2008. Cette baisse serait liée notamment à la réduction des dividendes SONATEL de l'Etat, consécutivement à la cession de sa part du capital aux opérateurs privés.

Les dépenses totales et prêts nets en 2009 progresseraient de 6,2% pour s'établir à 25,6% du PIB contre 25,5% une année auparavant. Les dépenses courantes progresseraient de 1,0%, en liaison avec la hausse de 8,0% de la masse salariale. Les transferts et subventions baisseraient de 14,9% tandis que les intérêts sur la dette publique, en représentant 0,7% progresseraient de 18,3% contre 32,6% en 2008. Les dépenses en capital augmenteraient de 11,5% dont 9,0% sur ressources internes.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'aggraverait en passant de 6,2% du PIB en 2008 à 6,6% en 2009. Quant au déficit global, il passerait de 4,4% en 2008 à 4,2% en 2009.

L'encours de la dette publique totale s'est établi à 25,8% du PB contre 23,5% en 2007. Le service de la dette publique extérieure représenterait 3,8% des recettes budgétaires totales contre 4,6 % en 2007.

2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les estimations de la balance des paiements ont prévu un solde global déficitaire de 89,2 milliards, contre un excédent de 70,8 milliards en 2007. Cette évolution a résulté de l'effet conjugué de l'aggravation du déficit courant et de la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit du compte courant est ressorti en hausse de 63,5 milliards par rapport à 2007, à 692,3 milliards, imputable à la dégradation de la balance des biens et services et de celle des transferts courants. Hors transferts officiels, ce déficit s'est établi à 12,3% contre 12,6% en 2007.

La dégradation de la balance commerciale est liée à la hausse de 7,8% des importations, du fait du renchérissement des produits alimentaires et des biens d'équipement. La bonne orientation des exportations de biens, en augmentation de 14,2% par rapport à 2007, sous l'impulsion des ventes extérieures de produits chimiques (engrais et acide phosphorique) et de produits pétroliers, a toutefois permis d'atténuer la détérioration du solde commercial.

Le déficit des services nets s'est inscrit également en hausse passant de 18,1 milliards en 2007 à 61,2 milliards, du fait de la révision à la baisse des recettes touristiques nettes, ainsi qu'à la hausse des dépenses de fret consécutivement au relèvement des importations.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières a connu un repli de 90,9 milliards pour ressortir à 603,1 milliards, du fait notamment, de la non mobilisation d'un prêt de 40,0 milliards destiné au financement de l'autoroute à péage, ainsi que du retard relevé dans le démarrage du programme d'investissement de « Mittal Steel ».

En 2009, le déficit courant devrait se replier pour s'établir à 521,3 milliards, en relation avec l'amélioration du solde des échanges de biens et de services. Hors dons, le déficit courant passerait de 12,3% du PIB en 2008 à 9,1% du PIB en 2009.

Le déficit commercial ressortirait à 975,9 milliards, en retrait de 202,8 milliards par rapport à 2008, en relation avec une baisse des importations (-14,8%) plus forte que celle des exportations (-6,6%). Le recul des importations reflète notamment le repli des prix des produits importés, en particulier le pétrole et les produits alimentaires.

Le déficit des services devrait s'établir à 49 milliards contre 61,2 milliards, soit une amélioration de 12,2 milliards d'une année sur l'autre, nonobstant la diminution des recettes touristiques nettes.

L'amélioration du compte courant serait atténuée par la hausse du déficit des revenus nets, en raison des dividendes versés par la branche de la téléphonie, ainsi que la réduction de 14,7% de l'excédent des transferts courants lié à la chute attendue des envois de fonds des migrants.

Le compte de capital et d'opérations financières passerait de 603,1 milliards en 2008 à 536,3 milliards, du fait d'un repli des capitaux privés, notamment au titre des investissements directs étrangers, en relation avec l'impact attendu de la crise économique.

Au total, le solde global de la balance des paiements dégagerait un excédent de 15,0 milliards contre un déficit de 89,2 milliards en 2008.

2.7.5. SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires, en s'établissant à 761,9 milliards à fin décembre 2008, a enregistré une détérioration de 89,3 milliards par rapport à fin décembre 2007. La baisse des avoirs extérieurs a été principalement le fait du repli de 97,7 milliards des avoirs extérieurs nets des banques, légèrement atténué par la hausse de 8,4 milliards de ceux de la BCEAO.

L'encours du crédit intérieur est ressorti en hausse de 144,2 milliards pour s'établir à 1 467,7 milliards à fin décembre 2008. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 65 milliards, pour s'établir à 28,2 milliards à fin décembre 2008. Cette situation s'explique essentiellement par un renforcement des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire associé à une diminution de ses engagements. Les crédits au secteur privé se sont inscrits en progression de 17,0% pour s'établir à 1 439,5 milliards à fin décembre 2008. Les crédits ordinaires ont augmenté de 214,4 milliards alors que les crédits de campagne ont reculé. L'accroissement des crédits ordinaires a été engendré principalement par la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services.

La masse monétaire a augmenté de 1,8% pour s'inscrire à 2 006,7 milliards à fin décembre 2008. Les dépôts en banque ont progressé de 2,9% tandis que la circulation fiduciaire s'est repliée de 1,9%.

2.7.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

• Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal en 2008 est ressorti à -0,9% contre -0,2% en 2007. L'objectif prévu au programme pluriannuel 2008-2010 est de -2,4%. Il est projeté à -1,4% en 2009 ;

- Le taux d'inflation annuel moyen a été de 5,8% contre 5,9 % en 2007. Cette évolution des prix a été favorisée par le comportement des produits de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Le taux d'inflation sous-jacente a été de 4,2% ;
- Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal a représenté 25,8% du PIB en 2008 contre 23,5% en 2007 pour un objectif de 25,0%. En 2009, le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal représenterait 26,8% du PIB ;

• Les arriérés de paiement :

- non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère a été respecté aussi bien en 2008 qu'en 2009 ;
- non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère serait respecté en 2008 et 2009.

Critères de second rang

• Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales s'est établi à 32,0% contre 31,6% un an plus tôt pour un objectif de 30,7%. Cette situation s'explique par les efforts de recouvrement des recettes de l'Etat, l'abandon de certaines suspensions de taxes pour compenser la perte du pouvoir d'achat des consommateurs et la faible progression de 5,8% de la masse salariale en 2008 contre 14,8% en 2007. Ce ratio, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE s'est établi à 31,1%;

Pour 2009, ce ratio s'établirait à 32,1% contre 32,0% un an plus tôt. Cette situation s'explique par les efforts de recouvrement des recettes de l'Etat. Ce ratio, corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE s'établirait à 31,0%;

- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales a été de 30,7% contre 34,8% en 2008 pour un objectif de 35,1 %. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTE, le ratio a été de 26,4% en 2008. Le recul de ce ratio est lié essentiellement aux suspensions des différents chantiers de construction de l'Etat, en raison de la crise alimentaire et financière internationale. Ce critère en 2009, serait de 34,4% contre 30,7% en 2008 ;
- Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal a été de -11,2% en 2008 contre -8,9% en 2007 pour un objectif de -6,0% contenu dans le programme pluriannuel 2008-2010. Il serait de -10,3% en 2009;
- Le taux de pression fiscale est passé de 19,3 % en 2007 à 18,3% en 2008 pour un objectif de 19,3% conformément au programme pluriannuel 2008-2010. Il s'établirait à 18,6% en 2009.

En 2008, le Sénégal a respecté cinq critères de convergence comme en 2007. Les trois critères n'ayant pas été respectés sont ceux relatifs au solde budgétaire de base, à l'inflation et au solde extérieur courant. En 2009, le Sénégal respecterait six critères de convergence. Les deux critères qui ne seraient pas respectés sont ceux relatifs au solde budgétaire de base et au solde extérieur courant.

2.7.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2008, l'activité économique a été marquée par une décélération de la croissance. Le taux de croissance s'est établi à 2,5% contre 4,7% en 2007. En ce qui concerne les finances publiques, il a persisté des tensions de trésorerie. En 2009, l'activité connaîtrait une reprise qui serait marquée par une croissance de 3,1%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. Les tensions de trésorerie persisteraient sur les finances publiques. Dans ce contexte, les Autorités du Sénégal sont invitées à poursuivre les efforts visant à assainir les finances publiques et à promouvoir une croissance forte et stable. Elles devraient:

- poursuivre les actions visant à accroître l'offre de produits agricoles et améliorer le circuit d'approvisionnement des marchés afin de contenir l'inflation;
- poursuivre les restructurations sectorielles, notamment celles portant sur l'énergie, le phosphate le transport et les programmes spéciaux susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue;
- intensifier la mise en œuvre des programmes visant à diversifier les exportations, de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux;
- poursuivre les efforts de mobilisation des recettes ;
- maîtriser les dépenses courantes notamment les transferts et subventions, afin de consolider les bénéfices tirés des bons résultats macroéconomiques du début des années 2000.

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

L'activité économique a poursuivi son ralentissement débuté un an plus tôt avec un taux de croissance de 1,6 % contre 2,1 % en 2007. Ce ralentissement s'explique par le recul du secteur tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 8,7% contre 1,0% en 2007. En 2009, la croissance économique est attendue à 2,5%, tirée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire.

La situation des finances publiques, à travers les principaux soldes budgétaires, s'est dégradée en 2008, suite aux mesures fiscales prises pour limiter l'effet de la flambée des prix des produits pétroliers. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal a été de -0,2% en 2008 contre un excédent de 0,3% en 2007. En 2009, la dégradation des principaux soldes budgétaires se poursuivrait avec un déficit global hors dons attendu à 4,7% du PB nominal et un déficit global qui se situerait à 3,6% du PIB nominal.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit compte courant rapporté au PIB nominal s'est situé à 7,5% contre 8,5% un an plus tôt. En 2009, le déficit du compte courant se dégraderait pour s'établir à 10,9% du PIB nominal.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, ils sont caractérisés par une hausse des avoirs extérieurs nets, du crédit intérieur et une progression de la masse monétaire de 18,2% pour s'établir à 531,5 milliards.

En 2008, le Togo a respecté un critère de premier rang, en l'occurrence le taux d'endettement et un critère de second rang, en particulier le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales. En 2009, les perspectives indiquent que les critères relatifs à l'encours de la dette et à la non accumulation d'arriérés seraient respectés. Aucun critère de second rang ne serait respecté.

2.8.1 PRODUCTION

Le taux de croissance économique en 2008, initialement projeté à 2,7%, s'est établi à 1,6% contre 2,1% en 2007, en rapport avec la baisse de la valeur ajoutée du secteur tertiaire, les autres secteurs ayant enregistré des performances satisfaisantes.

Le secteur primaire a progressé de 3,2% contre 3,3 % en 2007, grâce à la production agricole en hausse de 2,7%. Cette hausse de la production agricole est principalement imputable aux performances de la production vivrière qui s'est accrue de 3,5% contre 1,7% en 2007, en passant de 3623 600 de tonnes à 3752 600 tonnes, en dépit de la destruction de certaines cultures vivrières due aux inondations survenues à fin juillet et début août 2008. S'agissant des cultures de rente, elles ont été en retrait de 14,0% contre une augmentation de 11,4% l'année précédente. Ces contre-performances sont attribuables au repli de la production de coton graine de 34,8%, passant de 48 800 tonnes en 2007 à 31 800 tonnes en 2008. Cette baisse de la production de coton graine est liée à la persistance du manque de confiance des cotonculteurs, malgré l'apurement des arriérés et l'accroissement de 3,2% du prix au producteur.

S'agissant des autres spéculations, en particulier le café et le palmiste, les productions sont en hausse de 15,8% et de 6,1%, respectivement, contre -7,8% et 6,1% en 2007. Les sous-secteurs « élevage » et « forêt et pêche » se sont bien comportés avec des taux de croissance respectifs de 6,4% et 1,7%.

Le secteur secondaire, avec un taux de croissance de 4,5% contre -6,4% en 2007, est le secteur qui a le plus porté la croissance économique. Cette évolution de l'activité industrielle est imputable aux performances des industries manufacturières en hausse de 8,2%, d'une part, et à l'électricité, eau et gaz, puis aux BTP, en hausse respective de 6,9% et 3,3%, d'autre part. Par contre, les industries extractives sont en recul de 7,2%, en liaison avec la baisse de la production de phosphate dont la cause principale reste la persistance des problèmes liés à l'obsolescence des équipements. La production de phosphate s'est, en effet, stabilisée ces deux dernières années à 842 000 tonnes contre 1 200 000 tonnes en 2006, malgré l'attractivité des marchés internationaux de phosphate.

En ce qui concerne la production de clinker, elle s'est également inscrite dans une tendance baissière, entamée depuis 2006. Le niveau de production est donc passé de 1 162 339 tonnes en 2007 à 906 173 tonnes en 2008, soit un repli de 22,0%. Cette baisse de la production du clinker s'explique par:

- Les aménagements techniques en cours pour passer d'une alimentation des fours par du charbon en substitution partielle à l'électricité fournie par la CEB;
- Le rationnement de l'offre d'énergie électrique que le Togo a connu au cours du premier semestre 2008.

Quant au secteur tertiaire, Il a reculé de 0,9%, du fait des branches non marchandes. Cette baisse a été plus que compensée par la bonne tenue des branches marchandes avec une progression de 4,0%, portée principalement par les branches « transport, entrepôts et communications » et « commerce », en hausse respective de 11,3% et 3,6%. La branche « banques et assurances » s'est bien confortée en se situant à 1,8% contre 1,4% en 2007, en dépit des conséquences de la crise financière internationale.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 1,2 point, 0,9 point et -0,5 point.

Du côté de la demande, la croissance économique a été principalement portée par l'investissement total en hausse de 14,9 % contre -12,6 % en 2007, en liaison avec sa composante publique, à cause des dépenses d'investissement réalisées dans les infrastructures économiques et sociales, suite aux dégâts causés par les inondations. Ces travaux ont bénéficié de financements extérieurs, suite à la reprise de la coopération avec la communauté internationale. La consommation finale a été en retrait de 10,9%, en rapport avec la baisse du pouvoir d'achat des ménages, due en partie à la baisse des productions de rente. La baisse de la consommation privée a été de 14,5% contre une hausse de 5,3% en 2007.

Au niveau des échanges extérieurs, les effets négatifs de la crise alimentaire et énergétique ont été ressentis. Les exportations de biens et services ont diminué de 33,4%. Par contre, les importations de biens et services sont également en baisse, en relation avec la flambée des prix des biens importés, notamment alimentaires et pétroliers.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de -13,3 points, de 2,4 points et de 12,5 points.

Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 9,5%. Quant au taux d'investissement, il a été de 16,3% contre 14,4% en 2007.

En 2009, l'activité économique enregistrerait un taux de 2,5%, grâce aux performances du secteur secondaire. Le secteur primaire progresserait de 2,1%, tiré principalement par la branche de l'élevage, en hausse de 6,6%. La production agricole enregistrerait un ralentissement pour se situer à 1,2% en elation avec la lente progression de la production vivrière.

Les performances du secteur secondaire, en hausse de 10,3%, seraient les résultats des industries extractives et du BTP, en progression de 22,0% et 15,7%, respectivement. L'embellie des industries extractives serait portée par la hausse de 10,4% attendue de la production de phosphate, avec la perspective d'acquisition de nouveaux équipements. Les autres branches du secteur, notamment les « industries manufacturières », « l'électricité, l'eau et le gaz » seraient en hausse respective de 6,9% et 4,5%. La production de clinker reprendrait avec une hausse de 10,4%.

Quant au secteur tertiaire, son rythme de croissance est attendu à -0,8%, en rapport avec les difficultés des branches non marchandes. La branche « commerce » croîtrait de 13,2%. Les autres branches, en l'occurrence les « transports, entrepôts et communications » seraient en hausse de 5,6%, les « banques, assurances » de 3.0%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 0,8 point, 2,0 points et -0,3 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 10,0%. Quant au taux d'investissement, il serait de 18,8%.

2.8.2 PRIX ET INFLATION

L'année 2008 a été marquée par des pressions inflationnistes dues au renchérissement des produits alimentaires et pétroliers. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 8,7 % contre 1,0 % en 2007. L'accélération de l'inflation a été également induite par les problèmes nés de la crise de l'énergie et des conséquences des inondations sur les récoltes agricoles. Le de l'inflation sousjacente est ressorti à 5,7 % contre 0,1 % en 2007.

En glissement annuel sur les cinq premiers mois de l'année 2009, le taux d'inflation est ressorti à 6,0% contre 5,0% au cours de la même période un an plus tôt. Si cette

tendance se maintenait, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% au maximum, ne serait pas respectée.

2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

La situation des finances publiques a été caractérisée en 2008 par une dégradation des principaux soldes budgétaires.

En effet, les recettes budgétaires totales ont progressé de 7,9% pour représenter 15,3% du PIB nominal contre 16,9% en 2007. Cette performance a été portée par les efforts de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales ont poursuivi leur progression avec une hausse de 7,8%, en relation avec la mise en œuvre des réformes nécessaires à la modernisation et au renforcement des principales régies financières et le respect de l'orthodoxie budgétaire. Quant aux recettes non fiscales, elles sont passées de 8,7 milliards en 2007 à 9,4 milliards en 2008. En ce qui concerne les dons, ils ont poursuivi leur progression entamée depuis 2005 pour s'établir à 29,3 milliards, soit 2,0% du PIB contre 1,7% en 2007, à la faveur de la reprise de la coopération avec la communauté internationale.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils sont en hausse de 14,5% pour représenter 17,5% du PIB contre 18,2% du PIB en 2007. Cette évolution est principalement imputable aux dépenses en capital. Les dépenses courantes ont progressé de 1,0%, en liaison avec la hausse de 9,5% de la masse salariale et de 18,6% des transferts et subventions. L'augmentation de la masse salariale est due à la révision à la hausse des indemnités de fonction, à la revalorisation de la valeur indiciaire des salaires, aux recrutements effectués et à l'intégration à la fonction publique d'une partie des enseignants auxiliaires. Quant aux transferts et subventions, leur progression s'explique par les subventions en carburant octroyées au secteur de l'électricité et aux réparations urgentes des dommages causés par les inondations.

Les dépenses en capital ont augmenté de 107,1% pour s'établir à 49,9 milliards en 2008, en rapport avec la progression des dépenses en capital sur financement interne.

En 2008 les principaux soldes budgétaires se sont détériorés. Le déficit global hors dons rapporté au PIB nominal est passé de 1,4% à 2,3%. Le solde global est passé d'un excédent de 0,3% du PIB en 2007 à un déficit de 0,2% en 2008.

En 2009, le rythme de progression des recettes totales serait de 2,3% pour représenter 15,0 % du PIB nominal. Les recettes fiscales seraient en hausse de 2,0%, alors que les recettes non fiscales augmenteraient de 9,3%. En ce qui concerne les dépenses budgétaires totales, elles seraient en hausse de 17,2 % pour représenter 19,8% du PIB, en relation avec la hausse concomitante des dépenses courantes et des dépenses en capital. Le rythme de progression des dépenses courantes serait de 7,0%, en relation avec la masse salariale qui s'accroîtrait de 10,8% à cause des pressions sociales dues à la cherté de la vie. Les transferts et subventions seraient en baisse, tandis que les dépenses de fournitures et de service s'accroîtraient de 46,9%. En ce qui concerne les dépenses en capital, ils progresseraient de 59,0%, grâce aux efforts d'investissement financés sur

ressources propres qui passeraient de 27,3 milliards en 2008 à 42,0 milliards en 2009.

En 2009, les principaux soldes budgétaires poursuivraient leur dégradation entamée en 2008. Le déficit global hors dons rapporté au PIB nominal ressortirait à 4,7% tandis que le déficit global rapporté au PIB nominal se situerait à 3,6%.

Les résultats positifs et encourageants de l'assainissement du cadre macroéconomique soutenu par le programme FRPC 2008-2010 ont permis au Togo d'atteindre le point de décision à la fin de novembre 2008. Il devient le 34^e Etat bénéficiaire de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Ainsi, le Togo pourrait commencer à bénéficier en 2009 d'un traitement de fond de sa dette extérieure. Toutefois, les effets de ce bénéfice ne l'ont pas empêché de dégager un écart résiduel de 44,5 milliards dont le financement reste à couvrir.

En ce qui concerne la dette publique totale, son rapport au PIB nominal s'est établi à 62,4% en 2008 contre 96,2% en 2007, en relation avec le bénéfice du réaménagement de la dette extérieure opéré par les créanciers du Club de Paris, en juin 2008. En 2009, ce ratio se situerait à 57,7%.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les comptes extérieurs ont dégagé un solde global excédentaire de 38,6 milliards contre 0,5 milliard en 2007. Cette évolution a été induite par l'amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières, celui des transactions courantes se dégradant légèrement.

Le déficit du compte courant a été de 108,4 milliards contre 103,4 milliards en 2007, en rapport avec l'accroissement du déficit commercial qui est passé de 189,4 milliards à 197,7 milliards. Cette évolution est imputable à la hausse de 5,8% des importations, portée par les produits pétroliers et les biens d'équipement, en liaison avec la mise en œuvre d'une politique énergétique visant à accroître l'offre de l'énergie électrique.

La dégradation du compte courant a été toutefois atténuée par le redressement des exportations de ciment, le recul des paiements d'intérêt sur la dette extérieure, ainsi que l'augmentation des transferts courants. Hors dons, le déficit courant rapporté au PIB est ressorti à 8,9% contre 9,9% en 2007. Le solde du compte de capital et d'opérations financières est ressorti excédentaire de 141,1 milliards contre 96,5 milliards en 2007 et résulte d'une mobilisation accrue de ressources extérieures, à la suite de la normalisation de la situation sociopolitique et des relations avec les partenaires au développement.

En 2009, è solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 5,0 milliards, en repli par rapport à l'excédent de 38,6 milliards en 2008, du fait d'une évolution défavorable du compte courant. Le déficit courant se situerait, en effet à 163,1 milliards, en aggravation de 54,7 milliards par rapport à 2008. Ce résultat proviendrait de la dégradation du solde de la balance commerciale et des services.

La détérioration de la balance commerciale serait la résultante d'une baisse des exportations (-1,9%) combinée à une progression des importations (7,4%), notamment celles de biens d'équipements et de biens intermédiaires, avec la poursuite de la mise en œuvre des mesures visant à accroître l'offre d'énergie électrique au Togo.

Le déficit du compte courant, hors dons, rapporté au PIB devrait passer de 8,9% en 2008 à 12,3% en 2009. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières ressortirait à 168,1 milliards en 2009 contre 141,1 milliards en 2008, soit une progression de 19,1%, en liaison avec la hausse des tirages sur prêts extérieurs conjuguée à une diminution des paiements au titre de l'amortissement de la dette extérieure.

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est améliorée de 38,6 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, pour s'établir à 237,7 milliards à fin décembre 2008. Cette évolution est imputable à la hausse des avoirs extérieurs nets des banques et de ceux de la BCEAO.

L'encours du crédit intérieur s'est élevé à 321,9 milliards à fin décembre 2008, en hausse de 58,7 milliards ou 22,3% par rapport à fin décembre 2007. La position nette débitrice du Gouvernement est ressortie à 78,6 milliards à fin décembre 2008 contre 8,1 milliards à fin décembre 2007, soit une détérioration de 70,5 milliards. L'encours des crédits à l'économie s'est replié de 11,8 milliards pour s'établir à 243,3 milliards à fin décembre 2008. Les concours accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, expliqueraient, en partie, cette évolution.

La masse monétaire a enregistré un accroissement de 18,2% pour s'établir à 531,5 milliards. Cette hausse de la liquidité globale a été portée par les dépôts en banque, qui ont augmenté de 22,8% et, dans une moindre mesure, par la circulation fiduciaire qui a progressé de 5,9% au cours de la période sous revue.

2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente ainsi qu'il suit.

Critères de premier rang

- Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal est ressorti à -0,7% en 2008 contre -0,9% en 2007, grâce à l'amélioration des recettes fiscales. En 2009, le solde se dégraderait et le ratio s'établirait à -2,2%;
- Le taux d'inflation annuel moyen a été de 8,7% contre 1,0% en 2007, en relation avec les poussées inflationnistes dues à la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il a été de 5,7% contre 0,1% en 2007. En 2009, la norme communautaire pourrait ne pas être respectée;
- Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal est ressorti à 62,4% en 2008 contre 96,2% en 2007, suite au

bénéfice du réaménagement en juin 2008 de la dette extérieure par les créanciers du Club de Paris. En 2009, ce ratio ressortirait à 57,7%, en relation avec le traitement de fond de la dette extérieure, le Togo ayant atteint le point de décision à fin novembre 2008 :

• Les arriérés de paiement :

- Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère a été respecté en 2008. En 2009, il serait également respecté ;
- Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté en 2008, en raison d'une accumulation d'arriérés de 0,8 milliard. En 2009, ce critère serait respecté ;

Critères de second rang

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales passé de 31,3% en 2007 à 33,3% en 2008, en rapport avec la revalorisation de 3% du point indiciaire des salaires, de la hausse des indemnités de fonction, des recrutements et avancements opérés ainsi que de l'intégration dans la fonction publique des enseignants auxiliaires ayant cinq (5) ans d'ancienneté. En 2009, ce critère est attendu à 36,2%;
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales a été de 12,9% contre 6,8% en 2007. En 2009, ce ratio s'établirait à 19,5%, en liaison avec les investissements prévus dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie et des infrastructures;
- Le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal a été de -8,9% en 2008 contre -9,9% en 2007. En 2009, ce ratio se situerait à -12,3%, en relation avec les effets négatifs de la crise financière internationale sur les produits exportés du Togo;
- Le taux de pression fiscale s'est dégradé pour s'établir à 14,6% contre 16,1% en 2007. En 2009, ce critère s'établirait à 14,3%.

En 2008, le Togo a respecté deux critères de convergence, un de premier rang et un de second rang. Le critère de premier rang est le taux d'endettement. Le critère de second rang est la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

En 2009, les projections indiquent que les critères relatifs à l'encours de la dette et à la non accumulation d'arriérés seraient respectés. Aucun critère de second rang ne serait respecté.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique et financière du Togo a été globalement satisfaisante en 2008 avec une bonne exécution du programme FRPC ayant déjà fait l'objet de deux évaluations à mi-parcours. Toutefois, les difficultés liées au vieillissement des équipements d'exploitation et de transport du phosphate persistent et il urge que des solutions durables y soient trouvées. De même, les problèmes liés à la non performance de la filière coton persistent toujours, étant donné que la production de coton graine de la dernière campagne agricole a été en deçà des attentes.

Les efforts de mise en œuvre des réformes structurelles et d'assainissement du cadre macroéconomique, notamment des finances publiques et du secteur réel, doivent être poursuivis sans relâche, afin de relancer de manière vigoureuse la croissance économique. En conséquence, les Autorités togolaises sont invitées à :

- augmenter la production agricole et améliorer les circuits de distribution des produits de grande consommation, en vue de contenir les pressions inflationnistes et la cherté de la vie;
- poursuivre la mise en œuvre les réformes des régies financières, notamment des administrations fiscale, douanière et du Trésor;
- accélérer la restructuration de la filière coton afin de rétablir la confiance des cotonculteurs et d'augmenter la production de coton graine;
- accélérer l'élaboration de la stratégie de développement de la filière phosphate en se fondant sur les résultats de l'audit stratégique.

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

Le taux de croissance de l'activité économique s'est légèrement amélioré en 2008 pour ressortir à 3,7% contre 3,4% en 2007, à la faveur d'une meilleure performance du secteur primaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen de 7,4% contre 2,4% en 2007, en rapport avec la hausse des prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. Pour l'année 2009, il est attendu un taux de croissance de 3,5% et une persistance des tensions inflationnistes dans la plupart des Etats membres.

La situation des finances publiques a été caractérisée par un déficit global de 1,8% contre 2,0% en 2007. En 2009, le déficit s'aggraverait pour représenter 2,8% du PIB.

Les échanges extérieurs se sont caractérisés par une baisse du déficit des transactions courantes qui a représenté 5,9% du PIB contre 6,4% en 2007, en liaison avec une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations. En 2009, il est attendu une baisse du déficit des transactions courantes en rapport avec la diminution attendue du déficit commercial. Il représenterait 5,5% du PIB.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2007 a été caractérisée par une par une consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires et une hausse du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire est ressortie en hausse de 9.6%.

En 2008, aucun Etat membre n'a pu respecter les quatre critères de premier rang, en raison principalement des fortes tensions inflationnistes consécutives à la hausse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. Il en a résulté le non respect du critère relatif à l'inflation par tous les Etats membres. Deux Etats membres, le Bénin et le Niger ont pu respecter les trois autres critères de premier rang. Le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal ont respecté deux critères de premier rang, la Côte d'Ivoire et le Togo, un critère. Quant à la Guinée-Bissau, elle n'a respecté aucun critère de premier rang.

3.1 PRODUCTION

En 2008, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 3,7% contre 3,4% en 2007, suite à une amélioration de la croissance dans la plupart des Etats membres. Cette situation s'explique essentiellement par les performances du secteur primaire qui a bénéficié de meilleures conditions climatiques, en dépit des inondations survenues dans certains Etats membres. Par pays, le taux de croissance se présente comme suit : Bénin (5,0%), Burkina (5,3⁴%), Côte d'Ivoire (2,3%), Guinée-Bissau (3,1%), Mali (5,2%), Niger (9,5%), Sénégal (2,5%) et Togo (1,6%).

Pour l'année 2009, les perspectives indiquent un taux de croissance de 3,5%, sous l'hypothèse d'un climat socio politique de plus en plus apaisé, de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (3,8%), Burkina Faso (3,5%),

⁴ Selon les estimations du FMI, le taux de croissance serait de 5,0% pour le Burkina Faso.

Côte d'Ivoire (3,7%), Guinée-Bissau (2,9%), Mali (4,1%), Niger (3,0%), Sénégal (3,1%) et Togo (2,5%).

Cependant, de persistantes incertitudes pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment des difficultés de la filière coton dans la plupart des Etats membres et de la crise financière internationale dont l'impact sur la demande des matières premières notamment, pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique.

3.2 PRIX ET INFLATION

En 2008, la croissance a été réalisée dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation annuel moyen qui est ressorti à 7,4% contre 2,4% en 2007. Cette hausse de l'inflation est due à la crise alimentaire, à la crise énergétique et aux mauvais résultats de la campagne agricole 2007/2008 qui ont induit une progression des prix des produits alimentaires et des transports notamment. Ces résultats ont été obtenus en dépit des nombreuses mesures prises par les Gouvernements des Etats membres pour atténuer la hausse des prix des produits alimentaires. Ces mesures concernent essentiellement la suspension de la perception du droit de douane et de la TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise à la disposition des couches vulnérables, des céréales à des prix sociaux.

Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Bénin (7,9%), Burkina Faso (10,7%), Côte d'Ivoire (6,3%), Guinée-Bissau (10,4%), Mali (9,2%), Niger (11,3%), Sénégal (5,8%) et Togo (8,7%). En ce qui concerne le taux d'inflation sous-jacente, il est ressorti à 5,9% contre 2,0% en 2007. Par pays, il se présente comme suit : Bénin (6,4%), Burkina Faso (6,7%), Côte d'Ivoire (4,0%), Guinée-Bissau (5,7%), Mali (8,0%), Niger (7,0%), Sénégal (4,2%) et Togo (5,7%)

En 2009, il est attendu une baisse de l'inflation, en rapport avec la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international. Les résultats obtenus au cours des cinq premiers mois de l'année 2009 avec un taux d'inflation de 4,3% contre 5,1% pour la même période en 2008, attestent d'un repli de l'inflation et d'une poursuite des tensions inflationnistes. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des prix des produits alimentaires de 7,8% après 10,4% enregistré sur cette période en 2008.

La légère tendance à la baisse observée au cours des premiers mois pourrait être ralentie par la perspective d'une hausse des tarifs de l'énergie électrique et des prix des produits pétroliers. L'augmentation est déjà effective au Sénégal ainsi qu'au Bénin et elle ne devrait pas tarder dans les Etats membres comme la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo. A cela, il convient d'ajouter les incertitudes qui pèsent sur la campagne agricole en cours. Dans ces conditions, la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum pourrait ne pas être respectée par la plupart des Etats membres au terme de l'année 2009.

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2008, la situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des principaux déficits budgétaires en rapport principalement avec baisse des dépenses en capital. Les recettes budgétaires ont augmenté de 9,5% pour représenter 17,7% du PIB contre 18,2% en 2007, grâce aux recettes fiscales qui se sont accrues de 9,3%, induisant un taux de pression fscale de 15,2% contre 15,5% en 2007. La croissance des recettes fiscales, dans tous les Etats membres, est consécutive aux efforts de recouvrement, notamment la lutte contre la fraude fiscale, l'examen plus rigoureux des exonérations, l'informatisation des régies et une plus grande collaboration entre les régies.

Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (17,2%), Burkina Faso (12,2%), Côte d'Ivoire (15,5%), Guinée-Bissau (10,8%), Mali (13,3%), Niger (11,7%), Sénégal (18,3%) et Togo (14,6%).

Quant aux recettes non fiscales, elles ont connu une hausse de 11,0% pour représenter 2,3% du PIB contre 2,4% en 2007. Cette progression est liée principalement au recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières, aux recettes tirées des licences de téléphonie mobile et des accords de pêche.

En ce qui concerne les dons, ils ont augmenté de 2,3% pour représenter 2,8% du PIB contre 3,0% en 2007. Les dons se sont accrus notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo, en apport avec la reprise progressive de l'assistance extérieure à ces Etats.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 7,5% pour représenter 22,2% du PIB contre 23,2% en 2007. Cette progression, enregistrée dans tous les Etats membres est portée par les dépenses courantes. En effet, celles-ci ont été en hausse de 9,5%, essentiellement sous l'effet de l'accroissement des dépenses de transferts et subventions de 14,7% et de la masse salariale de 11,2%. L'accroissement de la masse salariale est lié aux recrutements effectués et au paiement d'indemnités aux fonctionnaires dans plusieurs Etats membres. Les dépenses en capital ont reculé de 2,7%. Cette évolution résulte de leur baisse au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal et de leur progression dans les autres Etats membres. Au Bénin et au Burkina, le recul a concerné les investissements financés sur ressources extérieures. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire et le Togo notamment, l'amélioration obtenue serait liée à la reprise progressive de l'assistance extérieure.

Au total, le déficit global hors dons s'est réduit en se situant à 4,5% contre 5,1% en 2007. Quant au déficit global, il a également baissé pour ressortir à 1,8% contre 2,0% en 2007.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée en 2008 par des tensions de trésorerie, dans certains Etats membres, qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement dans ces Etats, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo. Le montant des arriérés de paiement accumulés par ces Etats s'élève à 404,6 milliards dont 313,6 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2009, il est attendu une dégradation des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 4,7% pour représenter 17,6% du PIB. La hausse concernerait tous les Etats membres sauf la Guinée-Bissau et le Niger et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 16,0%. Par contre, les recettes non fiscales chuteraient en rapport avec la diminution attendue en Guinée-Bissau et au Niger, en raison de leurs niveaux exceptionnels en 2008, en rapport avec l'encaissement des recettes liées aux accords de pêche, pour la Guinée-Bissau et les licences liées à l'exploration minière pour le Niger.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 11,1% pour représenter 22,0% du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait portée principalement par les dépenses en capital qui progresseraient de 28,0%. L'accroissement des dépenses en capital concernerait tous les Etats membres sauf la Côte d'Ivoire, confrontée à l'insuffisance de ressources extérieures. La progression enregistrée dans les autres Etats membres serait liée à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Quant aux dépenses courantes, elles seraient en hausse de 4,7%, sous l'effet de leur forte progression au Bénin, au Mali et au Niger. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global s'aggraveraient pour représenter 5,9% et 2,8% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2008, l'encours de la dette publique a représenté 44,2% du PIB contre 49,0% à fin décembre 2007. Cette baisse est liée principalement aux allègements obtenus par le Togo qui a atteint le point décision de l'Initiative PPTE en novembre 2008 et la Côte d'Ivoire. La baisse se poursuivrait en 2009 et l'encours de la dette représenterait 41,5% du PIB. La bonne exécution des programmes d'Assistance d'Urgence Post Conflit devraient permettre à la Côte d'Ivoire et à la Guinée Bissau de bénéficier également des allègements liés à ces différentes initiatives.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2008, le profil des transactions extérieures courantes des Etats membres de l'Union s'est ressenti de l'environnement international peu favorable marqué par la forte hausse des cours des produits importés.

Le déficit des transactions courantes s'est accru de 58,6 milliards pour s'établir à 1 824,2 milliards, en raison principalement du creusement du déficit de la balance commerciale et de celui des services. Hors dons, le déficit courant est passé de 7,6% du PIB en 2007 à 7,2 % du PIB en 2008.

Le déficit de la balance commerciale s'est inscrit en hausse à 1 009,6 milliards contre 994,9 milliards en 2007, en relation avec la progression de 9,3% des importations, estimées à 8 957,3 milliards. Cette évolution des importations a été induite principalement par le renchérissement des produits pétroliers et alimentaires.

La dégradation du solde commercial a été cependant atténuée par le redressement des exportations. En effet, les ventes de l'Union à l'extérieur se sont situées à 7 947,7 milliards, en progression de 10,4% par rapport à 2007, sous l'impulsion de la

bonne tenue des exportations de pétrole, d'or, d'uranium et de cacao. En particulier, les ventes de produits pétroliers æ sont inscrites en hausse de 29,6%, en liaison avec le niveau élevé des cours du pétrole.

Le solde global de la balance des paiements a pâti également de la réduction sensible de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. Cet excédent s'est replié en effet de 604,0 milliards en 2008, soit une baisse de 25,2%, du fait essentiellement des apurements d'arriérés de paiement extérieurs dans certains Etats et de la baisse des investissements directs et des investissements de portefeuille.

Au total, l'excédent global de la balance des pays de l'Union est passé de 683,0 milliards en 2007 à 91,4 milliards en 2008.

Les prévisions pour l'année 2009 prennent en compte les incidences attendues de la persistance de la crise financière mondiale. En particulier, les hypothèses retenues se fondent sur une chute des cours des matières premières, singulièrement le pétrole et le coton, et des prix des produits alimentaires importés, ainsi qu'un repli des entrées de capitaux privés étrangers. Ces prévisions intègrent également la consolidation des relations avec les partenaires au développement notamment pour les pays de l'Union en sortie de crise.

Le solde global de la balance des paiements dans l'ensemble de l'Union dégagerait un excédent de 105,0 milliards, contre 91,4 milliards en 2008, en liaison avec l'amélioration du solde du compte courant et de celui du compte de capital et d'opérations financières.

Le déficit des transactions courantes s'établirait, en effet, à 1 803,1 milliards contre 1 824,2 milliards en 2008. Ce repli du déficit courant résulterait de l'incidence de la décrue des importations, en relation avec le recul important des cours du pétrole et des produits alimentaires. Les importations s'inscriraient ainsi en baisse pour la première fois depuis 1993, avec un taux de croissance de -8,7% par rapport à 2008. L'impact du repli des importations sur le déficit courant a été cependant atténuée par la baisse de 7,9% des exportations de biens résultant notamment de celle des ventes extérieures de produits pétroliers et de coton.

En outre, en rapport avec les effets de la crise financière, il est attendu un accroissement du déficit des services lié à la baisse des recettes touristiques, ainsi qu'une réduction sensible des entrées nettes au titre des transferts courants privés, du fait du recul des envois de fonds des migrants.

Hors dons, le déficit du compte courant s'établirait à 7,3% du PIB.

L'excédent du compte du capital et d'opérations financières se situerait, pour sa part, à 1.908,1 milliards, en hausse de 6,1% par rapport à 2008, du fait singulièrement de la mobilisation accrue de ressources auprès des partenaires au développement, suite à la normalisation des relations entre certains pays de l'Union et les Institutions de Bretton Woods. Les flux de capitaux privés, notamment au titre des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille s'inscriraient toutefois en baisse, en relation avec la crise financière.

3.5 SITUATION MONETAIRE

Au terme de l'année 2008, l'évolution des agrégats monétaires a été caractérisée par une consolidation modérée des avoirs extérieurs nets une hausse du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus d'une année à l'autre de 91,4 milliards pour s'établir à 4 757,2 milliards à fin décembre 2008.

Le crédit intérieur a progressé de 746,0 milliards ou 13,9%, pour s'établir à 6 132,1 milliards à fin décembre 2008, reflétant l'accroissement des crédits à l'économie et la dégradation de la Position nette des Etats vis-à-vis du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie a progressé de 722,7 milliards, d'une année à l'autre pour s'établir à 5 627,1 milliards à fin décembre 2008. Cette hausse est portée essentiellement par les crédits ordinaires qui se sont accrus de 739,8 dont l'impact a été atténué par le repli de 17,1 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises des secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, des télécommunications et du commerce.

La position nette débitrice des Gouvernements, en s'établissant à 505,0 milliards à fin décembre 2008, s'est dégradée de 23,3 milliards par rapport à son niveau atteint à fin décembre 2007. Cette situation est liée au règlement de plusieurs dépenses engagées par les Etats, ainsi qu'aux effets des mesures d'exonération sur des produits de grande consommation dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 9,6%, pour s'établir à 9 327,2 milliards à fin décembre 2008. Cet accroissement de la liquidité globale a été porté par la hausse des dépôts de 580,0 milliards et de la circulation fiduciaire de 235,6 milliards.

Les objectifs retenus pour l'année 2009 prévoient que les avoirs extérieurs nets de l'Union connaîtraient une hausse de 105,0 milliards, que la masse monétaire s'accroîtrait de 5,0% et que le crédit intérieur serait en progression de 278,1 milliards.

La hausse du crédit intérieur serait induite par un accroissement de 265,3 milliards, des crédits ordinaires. Pour sa part, la Position Nette des Gouvernements se dégraderait de 12,8 milliards.

La progression des crédits à l'économie serait induite par la hausse de 262,6 milliards des crédits ordinaires et de celle de 2,7 milliards des crédits de campagne.

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de convergence en 2008 se présente comme suit :

Critères de premier rang

• Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0

Trois Etats, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger ont respecté ce critère avec un excédent de 1,6%, 1,2% et 5,0%, respectivement. Pour les autres Etats membres, le déficit est compris entre 0,1% et 2,0%.

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les salaires et les dépenses de fonctionnement. Pour 2009, deux Etats respecteraient le critère. Il s'agit du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an

Aucun Etat membre n'a respecté ce critère en 2008, en raison principalement de la hausse des prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. En 2009, il est attendu une baisse du taux d'inflation en rapport avec la détente observée sur les cours du pétrole et des produits alimentaires sur le marché international. Toutefois, au regard des évolutions enregistrées au cours des cinq premiers mois de l'année, la plupart des Etats pourraient ne pas respecter la norme communautaire de 3% au maximum.

 Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%

Six Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère. L'atteinte du point d'achèvement par la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau leur permettrait de respecter également ce critère. Il est attendu que la Côte d'Ivoire respecte ce critère en 2009.

Les arriérés de paiement

- non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante. La norme n'a pas été respectée par la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau qui ont accumulé en 2008 des arriérés de paiement intérieurs de 80,3 milliards et 10,7 milliards, respectivement.
- non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante. La norme n'a pas été respectée par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo qui ont accumulé en 2008 des arriérés de paiement extérieurs de 292,1 milliards, 20,7 milliards et 0,8 milliard, respectivement.

Critères de second rang

• Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%

Quatre Etats membres, le Bénin, le Niger, le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère. Pour les autres Etats, les résultats se présentent comme suit : 44,7% pour le Burkina Faso, 43,9% pour la Côte d'Ivoire, 106,7% pour la Guinée-Bissau et 35,8% pour le Mali. S'agissant de l'indicateur complémentaire, parmi les Etats n'ayant pas respecté le critère, seul le Mali a respecté le critère corrigé. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2008, le respecteraient en 2009.

 Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%

Cinq Etats membres ont respecté ce critère. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. Tous les Etats ayant respecté le critère ont également respecté le critère corrigé. Pour les autres Etats membres, le ratio corrigé a été de

14,0% pour la Côte d'Ivoire, 9,1% pour la Guinée-Bissau et 12,9% pour le Togo. Seuls les Etats ayant respecté le critère en 2008, le respecteraient en 2009.

• Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%

Seule la Côte d'Ivoire a respecté, comme les années précédentes, ce critère avec un excédent représentant 0,7% du PIB. Les autres Etats membres dégageraient des déficits compris entre 8,6% pour le Mali et 19,9% pour la Guinée-Bissau. La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation. La Côte d'Ivoire resterait le seul Etat membres à respecter ce critère en 2009.

• Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%

Le Bénin et le Sénégal ont respecté ce critère avec des résultats de 17,2% et 18,3%, respectivement. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 10,8% pour la Guinée-Bissau et 14,6% pour le Togo. Cette situation s'explique essentiellement par une faible capacité des Administrations fiscales, les exonérations et l'importance du secteur informel. En 2009, le Bénin et le Sénégal projettent encore de respecter ce critère.

3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2008, aucun Etat membre n'a pu respecter les quatre critères de premier rang, en raison principalement des fortes tensions inflationnistes consécutives à la hausse des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. Il en a résulté le non respect du critère relatif à l'inflation par tous les Etats membres. Deux Etats membres, le Bénin et le Niger ont pu respecter les trois autres critères de premier rang, le Burkina Faso et le Sénégal, deux, le Togo et la Côte d'Ivoire, un. Quant à la Guinée-Bissau, elle n'a pu respecter aucun critère de premier rang.

Au titre des critères de second rang, le Bénin et le Sénégal ont respecté trois, le Niger, deux, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali un. En ce qui concerne la Guinée Bissau et le Togo, ils n'en ont respecté aucun.

Les conditions d'accès à la phase de stabilité au 1^{er} janvier 2009, n'ont donc pas été respectées. Les facteurs explicatifs de la situation de non convergence de l'Union peuvent être regroupés ainsi qu'il suit :

- les facteurs d'ordre institutionnel et de gouvernance (l'instabilité sociopolitique, la non appropriation du Pacte de convergence, la faiblesse des institutions,...);
- les facteurs relevant de la gestion économique (faible croissance, vulnérabilité des économies aux chocs, lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles, les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, le niveau insuffisant des recettes intérieures et la forte pression des dépenses budgétaires, les progrès insuffisants en matière d'intégration régionale, les lenteurs dans la mise en œuvre des politiques sectorielles,...);

- **les facteurs exogènes** (flambée des prix des produits pétroliers, aléas climatiques, forte variabilité des cours des matières premières,...).

Face à cette situation et au regard de la crise économique actuelle, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a décidé, lors de sa réunion tenue le 17 mars 2009 à Ouagadougou, de reporter l'horizon de convergence au 31 décembre 2013.

Pour permettre l'assainissement du cadre macroéconomique et favoriser le respect des critères de convergence, les Etats devront prendre des dispositions pour :

- la poursuite et l'accélération des réformes structurelles ;
- le renforcement des actions menées en faveur du secteur agricole et plus particulièrement celles visant à accroître la production vivrière ;
- la poursuite de la politique de développement des infrastructures ;
- le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires.

ETAT DE LA CONVERGNCE EN 2008

CRITERES DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2008 ⁵ PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2006 ET Nombre de pays ayan 2007										
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2008	2007	2006
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	1,6	-1,2	1,2	-2,0	-0,1	5,0	-0,9	-0,7	3	3	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	7,9	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	8,7	0	7	1
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	19,1	23,2	71,5	219,3	37,5	20,1	25,8	62,4	6	5	5
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	372,4	31,4	0	0	0	0,8	5	4	3
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	80,3	10,7	0	0	0	0	6	4	3
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	292,1	20,7	0	0	0	0,8	5	5	5
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	35,6	44,7	43,9	106,7	35,8	29,8	32,0	33,3	4	4	4
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)		43,7	14,9	12,4	23,5	42,4	30,7	12,9	5	2	4
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-10,3	-11,9	0,7	-19,9	-8,6	-15,1	-11,2	-8,9	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	17,2	12,2	15,5	10,8	13,3	11,7	18,3	14,6	2	1	1
de s par	2008	6	3	2	0	3	5	5	2			
Nombre critères Respectés p pays	2007	5	4	2	0	5	6	6	3			
Norr critè Resi pay	2006	3	4	2	2	6	6	6	2			

⁵ Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

CRITERES 6 DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2008 ⁷ PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2006 ET Nombre de pays ayant 2007										
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2008	2007	2006
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	1,6	-1,2	1,2	-2,0	-0,1	5,0	0,9	-0,7	3	3	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	7,9	10,7	6,3	10,4	9,2	11,3	5,8	8,7	0	7	1
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	19,1	23,2	71,5	219,3	37,5	20,1	25,8	62,4	6	5	5
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	0	0	372,4	31,4	0	0	0	0,8	5	4	3
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	0	0	80,3	10,7	0	0	0	0	6	4	3
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	292,1	20,7	0	0	0	0,8	5	5	5
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	34,1	38,7	41,2	78,1	29,9	27,6	31,1	33,3	5	4	4
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)		34,3	14,0	9,1	21,2	34,8	26,4	12,9	5	2	4
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-10,3	-11,9	0,7	-19,9	-8,6	-15,1	-11,2	-8,9	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	17,2	12,2	15,5	10,8	13,3	11,7	18,3	14,6	2	1	1
de	2008	6	3	1	0	4	5	5	2			
mbr tère spec ys	2007	5	4	2	0	5	6	6	3			
	2006	3	4	2	2	6	6	6	2			

⁶ Les valeurs indiquées sont celles des critères corrigés lorsqu'ils existent.

⁷ Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2010

L'analyse des tendances des principaux indicateurs macroéconomiques révèle que les progrès réalisés, notamment en matière de croissance demeurent insuffisants pour réaliser les conditions d'accès à la phase de stabilité et pour la consolidation des progrès accomplis en matière de politique de réduction de la pauvreté. Les perspectives pour les années à venir ne sont guère meilleures. La situation pourrait empirer si la crise économique et financière qui a démarré en 2008 avec les subprimes, persiste. Si jusque-là les économies de l'Union ont été peu affectées par les effets de cette crise, les canaux de transmission aux Etats membres de l'Union apparaissent de plus en plus clairement.

Dans le contexte actuel, une baisse des recettes est probable. Dans le même temps, le maintien du niveau des dépenses publiques est nécessaire, notamment celles portant sur les programmes d'investissement dans les infrastructures socioéconomiques. Cependant, cette stratégie pourrait conduire à une remise en cause des acquis en matière de renforcement du cadre macroéconomique avec notamment l'aggravation des déficits budgétaires et un risque d'accumulation d'arriérés intérieurs.

Il est donc nécessaire que les Etats identifient les mesures à prendre pour limiter l'impact de la crise et assurer une relance de la croissance économique. Parallèlement, les procédures budgétaires devraient être respectées de façon à éviter entre autres es accumulations d'arriérés intérieurs pour ne pas pénaliser le secteur productif, créateur de richesse.

Ces diverses préoccupations justifient les propositions d'orientations de politique économique pour l'année 2010, qui s'articulent autour des deux points suivants :

- la gestion de la dette intérieure ;
- les mesures pour atténuer l'impact de la crise financière internationale et relancer les économies de l'Union.

4.1. GESTION DE LA DETTE INTERIEURE

Une bonne gestion de la dette intérieure requiert d'abord une meilleure connaissance du stock de cette dette et la mise en place d'un plan d'apurement ainsi que l'obligation de ne pas accumuler de nouveaux arriérés. Malgré les dispositions prises au niveau communautaire pour ne plus accumuler d'arriérés de paiements, notamment intérieurs et pour résorber les anciens stocks, le phénomène perdure dans la plupart des Etats membres.

En effet, l'analyse des données disponibles sur la période 2000-2008 portant sur les accumulations d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs sur la gestion courante fait ressortir que :

- trois Etats membres de l'Union ont accumulé régulièrement des arriérés, notamment jusqu'en 2007. Cette situation est liée à l'absence de programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods;
- deux Etats ont accumulé sporadiquement des arriérés qui ont été ensuite payés sans grand retard. Cette situation est due à des problèmes de trésorerie;
- la situation dans les autres Etats laisse présumer de l'existence d'arriérés (réclamation des fournisseurs et des étudiants, apparition subite de réduction d'arriérés, etc.).

De manière générale, des efforts sont faits par tous les Etats membres ayant régulièrement un programme avec le FMI en vue de ne pas accumuler de nouveaux arriérés. En effet, ce critère est suivi par le FMI et surtout au niveau de la dette extérieure où le moindre retard est source de large diffusion par les créanciers.

Toutefois, des présomptions existent au niveau des arriérés intérieurs où la notion d'arriérés est difficile à cerner car il n'y a pas un consensus sur la définition entre les Etats et leurs créanciers. Toutefois, des réclamations apparaissent dans certains Etats, mais sur lesquelles il est difficile de se prononcer car il peut s'agir d'arriérés effectifs ou de fonds en route ou même des dépenses non engagées alors que les services ou les biens auxquels elles sont liées ont été effectués ou livrés.

L'accumulation des arriérés intérieurs a des conséquences néfastes sur les activités économiques du pays. Elle induit un affaiblissement ou ralentissement du rythme de croissance et constitue un coût pour les opérateurs économiques, les salariés et même l'Etat.

L'accumulation des arriérés vis-à-vis du secteur privé constitue un frein au développement des activités économiques. Elle crée des difficultés aux entreprises, qui ont recours aux banques primaires pour disposer des ressources nécessaires aux préfinancements des travaux exécutés et non payés. Si l'entreprise n'a pas une capacité financière suffisante, elle peut être contrainte au dépôt de bilan, dans le pire des cas.

Les arriérés salariaux réduisent le pouvoir d'achat des ménages et donc la consommation. Cependant, en période normale, les arriérés vis-à-vis des salariés sont rares dans l'Union et ne concernent que quelques pays.

L'accumulation des arriérés intérieurs crée une situation de perte de crédibilité et de confiance au niveau de l'Etat. Elle a un coût, car en général, les prestataires de services n'oublient pas d'incorporer ces coûts implicites dans leurs prestations.

Tirant leçon du passé, et face à la crise financière et économique qui sévit, il urge d'assainir davantage les finances publiques en mettant un accent particulier sur la non accumulation des arriérés. En effet, s'il est souvent rare d'accumuler des arriérés extérieurs en raison de l'exigence du respect des critères de performances du FMI, il n'en est pas de même des arriérés intérieurs.

Au regard de tout ce qui précède, des dispositions doivent être prises non seulement pour ne pas accumuler de nouveaux arriérés mais également pour apurer le stock déjà accumulé. Pour ce faire, il faudrait :

- recenser de manière exhaustive le stock des arriérés de paiement intérieurs au niveau de chaque Etat en tenant compte de toutes les dépenses non payées et faire un audit pour dégager les véritables arriérés;
- élaborer et mettre en oeuvre un plan d'apurement réaliste permettant une réduction progressive du stock existant, en vue de son apurement total au plus tard le 31 décembre 2013;
- mettre en place des indicateurs d'alerte pour identifier de façon précoce les risques d'accumulation d'arriérés afin de prendre des dispositions préventives;
- respecter les procédures budgétaires ;
- améliorer la préparation du budget dans le cadre d'une bonne évaluation des dépenses et des ressources;
- améliorer le suivi de l'exécution du budget par la mise en place éventuelle ou la dynamisation des Comités de trésorerie;
- rationaliser les structures chargées de la gestion de la dette intérieure dans les Etats membres.

4.2 LES MESURES POUR ATTENUER L'IMPACT DE LA CRISE FINANCIERE INTERNATIONALE ET RELANCER LES ECONOMIES DE L'UNION

La crise internationale fait peser sur le système financier des risques d'écroulement avec comme conséquence le ralentissement prononcé de la croissance économique mondiale en 2008 et l'entrée en récession de la plupart des économies des pays développés au cours de l'année 2009.

Face à ces risques, les pays industrialisés et émergents ont mis en œuvre des plans de sauvetage visant à restaurer la confiance sur les marchés financiers, à protéger les banques, notamment par leur recapitalisation, et à rechercher des solutions concertées en vue de ramener l'économie mondiale sur un sentier de croissance durable.

Si les effets directs de la crise financière sur les pays en développement et plus particulièrement sur les pays africains semblent être limités actuellement du fait du caractère embryonnaire et peu développé de leur secteur financier, il en est autrement de l'impact sur leur secteur réel plus sensible aux fluctuations des prix.

Au niveau de l'UEMOA, les impacts de la crise financière mondiale viennent aggraver la situation de crise alimentaire, de hausse des prix du pétrole et l'insuffisance d'offre d'énergie électrique.

Les canaux de transmission identifiés de la crise sont la demande extérieure, à travers les cours des matières premières, (orientés à la baisse, excepté le cacao et l'or), les flux financiers, à travers les transferts des migrants, les investissements directs étrangers, l'aide publique au développement ainsi que les taux directeurs des banques centrales de l'OCDE.

Ainsi, au niveau des grands pays d'émigration tels que le Mali et le Sénégal, avec la récession dans les pays occidentaux, le risque d'une baisse des transferts privés est grand en l'absence d'une rapide stabilité sur le marché financier. Les transferts constituent une source de revenus importante pour l'économie de ces deux pays. Cette situation aura des répercussions immédiates sur la branche des BTP (immobiliers), le paiement de loyers, la consommation et le remboursement des crédits bancaires.

Partout ailleurs, dans l'espace UEMOA, l'activité touristique ainsi que la demande des produits de base devraient être affectées.

Les filiales des banques occidentales dans la zone UEMOA, pourraient subir les secousses des maisons mères et partant, réduire leurs activités, particulièrement en ce qui concerne le financement des PME/PMI. Cette situation pourrait compromettre le redressement économique attendu pour les économies de l'Union qui subit déjà fortement les conséquences du renchérissement des prix des produits alimentaires.

Au niveau des institutions financières, l'évolution de la liquidité bancaire, du marché interbancaire, des opérations avec l'extérieur et de la bourse régionale des valeurs mobilières, montre que les risques de contagion de la crise financière internationale par le biais des opérations de marché apparaissent limités, notamment à court terme.

Les premières mesures prises pour contenir les effets de la crise, notamment au niveau du système financier ont consisté à renforcer le suivi des établissements de crédit, à injecter de la liquidité suffisante au sein du système bancaire par l'organisation régulière d'opérations d'adjudications et à poursuivre la concertation avec les représentations professionnelles ainsi que les autres établissements financiers.

Au regard de la menace du ralentissement de la croissance économique, une politique de relance devrait être axée, au plan monétaire, sur la poursuite des injections de liquidité afin de renforcer la solvabilité des banques et maintenir la confiance du système financier de l'Union.

Au plan budgétaire, le maintien du niveau des dépenses publiques est nécessaire, notamment celles portant sur les programmes d'investissements dans les infrastructures socioéconomiques. A cet effet, la mise en œuvre du PER, notamment les investissements dans les infrastructures (énergie, routes, agriculture, etc.) est indispensable à un redressement de la croissance et à une amélioration des

conditions de vie des populations dans l'espace UEMOA. Cependant, dans le contexte actuel, le maintien du niveau de la dépense publique devrait se faire sans déstabiliser durablement le cadre macroéconomique. C'est pourquoi, il est nécessaire de renforcer parallèlement la bonne gouvernance et l'efficacité de la dépense publique.

Il est également nécessaire de renforcer le processus d'intégration de façon à créer un véritable marché commun, en favorisant la libre circulation des biens et des personnes. Il sera en outre indispensable de renforcer le marché financier, grâce à la promotion de la culture boursière dans l'Union.